**PAGES 14 et 15** 

# Une table ronde sur plusieurs projets de piscines couvertes

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 L'EXPRESSLE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

La plus grande catastrophe du genre dans le monde

# TOCH OURSE OF Seoula fait 157 morts

SEOUL (AP). — Le bilan de l'incendie qui a ravagé samedi le luxueux hôtel « Taeyonkak » de Séoul s'élève désormais à 157 morts, ce qui en fait, sans doute, la plus grave catastrophe de ce genre dans le monde. Les pompiers, qui ont dû utiliser des chalumeaux pour sortir plusieurs cadavres d'un ascenseur, ont finalement arraché 116 corps à ce qui fut le plus moderne palace de la capitale sud-coréenne. L'édifice, haut de 22 étages, comptait 222 chambres et abritait les bureaux de 28 entreprises commerciales.

Trente-six personnes ont péri samedi en sautant par les fenêtres des étages supérieurs. Deux autres ont trouvé la mort en tombant d'une échelle d'un hélicoptère de secours. En outre, 49 blessés sont soignés dans les hôpitaux de la ville, et, parmi eux, figure l'ambassadeur de Formose qui n'a pu être secouru que 10 heures après le début de l'incendie. LE GAZ BUTANE

D'après l'enquête préliminaire, le sinistre a sans doute été provoqué par l'explosion d'un réchaud à gaz butane situé dans la cafétaria de l'hôtel, au deuxième étage.

Le feu a fait rage pendant douze heures et les quelque 2000 pompiers, soldats et policiers qui ont lutté contre l'incendie avec l'aide d'une dizaine d'hélicoptères (dont huit appartenant à l'armée américaine) n'ont pu empêcher la destruction totale de l'édifice, dont il ne subsiste que la carcasse noircie.

La plupart des victimes ont été retrouvées dans les étages supérieurs. Certaines, gisaient dans des bai-gnoires remplies d'eau. D'autres, avaient été bloquées dans des ascenseurs.

## Les idées et les faits **MISE AU POINT NÉCESSAIRE**

S'il n'avait, en 1955, développé devant le Conseil des Etats où il siégeait depuis 12 ans une motion proposant l'abrogation des articles dits « confes-(interdiction jésuites d'exercer toute activité dans l'Eglise et à l'école et interdiction de fonder de nouveaux couvents), M. Ludwig von Moos serait-il devenu conseiller fédéral en 1959 ? Il est oiseux sans doute de poser la question au moment même où le magistrat prend sa retraite. Du moins ne quittera-t-il pas sa haute avoir cont qualité de chef du département de justice et police, à engager la procédure qui doit permettre d'éliminer de la constitution les dispositions demeuraient comme une écharde dans la chair d'une partie de notre peuple.

Que la charte fondamentale garde l'empreinte de son époque et la trace des passions qui s'agitaient autour de son berceau, cela n'a pas de quoi surprendre. Surtout si l'on considère que l'esprit conservateur, signe d'un atavisme paysan persistant jusque dans la société industrielle, pousse à tenir pour acquises et assises les conquêtes de novateurs les plus dynamiques. Même si certains changements peuvent se réclamer de « l'esprit révolutionnaire » faut-il que ce qui fut ou parut justifié une fois le demeure à perpétuité, sans égard à l'évolution des idées? Dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que les années périlleuses avaient donné au peuple suisse cette cohésion encore jamais atteinte, des voix s'élevèrent pour demander l'abrogation des articles confessionnels. Les esprits ouverts, de quelque confession ou de quelque théorie philosophique qu'ils se réclament reconnurent que de telles dispositions étaient dépassées et ne répondaient plus à une situation de fait.

La question se posa avec une acuité particulière lorsqu'il s'agit de décider si, oui ou non, la Suisse adhérerait à la convention européenne des droits de l'homme. Deux obstacles maieurs s'onposaient alors à une signature entraînant un engagement sans réserve : la femme suisse était encore privée des droits politiques, la confession catholique-romaine restait soumise certaines restrictions.

Voilà éliminé, depuis le début de cette année, le premier de ces obstacles. Reste le second. Il est temps, estime le Conseil fédéral, de le lever également. C'est ce qu'il propose après avoir pris l'avis d'un jurisconsulte dont la science égale la conscience et soumis son projet à l'avis des gouvernements cantonaux, des partis politiques, des Eglises et des associations intéressées. Or, les réponses sont nettement positives.

On peut s'attendre à quelques remous encore, car le souvenir du «Kulturkampf» n'est pas encore partout effacé, mais on est en droit d'espérer que la raison l'emportera, dans le peuple aussi, sur des réactions

Georges PERRIN

Neuf Américains, six Chinois, trente-cinq Japonais et un Indien figurent parmi les morts. Des fonctionnaires sud-Coréens ont été spécialement chargés par le ministère des affaires étrangères d'aider à l'identification des victimes étrangères, en liaison avec les missions diplomatiques. Le plus grave incendie d'hôtel connu jusqu'à ce jour est survenu en décembre 1946 à Atlanta (Etats-Unis) et a fait 119 morts. L'incendie le plus meurtrier est sans doute celui d'un grand magasin de Bruxelles qui fit 322 morts le 22 mai 1967.

Deux membres de la direction de l'hôtel, ainsi que le directeur de la café-taria du deuxième étage où l'incendie a commencé ont été arrêtés pour négli-

(Lire également en dernière page)



Pour échapper aux flammes, ce malheureux s'est jeté dans le vide...

## En raison d'un brouillard particulièrement épais Un DC-9 de Swissair heurte un avion de tourisme à Vienne : 1 mort et 2 blessés

VIENNE (DPA-AP). — Peu avant de décoller dimanche matin à destination de Zurich, un moyen-courrier, biréacteur du type « DC-9 » de Swissair est entré en collision sur l'aéroport international de Vienne-Schwechat avec un bimoteur de sport du type « Beechcraft-55 », également immatriculé en Suisse, dont le pilote, M. Conrad Glatz, ressortissant autrichien, a été tué dans l'accident. Deux personne seulement sur les 81 qui se trouvaient à bord de l'avion de ligne ont été très légèrement blessés et ont reçu des soins sur place.

Il était exactement 9 h 44 lorsque la collision s'est produite dans un épais brouil-lard. L'appareil de Swissair venait de recevoir l'autorisation de décoller sur la piste No 30 de l'aéroport pour regagner Zurich. La visibilité était de 300 mètres, ce qui correspond aux normes de sécurité établies

par notre compagnie nationale.

L'avion était déjà lancé et avait presque atteint sa vitesse de décollage, lorsque le commandant de bord aperçut le petit bimoteur qui roulait sur la même piste et dans la même direction que le DC-9.

Aussitôt, il tenta d'arracher son avion au sol, mais il n'y parvint pas et ne put éviter la collision. Les deux appareils ont immédiatement pris feu. Un incendie se déclara sur le côté gauche de la carlingue du DC-9, provoquant une épaisse fumée qui se répandit à l'intérieur de la cabine. Les mesures de sauvetage furent appliquées dans le calme, et les passagers quittèrent l'avion sans panique par l'issue de secours avant

SANS PANIQUE

Une commission d'enquête a tout de suite entrepris d'établir les causes de cet accident. Les 76 passagers, y compris les deux blessés, ont été reconduits dans les bâtiments de l'aéroport pour y attendre qu'un autre avion les conduies à Zuvien. autre avion les conduise à Zurich.



Une brèche dans le mur

A la suite des accords inter-allemands, le mur de Berlin s'est entrouvert à

l'occasion des fêtes pour les Berlinois de l'Ouest dont plusieurs milliers ont

pu, comme le montre notre document, aller embrasser leurs parents vivant

à Berlin-Est, Retrouvailles pare-choc contre pare-choc. (Téléphoto AP)

L'avion de Swissair après l'accident. (Téléphoto AP)

PARIS (AFP). — Noël a été fêté dans le monde entier selon la plus pure tradition religieuse et familiale. Seule absente de marque cette année, la neige qui, nulle part, pas plus à Moscou qu'à Paris ou à Vienne, n'a apporté son concours à cette célébrfation de la Nativité. Autre remarque: dans l'ensemble, cette célébration a été l'une des plus calmes que l'on ait enregistrée depuis de nombreuses an nées, recréant partout l'atmosphère de grande fête de famille qu'elle doit avoir.

A Moscou, Noël est passé presque inaperçu. Les Soviétiques qui suivent le rite orthodoxe fêteront la naissance de Jésus le 6 janvier prochain. A Alger, pour rom-pre avec le passé, Noël a été un jour comme les autres, les réveillons, rares étant réservés aux personnes de confession chré-

A l'autre bout du monde, au Viet-nam, des milliers de Saigonnais, par contre, sont descendus dans la rue, toutes religions mêlées pour profiter des réjouissances que la trève militaire a autorisées pendant quelques heures. Seuls les pétards, chers aux fêtes indochinoises, étaient prohibés. Même ambiance joyeuse à Hanoï. La trêve, tacite celle-ci, a été également

respectée en Irlande ou Noël a pu être fêté malgré deux incidents sans gravité.

Au Vatican, la nuit de Noël a déployé ses magnificences rehaussées par la présence du pape Paul VI qui a prononcé une homélie devant une assistance record estimée à plus de 20.000 personnes. Record d'affluence également à Béthléem

où plus de 5000 personnes ont suivi, sans incident, la messe devant la basilique de la Nativité. Enfin, le Noël le plus insolite est celui qui s'est déroulé à 150 km/heure, dans le rapide Paris-Rome. Une messe de minuit a été célébrée dans le vagon de queue et

tandis que le convoi continuait à foncer

voyageurs ont pu ensuite réveillonner



Le pape s'adressant à la ville, et au monde, du haut du balcon de Saint-Pierre de Rome. (Téléphoto AP)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6 et 7 L'actualité suisse :

Tous les sports:

pages 11 et 13 Le carnet du jour - les programmes radio-TV:

Dernière heure:

L'introduction du Registre foncier fédéral dans le canton de Neuchâtel (Page 3)

Hockey sur glace: début de la coupe Spengler à Davos Boxe: Clay-Blin,

de notre envoyé spécial à Zurich (Page 11)

page 19

## Vus d'outre-Atlantique

NEW-YORK (AP). — L'admission de la Chine à l'ONU et l'annonce du voyage du président Nixon à Pékin sont les deux principaux événements de 1971 pour les directeurs et rédacteurs en chef des journaux et des chaînes de télévision américains mambres de l'Asseciated Press. membres de l'Associated Press.

Ce sondage a été fait avant que n'éclate le conflit indo-pakistanais, qui n'est donc pas inclus dans les résultats.

Les huit autres grands événements de l'année ont été, d'après ce sondage, les sui-

vants: — La publication des documents secrets du Pentagone sur le Viet-nam; — la condamnation du lieutenant William Calley; — les atterrissages d'Apollo 14 et 15; — la mutinerie du Pénitencier d'Attica qui fit 43 victimes; — la guerre du Vietnam, les retraits de forces américaines et l'élection du président Thien; — l'intégral'élection du président Thieu; — l'intégra-tion scolaire aux Etats-Unis; — le tremble-ment de terre qui fit 60 victimes en Cali-fornie; — le rejet par le Sénat de la loi d'aide à l'étranger.

Ouvertures helvétiques

Les esprits sont détendus, les corps assoupis; les affaires sont au calme, comme en suspens, au début de cette semaine, propice à la réflexion, entre deux

Tournant le regard en arrière, vers l'année qui s'achève, nous sommes frappés de constater l'accélération de ce que l'on appelle les conjonctures, en Suisse et dans le monde. La spirale des coûts, des salaires et des prix n'a pas suspendu, ni ralenti son élan ascendant. L'urgence et la multiplicité des problèmes de tous genres, qu'ils soient d'ordre familial, scolaire, communal, cantonal ou fédéral; social, financier ou politique, cette urgence et cette multiplicité ne se sont pas

atténuées, mais amplifiées, souvent même exacerbées. Le franc, baromètre d'une météo à laquelle on ne saurait se soustraire davantage qu'aux effets du beau et du mauvais temps, a été entraîné dans le tourbillon international en dépit de tous les efforts des dernières années pour préserver sa neutralité. Et la Suisse s'est précipitée par le portillon entrouvert à Bruxelles par les pays du Marché commun européen avec un empressement qui a donné à réfléchir sur une autre facette de la neutralité! N'évoquons les relations Suisse -

ONU que pour mémoire. A pas feutrés l'opinion de ce pays est mise en condition pour un « grand tournant »... entre 1973 et 1975 au plus tard. Le reste du monde n'a rien à envier à la Suisse sur le terrain des revirements plus ou moins déchirants. L'Inde pacifiste, neutraliste et non violente a jeté le masque : elle s'est en quelques jours alignée sur les va-t-en guerre impitoyables et cruels des dernières décennies. Avec l'aide d'une Union soviétique qui n'a pas

hésité, ce faisant, de jeter subitement de l'huile sur le feu de son inimitié avec la Chine populaire. Sur une volte-face à vous couper le souffle, cette dernière et les Etats-Unis

ont fait alliance, en se moquant éperdument du qu'en dira-t-on. Il serait facile d'allonger la liste des coups de théâtre dont 1971 nous a si généreusement gratifiés. Et tout porte à croire que 1972 ne sera pas chiche sous

Alors, ne vaudrait-il pas mieux nous préparer dès maintenant aux changements prévisibles et inéluctables, afin d'en tirer meilleur profit, même et surtout s'ils n'ont pas l'heur de nous plaire? A l'heure de vérité européenne et mondiale, ne seraitil pas sage de répondre d'avance par l'ouverture des esprits et du dialogue pondéré, mais franc et fécond, partout dans ce pays, d'une vallée à l'autre, d'une entreprise à l'autre, d'une famille à l'autre, d'un individu à l'autre ?

décès de

## A Neuchálel el dans la récton

## Noël 1971: dans la tradition

Selon un rite immuable, le jour de Noël fut celui de la remise des cadeaux, de la réunion du foyer au pied de l'arbre de Noël, et du recueillement.

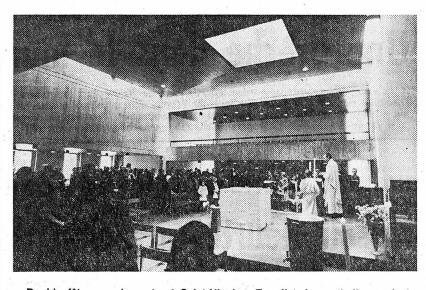
Unis dans la foi, des milliers de fidèles s'étaient en effet associés, dans un esprit de communion et dans la joie de Noël, à célébrer la naissance du fils de Dieu.

Dans de nombreuses chapelles et églises, où presque tous les bancs étaient occupés, les paroissiens ont participé au culte de la nuit de Noël, à la veillée ou à la messe de minuit. C'est ainsi que, concernant l'Eglise catholique romaine, les fidèles de la paroisse Saint-Norbert, de la Coudre, veillèrent pendant un quart d'heure avant de célébrer la messe, qu'à l'église paroissiale, la veillée de 22 h 30 a précédé, ici aussi, la messe, de même qu'à Vauseyon, à la chapelle Saint-Nicolas, et à Serrières, à l'église Saint-Marc. Des messages de paix, de réconfort, d'espérance et de joie ont accueilli les paroissiens. qui ont suivi avec piété, de belle musique.

Aux Charmettes, les protestants suivirent le culte de la nuit de Noël à 23 h et prirent part à la sainte cène, de même que les paroissiens de la Coudre, où les chœurs-mixtes interprétèrent de beaux morceaux.

Et, cette année encore, renouant avec une tradition bien sympathique, les jeunes ont mis la main à la pâte. Ainsi, pour les personnes isolées, le Père Noël qui n'avait pas de longue barbe blanche, avait tout de même offert son cadeau, par le truchement de groupes de jeunesse qui ont ainsi offert aux deshérités un Noël de riches. Le restaurant du Faubourg était donc plein à craquer, samedi à midi, et à voir la mine réjouje des convives, on était convaincu qu'une fois de plus le but était at-

Par ailleurs, le spectacle « Cabaret 1900 », préparé par le poste de pionniers de la Vipère et la troisième branche des éclaireuses de la ville, et donné dans les maisons abritant des personnes âgées et dans les hôpitaux de la région, a connu un éclatant succès.



Double fête pour le rectorat Saint-Nicolas. En effet, les catholiques de la communauté du Vauseyon ont pu célébrer la fête de la Nativité dans l'église de leur nouveau centre paroissial actuellement en construction. (Avipress J.-P. Baillod)

# Naissances

Jean-Léopold MICHELI - GOSSIN ont la grande joie d'annoncer la naissance de

> Nicolas · 25 décembre 1971

Clinique Clinique

La Source Avenue de l'Eglantine 3

Lausanne

Lausanne

Anne et Maurice de TRIBOLET-de PERROT ont la joie d'annoncer la

naissance de Thomas, François, Albert

le 23 décembre 1971

Bois-Gentil

Lausanne

11, chemin du Foron 1226 Moillesulaz

Monique et Blaise PERCASSI - PERRIARD grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Natacha - Alexandra

26 décembre 1971

Maternité **Pourtalès** 

Grand-Rue 30 2036 Cormondrèche

Monsieur et Madame Roland JOSSI - MONNET et Corinne ont la joie d'annoncer la naissance de

Stève 24 décembre 1971

Maternité

Pourtalès

Notre-Dame 20 a

## AVIS TARDIFS

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures Fr. 2,20 par millimètre de hauteur

#### Pharmacie TRIPET FERMÉ LUNDI

#### **Fiduciaire** et gérances Bruno Müller les bureaux seront fermés

du lundi 27 décembre 1971 au lundi 3 janvier 1972 à 8 heures.

\*\*\*\*\*



Pour cause de vacances

l'entreprise MARCACCI sera fermée du 27 décembre

## MAILLARD & GLAUS

au 7 janvier.

Electricité - CORTAILLOD FERMÉ jusqu'au 3 janvier

#### Urgences: tél. 42 11 52. JEUX - JOUETS

BABY-HALL

de 9 h à 18 heures.

Grand-Rue 2, PESEUX Magasin ouvert sans interruption

## CORCELLES-CORMONDRÈCHE

(c) Samedi, à l'ancienne chapelle indépendante, la section de la côté de la Croix-Bleue s'est retrouvée au pied d'un sapin illuminé. L'autre jour, ce fut le tour du Noël de la paroisse qui était dans cette même chapelle. Après une intervention du pasteur Miaz, une revue de Noël tirée du journal des écoles du dimanche fut interprêtée au pied de l'arbre.

Grâce à Michel Muster, Luciane Beuret

Fête de Noël

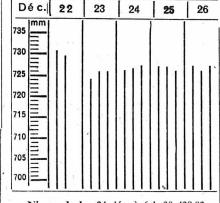
et Pierre Aubert, on put revivre l'évolution des idées de Noël.

C'est toujours à la chapelle que les pasteurs Charpillod et Miaz trouvèrent les paroles de réconfort destinées aux personnes du 3me âge. La classe de M. J. Claude Perret chanta Noël, d'autres enfants interprétèrent différents morceaux. Enfin, les femmes de l'Union chrétienne chantèrent avant qu'un collation offerte par la commune ne fut servie aux aînés.

#### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. - 24. déc Température: moyenne: 4,4; min.: 3,3; max.: 5,0. Baromètre: moyenne: 727,3. dominant: direction: est; force: Etat du ciel : couvert par brouillard. Observatoire de Neuchâtel. — 25. déc. Température : moyenne : 3,2 ; min. : 2,3 ; max. : 4,2. Baromètre : moyenne : 727,9. Vent dominant: direction: sud-sud-ouest force: calme à faible. Etat du ciel:

Observatoire de Neuchâtel. - 26. déc. Température: moyenne: 0,0; min.: -0,7; max.: 0,4. Baromètre: moyenne: 727,3. dominant: direction: est-sud-est; calme. Etat du ciel : couvert par brouillard.



Niveau du lac 24 déc. à 6 h 30 428.82 Niveau du lac 25 déc. à 5 h 428.85 Niveau du lac 26 déc. à 5 h 428.83

Prévisions du temps. — Nord des Alpes. Valais, nord et centre des Grisons: le brouillard élevé sur le Plateau se dissipera en partie. Au-dessus de celui-ci la nébulo sité sera changeante, souvent abondante surtout dans l'ouest du pays. En plaine, la température sera comprise entre -2 et +3 degrés pendant la nuit, entre +4 et +8 l'après-midi. Les vents du secteur sud se renforceront en montagne, la limite de zéro degré restant proche de 2000 mètres.

CABARET-DANCING FA ROTONDE NEUCHATEL

#### Noël des personnes âgées et isolées

MARIN-EPAGNIER

(c) Grâce aux efforts conjugués du Club du jeudi, de la société d'émulation, des deux églises et de la commune de Marin, une fête de Noël des plus réussies a été offerte mardi dans la grande salle communale à une soixantaine de personnes âgées et isolées.

Après des productions des élèves de la classe de Mme Pohl dont un mystère de Noël bien au point, un repas très apprécié fut servi aux participants. Plusieurs personnalités apportèrent soit un message spirituel soit des bons vœux pour les fêtes de fin d'année.

#### Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Au revoir.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur et Madame Albert Rougemont - Colomb, à la Neuveville, Bellinzone, Mollens, Genève et Saint-

Madame Nelly Scherz, à Chez-le-Bart, ont la douleur de faire part du décès de

#### Monsieur Hervé Rougemont-Baudois

leur très cher frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, survenu le 26 décembre 1971, après une courte maladie, dans sa 77me année.

> Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel. Jérémie 3: 26.

L'inhumation aura lieu à Saint-Aubin, mercredi 29 décembre. Culte au temple à 13 h 30, où le corps

sera déposé. Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

#### Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

Madame et Monsieur Auguste Bôle-Javet, Praz; Monsieur Gilbert Javet, à Praz, et sa fiancée, Mademoiselle Françoise Zehnder, à Môtier;

Madame et Monsieur Silvio Vaccargiu-Javet et leurs enfants, à Blevio (Italie) et

Madame et Monsieur Marius Favre-Javet et leurs enfants, à Colombier; Madame et Monsieur Auguste Bardet-Schmutz et leurs enfants, à Praz; Monsieur et Madame Arthur

Ibach, à Môtier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

#### Madame Cécile JAVET née BARDET

leur très chère maman, belle-maman, grandmaman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, survenu dans sa 69me année, après courte maladie. Praz, le 24 décembre 1971.

Que ta volonté soit faite!

L'enterrement aura lieu mardi 28 dé-cembre, à 14 heures, à Praz. Culte pour la famille à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Laurent Juillerat-Dällenbach, à Neuchâtel; Madame Fanny Juillerat, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Marcel Juillerat

et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Gustave Frauchiger, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Arthur Marchand-Betschen et leurs enfants, à Tramelan; Monsieur et Madame Jean-Philippe Vuilleumier-Betschen et leurs enfants, à Tramelan,

ainsi que les familles parentes, ont la douleur de faire part du décès de Mademoiselle

#### Lucette JUILLERAT

leur très chère fille, petite-fille, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 35me année, des suites d'un accident. 2000 Neuchâtel le 24 décembre 1971.

(Portes-Rouges 15)

Les choses visibles sont passagères et les invisibles sont éternelles.

II Cor. 4: 18. L'incinération aura lieu mardi 28 dé-

cembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cime-tière de Beauregard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éter-Jean 6: 58

Mademoiselle Marthe Fallet, à Neuchâles familles parentes et amies, ont le grand chagrin de faire part du

#### Mademoiselle Elisabeth FALLET

leur chère sœur, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, la nuit de Noël. 2003 Neuchâtel, le 25 décembre 1971. (Grise-Pierre 2)

Ma grâce te suffit car ma force s'accomplit dans la faiblesse. II Cor. 12: 9. L'incinération aura lieu mardi 28 dé-

cembre. Culte à la chapelle du crématoire, à heures. Domicile mortuaire: hôpital de la Pro-

En lieu et place de fleurs, prière de penser aux Missions protestantes (c.c.p. 20 - 4982) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Avis mortuaires

Réception des ordres : Jusqu'à 22 heures

Monsieur Yvan Treyvaud, à Mur;

Monsieur et Madame André Beutler, à Bienne; Monsieur et Madame Fred Beutler et

fils, à Bienne; Monsieur et Madame Julien-François Zbinden et famille, à Lausanne et Baden; les familles Treyvaud, à Lausanne, Vallorbe et Avenches; Monsieur Louis Giron, à Curtilles; Monsieur et Madame Jules Vuffray et

famille, à Lausanne; la famille Fauguel, à Bümpliz;

les familles Martignier, à Lausanne et Adliswil;

les enfants de feu Madame Alice Leuba, Genève, Penthalaz et Bienne; Madame M. Notter, à Mur, les familles parentes et amies

ont le profond chagrin de faire part du Madame

### Hortense TREYVAUD

leur très chère épouse, marraine, belle-sœur, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection le 23 décembre 1971, à l'âge de 74 ans. Mur, le 24 décembre 1971.

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course,

J'ai gardé la foi. L'incinération aura lieu lundi 27 décembre, à Lausanne.

Culte au crématoire de Montoie, à 15 h 15. Il n'est pas possible de refuser les fleurs

que la défunte a tant aimées, prière cepen-dant de penser plutôt en sa mémoire, au foyer d'enfants Les Billodes, le Locle, c.c.p. 23 - 317 ou à l'hôpital de Payerne, c.c.p. 10 - 10425 Lausanne

Le pasteur et Madame Roland Jeanneret. Saint-Cloud, leurs enfants et petitsenfants:

Monsieur et Madame Francis Jeanneret et leur fils, à Bry sur Marne; Monsieur et Madame Olivier Jeanneret, au Locle, leurs enfants et petits-enfants; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

#### Madame **Bernard JEANNERET**

née Alice BERNARD

leur chère mère, grand-mère, arrière-grandmère, tante, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 86me année. 2000 Neuchâtel, le 24 décembre 1971. (Pertuis-du-Sault 18)

> Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu. Mat. 5: 7.

L'incinération aura lieu mardi 28 dé-Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Fondation du home de l'Ermitage (c.c.p. 20 - 1210)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Aimez - vous les uns les autres

Madame Alexis Gretillat-Zurcher et ses enfants Colette, Henri et Suzanne, à Montmollin; Madame et Monsieur Ernest Béguin-

Gretillat, leurs enfants et petits-enfants, à Bôle et à Rochefort; Madame Ida Zurcher, ses enfants et petits-enfants, à Inkwil (BE), ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part

du décès de

#### Monsieur Alexis GRETILLAT

leur cher époux, papa, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 54me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage. Montmollin, le 26 décembre 1971.

Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal, car Tu es avec moi, c'est ton bâton et ta houlette qui me protègent.

Ps. 23. L'ensevelissement aura lieu mercredi 29 décembre.

Culte au temple de Coffrane à 14 heures Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part NEW YORK AND PROPERTY OF A WARRANT WARRANT

Les enfants et petits-enfants de feu Madame Auguste Imer-Brand; les enfants et petits - enfants de Madame Emile Descombes-Brand; les enfants et petits enfants de feu Madame Hélène Clottu-Zaugg, ont le chagrin de faire part du décès de

#### Madame Ida ZAUGG née BRAND

chère tante, grand-tante et parente, leur que Dieu a reprise à Lui, dans sa 94me année, après une longue maladie. Saint-Blaise, le 23 décembre 1971.

> Le soir venu, Jésus leur dit: « Passons sur l'autre rive. »
>
> Marc 4: 32.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Saint-Blaise, le 27 décembre. Culte au temple de Saint-Blaise, à

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors de son deuil, la famille de

Monsieur Pierre-Walter NYFFELER

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, messges et leurs envois de fleurs, l'ont entourée durant ces jours d'épreuve. Serrières, décembre 1971.

## Arrigo Tél. 31 12 24

Fabrique de cercueils

#### Avis mortuaires

Madame David Jeanhenry-Schwab, à Nidau, et ses enfants: Mademoiselle Eliane Jeanhenry, à

henry, à Malvilliers;

Monsieur et Madame Jean-David Perret-Schwab, à Rio-de-Janeiro, leurs enfants et petits-enfants:

leurs enfants Renée et Lucas, à Rio-de-Monsieur et Madame H. de Aguilar,

Janeiro; Monsieur et Madame Willy Mader-

ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Théo SCHWAB

maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, survenu dans sa 86me année.

(Rue Louis-de-Meuron 8)

Vous connaîtrez la vérité, et la

Culte au temple de Saint-Blaise, à

Domicile mortuaire: hôpital de la Provi-

dence, Neuchâtel. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Il me dirige près des eaux paisibles, il restaure mon âme. Ps. 23:2

Madame Maurice Vuillemin, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants: Madame et Monsieur Paul-André Mat-

Monsieur Jean-Pierre Vuillemin, à Ge-Madame et Monsieur Charles Zaugg, au

Landeron; leurs enfants et petite-fille :
Madame et Monsieur Paul-André
Schmid, à Prilly, et leur petite Valérie ;
Mademoiselle Ginette Zaugg, au Lan-Madame et Monsieur Willy Zaugg;

enfants de feu Louis-E. Laubscher; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules-A. Vuillemin, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

leur très cher et regretté époux, papa, beaupère, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 84me année,

2053 Cernier, le 25 décembre 1971. (Bois-Noir 19.)

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 10 heures,

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame René-Albert Rognon-Grandjean,

enfants; Monsieur et Madame René Rognon, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur Marcel Rognon, à Neuchâtel,

Monsieur et Madame Maurice Rognon, à Neuchâtel, leurs enfants, petits-enfants

et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur

#### arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, ins sa 80me année, après une longue ma-

2000 Neuchâtel, le 24 décembre 1971. (Ecluse 61) Aimez-vous les uns les autres

comme je vous ai aimés.

Jean 13 : 34. L'incinération aura lieu lundi 27 décem-Culte à la chapelle du crématoire, à

15 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du F.-C. Comète, Peseux, a le pénible devoir de faire part à ses mem-

#### bres du décès de René-Albert ROGNON

père de Monsieur Edmond Rognon, membre dirigeant de la section juniors. Pour les obsèques, prière de se référer

à l'avis de la famille.

#### Le comité de la société de secours mutuels « L'Abeille » a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de Monsieur René ROGNON

Le comité de la section Neuchâtel-télé-phone de l'Union PTT a le pénible devoir

membre de la société.

membre retraité.

#### d'annoncer le décès de son cher collègue Monsieur René ROGNON

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Confection soignée FLEURS ROBERT DURNER

Gerbes mortuaires, couronnes

Place Pury 25 36 07 - Maladière 25 32 30

## la République de Montmantre salue ses citoyens d'honneur et les remercie au nom des Poulbots et des Vieux de la Butte

de-Grandson,
ainsi que les familles Bovard, Fauguel,

Filleux, parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Blanche BOVARD - FAUGUEL

née FILLEUX

leur très chère maman, grand-maman, ar-

rière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 90me année.

Le cœur d'une mère est un trésor

que Dieu ne donne qu'une fois.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix,

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Marcel Robert-Gschwind et ses

Madame Gabrielle Robert, à Colombier;

Monsieur et Madame Claude Robert-

Mademoiselle Anne-Lise-Robert, à Mon-

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du

Monsieur Marcel ROBERT

leur cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, beau-fils, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa

2013 Colombier, le 24 décembre 1971.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 décembre, à 14 heures, à la chapelle du crématoire de Neuchâtel.

Domicile mortuaire: pavillon du cime-

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité et les membres de l'Associa-

tion des distillateurs romands ont le pé-nible devoir d'annoncer le décès de leur

Monsieur Marcel ROBERT

Pour les obsèques, prière de se référer

Le Conseil communal de la commune de

Colombier a le pénible devoir de faire part

**Monsieur Marcel ROBERT** 

membre du Conseil général, chef local de

la protection civile, ancien commandant du

Pour les obsèques, se référer à l'avis de

Les employés et le personnel de la Mai-

son Marcel Robert ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur estimé patron

Monsieur

Pour les obsèques, se référer à l'avis de

L'Association des chefs locaux de la pro-

tection civile du canton de Neuchâtel le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur Marcel ROBERT** 

Les obsèques auront lieu mardi 28 dé-

cembre 1971, à 14 heures, au crématoire

Le comité de l'Amicale des contempo-rains de 1923 de Colombier et environs

a le profond regret d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Marcel ROBERT

président du groupement depuis sa fon-

Ils garderont de lui le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, s'en référer à l'avis

Le comité de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique a le pénible

devoir d'annoncer à ses membres le décès

Monsieur Marcel ROBERT

membre honoraire fédéral, cantonal et de

Il gardera de ce membre un excellent souvenir et il prie les gymnastes d'assister aux obsèques qui auront lieu mardi 28 décembre, à 14 heures, à la chapelle

a le profond chagrin d'annoncer le décès

Monsieur Marcel ROBERT

Nous garderons de notre ami Marcel un

Pour les obsèques, prière de se référer

L'état-major, les sofs et sap. du corps

de sapeurs-pompiers de Colombier, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur

le capitaine

Marcel ROBERT

Ils garderont de lui un souvenir recon-

La S.F.G., section de Colombier, a le

pénible devoir d'annoncer le décès de son

Marcel ROBERT

Son amitié et son dévouement resteront

les traits les plus marquants de son acti-vité au sein de la section.

Les membres sont invités à participer

aux obsèques et se retrouveront mardi 28 décembre, à 13 h 15, devant la poste.

souvenir reconnaissant de son grand dévoue-

l'Union de gymnastique du Vignoble.

L'Union romande de gymnastique

membre d'honneur romand.

ment pour la S.F.G.

à l'avis de la famille

ancien commandant,

membre honoraire

membre honoraire fédéral.

A TOTAL CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE PARTY

**Marcel ROBERT** 

Hoferer et leur fils, à Colombier;

tana-Crans;
Madame Elizabeth Gschwind, à Bâle,

enfants Isabelle, Nicole et Marc, à Colom-

2022 Bevaix, le 24 décembre 1971.

(Rue de Neuchâtel 1)

Culte au temple, à 14 heures.

mardi 28 décembre.

48me année.

(Rue Haute 19)

tière de Beauregard.

distillateur à Colombier.

corps de sapeurs-pompiers.

commerçant à Colombier.

chef local de Colombier.

la famille.

la famille.

de Neuchâtel.

de la famille.

du crématoire.

de leur cher camarade

à l'avis de la famille.

fidèle membre

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Il est bon d'attendre en repos la délivrance de l'Eternel. Madame Fernande Brunner-Fauguel et familles, à Bevaix et à Obfelden;
Monsieur et Madame René Jeanneret-Fauguel et familles, aux Tuileries-de-Grandson, à Cortaillod et à Renens;
Madame Marthe Dagon, aux Tuileries-de-Grandson

Monsieur et Madame Daniel Jean-

les docteurs J. et J.-B. de Menezes et

à Sao-Paulo, Mademoiselle Michèle Perret, à Rio-de-

Schwab et leurs enfants, à Neuchâtel:
Monsieur Laurent Mader,

Monsieur Jacques Mader, ainsi que les familles parentes et alliées,

## née Elise BURKHALTER

leur très chère maman, belle-maman, grand-

2074 Marin, le 23 décembre 1971.

vérité vous affranchira. L'enterrement aura lieu lundi 27 décem-

Madame Maurice Vuillemin:

they et leurs enfants, à Chézard; Monsieur et Madame Roger Vuillemin, à Peseux, et leur fils

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Vuillemin; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-

Monsieur Maurice VUILLEMIN employé V R retraité

après une longue maladie.

L'incinération aura lieu mardi 28 décem-

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-

ses enfants et petits-enfants; Monsieur Edmond Rognon et sa fille, à

#### René-Albert ROGNON leur très cher époux, papa, grand-papa,

Une mesure qui s'imposait

# 

canton s'occupent maintenant des travaux d'introduction du registre foncier fédéral. Le registre foncier est un ensemble de moyens de publicité des droits réels immobiliers,

érigé en service public.

Il donne donc des indications quant au droit de propriété qui est un droit total, aux droits limités que sont les servitudes, aux droits de gage, droit de réalisation sur la valeur de la chose et, enfin, quant aux charges foncières quasiment inexistantes dans notre canton. On trouve encore au registre foncier des droits personnels, par exemple, les droits d'emption, de préemption, de réméré, les baux, etc. ainsi que des mentions. Dans cette catégorie entrent les restrictions de la propriété foncière, fondée sur le droit public, ainsi que, par exemple, l'obligation de rétrocéder des subsides, etc.
En 1954 et 1960 déjà, des députés interpellèrent le Conseil d'Etat sur la nécessité

d'introduire le registre foncier fédéral, formalité imposée d'ailleurs par le Code civil

Le registre foncier neuchâtelois est régi par l'article 104 de la loi d'introduction du Code civil suisse et par le règlement du registre foncier du 25 septembre 1911. Il est composé de trois livres principaux :

1. Le livre casier dans lequel est ouvert à

chaque parcelle de la commune, dans l'ordre numérique, la moitié d'un feuillet indiquant la désignation sommaire du bien-fonds, sa référence au livre cadastral, la date et le mode d'acquisition, l'indication sommaire des servitudes et des gages et les annotations de droit personnel.

2. Le registre cadastral dans lequel un

chapitre est ouvert à chaque propriétaire et la description de l'immeuble, numéro d'article, nom local, nature, surface, servitude et les mentions.

3. Le registre des gages immobiliers constitué par la collection reliée des copies authentiques ou des originaux des actes

constitutifs de gage immobilier.

Le registre foncier est encore composé d'un certain nombre de registres accessoires. Les effets juridiques du registre foncier neuchâtelois sont les mêmes que ceux du registre foncier fédéral, mais les inscriptions doivent être inscrites dans deux registres, soit au livre casier et au registre cadastral pour tout ce qui touche à la propriété et aux servitudes ou au livre casier et au registre des gages immobiliers pour les hypothèques, cédules, etc.

### LES INCONVÉNIENTS DE L'ANCIEN SYSTÈME

A l'époque où il a été créé, le registre foncier cantonal était une œuvre remar-quable. Avec le rythme des opérations, ce système de la double inscription présente système de la double inscription présente aujourd'hui bien des inconvénients: longues transcriptions manuscrites — d'où perte de temps — travail fastidieux, risques d'erreurs, sans parler de la calligraphie qui n'est — hélas, aujourd'hui — plus ce qu'elle était il n'y a pas si longtemps. De plus, la consultation n'est pas des plus aisées les consultation n'est pas des plus aisées les consultation n'est pas des plus aisées, les renseignements pour un même bien-fonds se

trouvant dans trois registres différents.

Le registre foncier fédéral est régi par les articles 942 à 977 du Code civil suisse. Il

#### Perte de maîtrise: trois blessés

AU VOLANT DE SON AUTO, M. José Turk-Gomez, de Saint-Blaise circulait hier, à 18 h 10, route des Falaises, en direction de Saint-Blaise. A la hauteur du Red-Fish, il perdit la maîtrise de son véhicule qui traversa le trottoir, heurta un mur et s'immobilisa sur le toit de l'autre côté.

Le conducteur, et deux passagers, Mlle Begonia Martiner (Saint-Blaise), M. Adolfo Millet (Cressier), ont été hos-pitalisés à Pourtalès. La voiture est hors d'usage.

#### Colombier: la partie de «stock-car» finit mal

Dans la nuit de Noël, M. Bernard Schaller (Cortaillod), quittait son domicile, vers 20 heures, au volant d'une voi-ture de location. En démarrant, il emboutit une voiture qui fut projetée contre un mur et prit la fuite en direction de Boudry, puis de Neuchâtel.

A Areuse, sa voiture fit plusieurs tête-à-queue et finit sa course sur les rails du tram. Le conducteur réussit néanmoins à repartir et roula alors sur la partie gau-che de la chaussée. Puis, près du château de Colombier, sa machine emboutit une voiture où avaient pris place M. et Mme Adrien Niederhauser (Cortaillod). Ces derniers ont été hospitalisés aux Cadolles. Le conducteur a été soumis à une prise de sang et emmené par la police.

CORTAILLOD

#### Perte de maîtrise: conducteur grièvement blessé

M. Cesarino Spizzo, 22 ans, d'Areuse, circulait, vendredi soir, au volant de son auto rue du Temple, à Cortaillod, lorsqu'il perdit la maîtrise de son véhicule; celui-ci dérapa sur la chaussée et heurta violemment

un mur bordant la route.
Grièvement blessé, M. Spizzo a été hospitalisé aux Cadlles, puis transféré dans un établissement hospitalier de Genève. Le permis du conducteur a été saisi.

est composé de deux registres principaux: le grand livre, tenu sous forme de fiches dans le canton, à l'instar des cantons de Vaud, Genève et Fribourg, et le journal, ce dernier étant d'ailleurs propre aux deux

systèmes.

Comme pour le registre foncier cantonal, nous trouvons aussi des registres accessoires. Le système fédéral donne la vue d'ensemble de la propriété foncière par le répertoire des propriétaires et centralise sur un seul document tous les renseignements

un seur document tous les renseignements juridiques relatifs à l'immeuble.

L'introduction du registre foncier fédéral a débuté, dans le canton, en 1963. Elle est régie par un règlement du Conseil d'Etat du 12 février 1963. Cette introduction a été décidée non seulement en fonction des avantages incontestables que représente le registre foncier fédéral, mais aussi pour satisfaire aux exigences du Code civil

#### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Le conservateur du registre foncier établit un dossier pour chaque propriétaire. Il met à jour la propriété (succession, modification de l'état civil, indication du genre de propriété). Il épure ensuite les servitudes. C'est là le travail le plus long et le plus délicat. Trop longtemps, dans le canton, les servitudes de passage, de conduite d'eau, de canaux-égouts, etc. étaient inscrites sans que les fonds dominants (ceux qui bénéficient de la servitude) et les fonds servants (ceux qui en sont grevés) ne soient indiqués, pas plus d'ailleurs que le genre de passage n'était précisé.

Cette manière de faire n'est pas conforme à la loi et à la jurisprudence. Aussi le conservateur doit-il, pour procéder à ces régularisations, prendre contact avec tous les propriétaires concernés par la servitude. Il profite de l'occasion qui lui est donnée de rencontrer les propriétaires pour proposer la radiation de servitudes lui paraissant avoir perdu toute valeur juridique ou devenues manifestement inutiles.

La procédure d'introduction du registre

foncier fédéral prévoit également la réunion des biens-fonds contigus en une seule par-celle. A cet effet, le conservateur consulte également les propriétaires qui ont la possi-bilité de s'opposer à la réunion. Cette faculté ne leur est cependant pas accordée si les bornes ont été enlevées.

Une fois ces opérations terminées, le conservateur établit le nouveau grand livre et le met à l'enquête finale durant 30 jours. Tous les intéressés (propriétaires, bénéficiaires ou grevés de servitudes, créanciers hypothécaires) reçoivent un avis personnel en plus des trois avis qui paraissent dans la Feuille officielle. Les propriétaires recevent. Feuille officielle. Les propriétaires recevront, après l'enquête, une photocopie de la fiche constatant l'état de leur bien-fonds. Les frais de l'introduction du registre

#### Où le registre foncier fédéral est-il déjà en vigueur?

Le registre foncier fédéral est introduit - ou en voie de l'être - dans les communes suivantes : district de Neuchâtel: Enges, Saint-Blaise, Cressier, Marin; district de Boudry: Be-vaix; district du Val-de-Travers: les Verrières, les Bayards, Couvet, Fleu-rier; district du Val-de-Ruz: Fontainemelon, les Hauts-Geneveys, district de la Chaux-de-Fonds : les Planchettes; district du Locle: le Cer-

neux-Péquignot. Le registre foncier fédéral est in-troduit sur la base de la mensuration existante.

#### **BOUDRY** Un comptoir? Oui mais...

(c) Selon certaines rumeurs la création d'un comptoir de Boudry qui remplacerait en quelque sorte l'ancienne foire des vins dont la dernière avait eu lieu sauf erreur en 1949 aurait été envisagée. Contacté à ce sujet, le principal promoteur de cette manifestation nous a déclaré qu'il était prématuré d'aborder les destinées d'une telle manifestation. Il ne s'agit en fait que d'une affaire quies t en train de « couver ». Il reste encore de nombreux détails à régler et surtout de nombreux contacts à prendre. Il sera possible d'en parler définitivement sur des bases solides, seulement d'ici à quelques

### **ICORCELLES-CORMONDRÈCHE**

#### Noces d'or

Abonnés de longue date à notre journal, M. et Mme Paul Perret-Minder, habitant rue de la Gare, à Corcelles-Cormondrèche, célébreront leurs 50 ans de mariage.

#### MONTALCHEZ Noces d'or

M. et Mme Edouard Nussbaum, domiciliés aux Prises-de-Montalchey, ont célébrés leurs 50 ans de mariage. Agés respectivement de 78 et 75 ans ils sont nés tous les deux aux Prises où ils ont toujours habité. Ils y ont élevé leurs deux filles tout en exploitant un domaine agricole.

C'est entourés des membres de la famille qu'ils ont fêté leurs noces d'or.

## VOLATE COLLSION FRONTALE ENTRE LIGNIÈRES ET LE LANDERON

#### CONDUCTRICE GRIÈVEMENT BLESSÉE

Mme Angéline Wipf, de Neuchâtel, circulait en voiture, dimanche, vers 10 h 15, de Lignières en direction du Landeron. Pour une cause encore indéterminée, son véhicule entra en colli-sion frontale avec une auto arrivant en sens inverse, pilotée par M. René Bridevaux, de Neuchâtel.

Grièvement blessée, Mme Wipf fut hospitalisée aux Cadolles pour, vraisemblablement, une fracture de la mâchoire et de la cheville droite, ainsi que pour des douleurs aux côtes; elle a été transférée à l'hôpital de l'Isle, à Berne. M. Brideveux n'a poe été blessé Bridevaux n'a pas été blessé.

sous réserve des émoluments suivants : 2 fr. par parcelle pour la délivrance des documents constatant l'état des biens-fonds, plus un émolument global de 5 fr. à 20 fr. suivant la complexité des opérations auxquelles les immeubles d'un propriétaire ont donné

Cette minime participation se justifie aisément. En fait, on peut considérer l'intro-duction du registre foncier fédéral — en termes familiers — comme un grand nettoyale de printemps de la propriété immobilière. Après ce travail, les proprié-taires reçoivent des parcelles en ordre, aussi bien en ce qui concerne la propriété, les servitudes, les annotations que les gages.

Malgré sa suffisance juridique, le registre foncier cantonal comporte les défauts de structure que nous venons d'énumérer. Le changement de système s'imposait donc. Son maintien n'était d'ailleurs qu'une solution provisoire.

Le canton a compris la nécessité qu'il y avait d'avoir un registre aussi important que le registre foncier clair et facile à consulter. Des expériences vécues, on peut affirmer que toujours les conservateurs ont trouvé auprès des autorités communales et des propriétaires une compréhension réjouis-sante qui prouve bien la nécessité qu'il y avait à introduire le registre foncier fédéral.

## Une foule joyeuse et recueillie au temple du Bas



♠ L'ENTHOUSIASME a finale-ment eu raison de l'habitude! Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, c'est une foule considérable, dont un nombre imposant de jeunes, qui se pressait pour vivre ensemble un peu de la nuit de Noël au temple du Bas. Une foule tour à tour recueillie dans le silence, bousculée par les interpellations toutes d'une pièce d'un jeu scénique qui flétrissait la commercialisation outrancière de Noël, vibrant d'une même foi à l'écoute de la parole, la bonne nou-

velle de Noël, partageant enfin le

même Christ présent.
Incontestablement, ce soir-là, plus exactement cette nuit-là, les jeunes avaient bien fait les choses et les adultes le leur ont bien rendu. On l'a bien senti à la fin de ce culte de la Nativité peu commun où jeunes et moins jeunes se mêlèrent joyeusement en un sympathique brouhaha. Le départ était donné, il ne restait plus qu'à réaliser ensuite ce Nël de joie et de partage dans la réalité de tous les jours.

#### LA CHAUX DEFONDS

# NOËL EN VILLE



Les fêtes de Noël, à la Chaux-de-Fonds, ont connu la même ferveur dans les égli-ses des diverses confessions. Ici et là, on a continué à mettre sur pied des saynètes et récits bibliques interprétés par les enfants. D'une manière générale, les habi-tants n'ont pas déserté la cité et la présence d'un soleil remarquablement chaud, les aura plutôt poussés à se promener.

#### Ivresse au volant: collision

(c) Au volant de sa voiture, M. L. N., domicilié à Neuchâtel, circulait samedi vers 21 h 20 sur la route de la Vue-des-Alpes, venant de la Chaux-de-Fonds. A la sortie du virage de la Motte, le con-ducteur a perdu la maîtrise de sa machine qui a été déportée à gauche et est venue heurter une auto conduite par M. B. F. de la ville, qui venait normalement en sens inverse. Le premier automobiliste, suspect d'ivresse, s'est vu saisir son permis. Dégâts.

> Lire d'autres informations chaux-de-fonnières et locloises en page « Dernière heure »

En revanche, on a noté une baisse de sportifs sur les pistes dont la plupart mon-traient des touffes d'herbe!

Comme les années précédentes, la place du Marché a abrité une dizaine de jours avant les fêtes, une vaste forêt de sapins blancs ou rouges. Ceux-ci, pour la plupart, nous viennent de contrées lointaines, de Pologne notamment. Mais les produits locaux ou suisses sont plutôt rares.

La demande par ailleurs se portait es-

sentiellement sur des sujets plutôt petits, en raison surtout des appartements mo-dernes, bas souvent, et d'un nombre res-treint de pièces. Cela a fait le bonheur de ceux qui aiment les arbres élancés, qui partaient souvent à des conditions plus qu'intéressantes, même si dans l'ensemble, l'arbre de Noël se paie bien.

#### Permis saisi

(c) Samedi vers 16 h 15, une voiture conduite par M. Manuel Lopez, domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait rue de l'Hôtelde-ville en direction sud. A la hauteur du Bar 72, dans un virage à gauche, le con-ducteur a perdu la maîtrise de sa machine qui a heurté un mur, traversé la chaussée puis heurté une passante, Mme Monique John, de la ville, qui marchait sur le trottoir. La passante a été transportée à l'hô-pital. Elle souffre d'une commotion cérébrale, de plaies au visage et aux genoux. Le conducteur s'est vu saisir son permis



#### **Collision: trois** Français blessés

SAMEDI, peu après minuit, une voiture, pilotée par M. Jean-Jacques Lehnherr (Marin), circulant rue des Gouttes-d'Or en direction de Saint-Blaise, est entrée en collision avec une auto, conduite par M. Daniel Haenlin (Mulhouse). Une collision s'ensuivit qui fit trois blessés dans la voiture française: MM. François Haenlin, Antoine Haenlin et sa femme Monique, qui Haenlin et sa femme Monique, qui furent hospitalisés à Pourtalès. Le permis de M. Lehnherr a été saisi.

## Le residurant neuchâtelois a fermé ses portes

LES HABITUÉS DU RESTAU— RANT neuchâtelois, au faubourg du Lac, ont été informés de la fermeture de l'établissement en date du 30 no-vembre déjà. On apprend à ce sujet que le Département social romand, qui que le Departement social romand, qui exploitait le restaurant depuis quelque 25 ans, a dû se résoudre à prendre cette décision car les locaux dont il était locataire ne répondaient plus à une exploitation rationelle et moderne. Il aurait fallu réaliser des transformations et aménagements que les propriétaires de l'immeuble n'étaient pas disposés à faire. Les douze personnes qui y étaient occupées ont été replacées ailleurs dans l'organisation pour autant qu'elles acceptent de quitter Neuchâtel.

Continuateurs de la tradition instaurée par les Foyers du Soldat de la der-nière guerre, le Département social ro-mand (DSR) occupe actuellement quel-que 700 personnes en Suisse romande. Son activité fort appréciée, notamment dans le domaine des restaurants d'endans le domaine des restaurants d'en-treprise, déborde même outre Sarine, puisqu'elle comporte la gérance d'un restaurant CFF à Thoune.

Dans le canton de Neuchâtel, le DSR

s'occupe d'une demi-douzaine de res-taurants tandis qu'il en tient une sep-tantaine dans les cantons romands. Une dizaine d'entre eux sont des établissements publics connaissant des for-tunes diverses comme en connaissent d'ailleurs les restaurants commerciaux en général.

en general.

Il est toutefois bon de constater que le Volksdienst, qui est en Suisse allemande le pendant du DSR, et de même vocation que lui, mais trois fois plus répandu, gère uniquement des restaurépandu, gere uniquement des réstau-rants d'entreprise, et foyers du soldat. Dans le domaine public, une organisa-tion à but social, ne disposant par conséquent pas de réserves suffisantes, supporte nécessairement moins facile-ment les charges et les aléas d'une exploitation purement commerciale. Dans le domaine de la restauration, du reste les conditions de concurrence rendent la lutte très âpre.

Notons d'ailleurs que le DSR ne re-coit aucun subside d'aucune sorte des collectivités publiques contrairement ce qu'on pourrait penser à priori en considérant sa vocation traditionnelle.

## Une exposition hors-série 60 véhicules de course et de sport au PANESPO



Voir de près, une fois, ces extraordinaires engins mécaniques que sont les voitures de course de Fromule I pilotées sur tous les circuits d'Europe par les grands du moment, approcher les plus fameuses voitures de sport, des petites 1300 cm3 au monstre de 7 litres 9 (800 CV - 350 km/h!) ou admirer quelques-unes des plus rapides motocyclettes de course actuelles, tels sont les privilèges assez exceptionnels qui sont offerts aux amateurs de sport et de compétition, à Neuchâtel, pendant une bonne semaine (jusqu'au 2 janvier), sous le patronage de la FAN-

Sur le plan romand, à l'exception d'une petite exposition de trois jours qui s'était déroulée à Lausanne, c'est la première fois qu'autant de véhicules sont réunis.

Cette initiative, qui mérite la plus vive attention, le Centre de pilotage de Lignières (CPL) et son directeur, M. Wipf, de Neuchâtel. l'ont prise précisément pour donner l'occasion unique, à tous ceux qui, de près ou de loin, suivent les sports mécaniques d'approcher ces bolides et d'en faire le tour tout à loisir. En outre, cette exposition s'inscrit parfaitement dans la ligne de la politique suivie par le CPL en matière de cours de perfectionnement de conduite, un des procédés les plus efficaces pour diminuer le nombre des accidents.

A cet égard, il y a lieu de noter que le CPL met plus l'accent sur la

#### Cadeau de Noël pour les carrossiers Nombreuses tôles froissées

• VENDREDI, vers 9 h, une auto a heurté l'arrière d'une voiture à l'ar-rêt faubourg du Lac. Puis, peu après midi, lors du dépassement d'une camionnette, une voiture est entrée en collision avec une autre machine, rue des Battieux. A 14 h 30, avenue du Vignoble, deux véhicules se sont heurtés, alors qu'à 15 h 25, un camion avec remorque est entré en collision, avenue Dubois, avec une voiture venant en sens inverse. C'est à 17 h 45 qu'un tram heurté, rue des Draizes, une auto stationnée trop près de la ligne. A 18 h 50. vendredi toujours, une voiture, qui cir-culait rue des Sablons, a accroché la portière entrouverte d'une auto en sta-tionnement; à 20 h, un véhicule, qui circulait avenue du Premiers-Mars en direction de Saint-Blaise, a embouti l'arrière d'une voiture à l'arrêt au feu

Toutes ces collisions n'ont fait que des dommages matériels.

pratique du sport automobile que sur la compétition qui se situe sur un autre plan.

Enfin, cette exposition, remarquable par sa valeur documentaire, voudrait montrer aux organismes tels que TCS, ACS, BPA tout ce qu'ils pourraient faire pour contribuer plus encore à la sécurité routière, par l'amélioration régulière de la conduite et les cours de perfectionnement, que ce soit à Lignières ou ailleurs. Le regretté Jo Siffert est également

présent au Panespo: quatre des voitures qu'il pilota sont là, avec le side-car du champion Mühlemann dont Siffert fut le passager en 1958.

A côté de mécaniques plus ou moins modernes, on a un regard attendri pour la petite Simca-Gordini 1947 (4 cyl. 569 cm3) une monoplace qui eut ses heures de gloires immédiatement après la guerre.

D'autres véhicules, qui marquèrent l'évolution de la mécanique automo-bile durant ces quinze dernières années, achèvent de faire de cette exposition, agrémentée de très belles photos et dont la présentation générale est à souligner, une manifestation d'un réel intérêt, qui a attiré le public dès son inauguration, hier.

#### A propos d'un centre d'accueil et d'information

IL Y A PRÈS de deux mois, à demande des instigateurs, nous avions publié un communiqué annonçant l'ouverture prochaine d'un Centre d'accueil et d'informations, pour les jeunes, situé au 6, rue de la Place-d'Armes, à Neuchâtel. Soucieux de bonnes informa-tions, au point qu'ils en étaient presque avares, ces jeunes viennent aujourd'hui « Contrairement à ce qui a été dit,

précisent-ils, notre centre n'est ni ouvert, ni autonome. Actuellement, une vingtaine de jeunes et d'adultes travail-lent à la réfection de nos locaux qui sont autofinancés et appuyés par quel-ques dons privés. Notre désir est d'ouvrir bientôt un centre d'accueil et d'in-formations qui, en plus des activités habituelles (théâtre, peinture, poterie, tissage), permettra à chacun d'aborder librement, en toute confiance et sans for-malité administrative, n'importe quel problème personnel, familial, juridique, médical, etc.

» Tous ceux qui participent actuelle-ment aux travaux du centre le font dans un esprit de paix, en vue d'un service auprès de jeunes moins favorisés qu'oux. qu'eux. »

Ces jeunes qui bénéficient de l'appui de nombreux parents présenteront eux-mêmes prochainement leur centre au public, probablement au printemps pro-

### A LOUER

A louer à

#### **Cortaillod-village**

comme dépôt, grange, solier et écurie désaffectés, ainsi qu'un garage pour janvier ou février 1972.

S'adresser à Attilio Pizzera & fils, Cortaillod. Tél. 42 11 90.

#### Locaux

au centre de la ville. Possibilités diverses, galerie d'art, etc. Loyer avantageux. Libre immédiatement Faire offres sous chiffres AO 2922 au bureau du journal.

#### CHAMBRES

Etude Clerc, notaires Rue Pourtalès 2 - Tél. 25 14 68 A louer immédiatement ou pour date à convenir, quartier église catholique,

#### chambre indépendante

avec cabinet de douches. Ascenseur, vue sur le lac.

Etude Clerc, notaires Rue Pourtalès 2 - Tél. 25 14 68

A louer immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des

#### chambre indépendante meublee

avec cabinet de douches. Chauffage général au mazout. Loyer mensuel Fr. 165 .-- .

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

> Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

## OFFRES D'EMPLOIS

La société des forces motrices de l'AVANÇON à BEX

## POUR SON USINE DE PRODUCTION DE SUBLIN:

- des électriciens
- des mécaniciens - des mécaniciens-électriciens
- des serruriers

### POUR SON RESEAU:

- des électriciens intérieur
- des ouvriers monteurs de lignes.

Pour ces différents postes, nous offrons :

- places stables et bien rémunérées avantages sociaux.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres détaillées à la direction FMA-BVB, avenue de la Gare, 1880 BEX. Tél. (025) 5 21 41.

#### CINÉMA DES ARCADES

cherche pour entrée immédiate

# PLACEURS

FIXES OU AUXILIAIRES

Se présenter à la caisse ou téléphoner au 25 78 78.

#### L'Hôpital du Val-de-Ruz à Landeyeux (10 km de Neuchâtel)

IMMEUBLES

## La résidence les Arolles

vous offre une résidence secondaire à

## Arolla (VS) - 2000m.

Appartements meublés, tout confort de

- 2 pièces et cuisine d'env. 60 m2 dès Fr. 55.000.-3 pièces et cuisine d'env. 80 m2 dès Fr. 82.000.-
- 4 pièces et cuisine d'env. 92 m2 dès Fr. 110.000.-Garages à Fr. 10.000.--.

Pour visiter: M. Jean ANZEVUI, chalet en face de l'hôtel Mont-Collon; bureau de vente ouvert le samedi de 15 à 18 h et le dimanche de 11 à 12 h et de 14 à 16 heures Pour traiter: SOGIM S.A., rue du Maupas 2, à Lausanne. Tél. (021) 20 56 01. cherche

#### laboratine

qualifiée, pour entrée immédiate ou à convenir. Poste indépendant dans un établissement de 100 lits. Possibilité d'être bien logée sur place dans pavillon du personnel. à discuter suivant qualifications.

Faire offre à la direction médicale : Dr M. CORNU.

2046 Fontaines (NE).

Je cherche

#### FEMME DE MÉNAGE

pour tous les vendredis matin ou samedis matin. Tél. 25 11 48.

C'EST MANPOWER LE TRAVAIL TEMPORAIRE C'EST MANPOWER TEMPORAIRE C'EST MANPOWER LE TRAVAIL TEMPORAIRE C'EST MANPOWER LE TRAV C'EST MANPOWE TEMPORA MANPOWE ST MANPOWER Travail immédiat Salaire Immédiat dessinateur en machines TEMPO Manpower vous attend: TEMPOR/ E C'ES LE TR TEMPO 8 a, rue du Seyon tél. 24 76 76 L'inscription est gratuite RE C'ES MANPOW LE TRAVAIL TEMPORAIRE C'EST MANPOWER LE TRAVAIL TEMPO C'EST MANPOWER LE TRAVAIL TEMPORAIRE C'EST MANPOWER

FAN - EXPRESS

Nous fabriquons des accumulateurs, des appareils à courant faible, des pièces moulées et injectées. Pour faire face à la diversification de nos programmes, et à leur incessante extension, nous désirons

 analyse des postes de travail - collaboration à des travaux, en prévi-

sion de nouveaux systèmes de rému-

études de rationalisation et leur réalisation, en collaboration directe avec les différentes instances de l'entreprise.

Il s'agit d'activités intéressantes et variées. L'utilisation — dans le cadre de nos fabrications — de méthodes de travail modernes offre à un candidat capable et avant de l'initiative la possibilité de se promouvoir et d'élever son niveau de qualification professionnelle.

Notre entreprise de grandeur moyenne est dotée de prestations sociales intéressantes.

Les offres qui nous seront soumises, accompagnées des documents usuels, seront traitées confidentiellement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en se mettant en rapport **ELECTRONA S.A.,** 

**ELECTRONA** 

2017 BOUDRY (NE).

Tél. (038) 42 15 15, interne 497.

#### LA RADIO SUISSE ROMANDE

cherche, pour son studio de radiodiffusion à Lausanne,

# une employée de bureau

pour sa discothèque.

Nationalité suisse. Entrée à convenir.

Faire offres de service détaillées, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, au département administratif de la RADIO SUISSE ROMANDE, Maison de la Radio, 1010 Lausanne.

Entreprise spécialisée en carrosserie et construction, une des plus grandes de Suisse romande, cherche un bon mécanicien capable de diriger le département mécanique (garage) en qualité de

# 

Nous désirons un candidat sérieux, s'intéressant à cette branche et possédant des connaissances professionnelles approfondies.

En outre, nous cherchons, pour décharger nos collaborateurs, un

pour travaux intéressants (construction spéciale), ainsi qu'un

ayant de très bonnes connaissances en peinture synthétique et acrylique, et une certaine habileté dans la conduite du personnel (cabines de giclage LUEM).

Nous offrons une ambiance de travail agréable, caisse de retraite ou de prévoyance et bon salaire.

Nous attendons avec plaisir vos offres écrites sous chiffres No 93-15.360, Annonces Suisses S.A., 2740 Moutier.

# 

Fin de notre lotissement (8 immeubles - 134 appartements) A cette occasion, profitez de nos conditions spéciales

Sont encore à vendre à Neuchâtel:

- 2 appartements 6 pièces 149 m² avec cheminée de salon
- 2 appartements 4 pièces 112 m<sup>2</sup>

- appartement 6 pieces 148 m<sup>2</sup> avec cheminée de salon
- 2 appartements 2 pièces 79 m<sup>2</sup>
- 2 appartements 4 pièces 108 et 112 m<sup>2</sup>

Hypothèques à disposition.

Achetez votre appartement avant les nouvelles hausses, vous vous en féliciterez!

Faire offres à: G. FANTI, rue du Lac 19 2014 Bôle Tél. (038) 411284

#### NOTRE FEUILLETON

## Un cadavre dans la bibliothèque

**AGATHA CHRISTIE** 

Sir Henry l'interrompit brusquement: Oh! miss Marple, quelle façon vous avez de mettre tout le monde sur le même plan et quel travers de croire que tous les êtres pensent et agissent de la même manière! Moi je n'aime pas cela.

Miss Marple hocha tristement la tête. - La nature humaine est partout la même, sir Henry.

Dépité, sir Henry continua: — M. Harbottle, M. Badger, et le pauvre Conway! Je déteste parler de moi, mais existe-t-il dans votre village quelqu'un que vous puissiez comparer à mon humble personne?

Oui, Briggs. — Qui ça, Briggs?

— L'ancien jardinier-chef du vieux Manoir. Le meilleur domestique du monde. Il savait exactement quand ses subordonnés ne faisaient rien. Il se débrouillait avec trois aides et un gamin et la propriété était mieux tenue qu'avec six jardiniers! Ses variétés de pois de senteur lui rappor-tèrent plusieurs premiers prix aux expositions florales. A présent, il est en retraite.

LIBRAIRIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS

Comme moi, dit sir Henry.
Mais il bricole de-ci, de-là, quand les gens lui sont

sympathiques. - Tiens! s'exclama sir Henry, toujours comme moi! Voilà exactement mon occupation actuelle: je bricole pour rendre service à un vieil ami.

Dites plutôt à deux vieux amis.
Deux ? répéta sir Henry, intrigué.

Miss Marple insista: · Vous pensez à M. Jefferson, et moi au colonel et à

Mme Bantry. — Ah! oui, je comprends. Est-ce pour cela qu'en par-lant de Dolly Bantry, au début de notre conversation, vous

avez dit : « Pauvre chérie » ? - Oui. Pour le moment, elle ne se rend pas encore compte des réalités. Voyez-vous, sir Henry, il se peut que ce mystère ne soit jamais éclairci, tout comme celui de la diligence de Brighton. Quel désastre ce serait pour les Bantry! Le colonel, comme la plupart des militaires en retraite, est d'une sensibilité excessive. Il s'affecte pour un rien. Tout d'abord, il ne prêtera aucune attention aux racontars, puis, peu à peu, il en ressentira les effets. Une piqure d'é-pingle ici, une autre là, une invitation refusée, chacun s'excuse, et bientôt la lumière apparaît. Alors le pauvre homme se retirera dans sa coquille et mènera une existence mi-

- Si je vous entends bien, miss Marple, du fait que ce cadavre a été découvert chez M. Bantry, des soupçons vont

- Sans aucun doute. On commence même à jaser sur son compte et la malignité publique ne s'arrêtera pas là. On battra froid aux Bantry et on les évitera. Il faut absolument déceler la vérité. Voilà pourquoi j'ai accepté d'accompagner ici Mme Bantry. Un soldat sait répondre à une accusation ouverte, il se révolte et se défend. Mais cette sourde calomnie l'achèvera... elle aura même raison des deux époux. Vous voyez donc, sir Henry, que nous devons dé-

- Pourriez-vous m'expliquer pourquoi le cadavre a été

trouvé dans sa bibliothèque? Il doit y avoir une raison.

 Bien sûr. - On a vu cette jeune fille au Majestic pour la dernière fois à onze heures moins vingt et, à minuit, selon le témoignage du médecin, elle était morte. Le manoir de Gossington est situé à une trentaine de kilomètres d'ici. On roule bien sur vingt-cinq kilomètres environ, tant qu'on n'a pas quitté la grand-route et une auto peut couvrir une moyenne de cinquante-cinq kilomètres à l'heure. Mais pourquoi, si on a tué cette jeune fille, aurait-on transporté son cadavre à Gossington pour l'étrangler ? Je n'y comprends rien.

- Evidemment, car les choses ne se sont pas passées - Voulez-vous dire qu'elle a été étranglée par un individu qui l'a emmenée en voiture et s'est débarrassé du cadavre en le jetant dans la première maison venue ?

- Pas du tout. Je crois, au contraire, que ce crime a été prémédité, mais que le plan ne s'est pas réalisé suivant les prévisions de l'assassin. Sir Henry la regarda fixement.

- Et pourquoi le plan aurait-il échoué?

Miss Marple dit, en manière d'excuse : - Il arrive de si drôles de choses en ce bas monde! Si je vous disais que ce plan n'a pas réussi parce que les êtres humains sont plus vulnérables et plus sensibles qu'on le suppose, vous douteriez de mon bon sens, n'estce pas? Telle est cependant mon opinion... Tiens, voici

#### CHAPITRE XII

Mme Bantry entrait en compagnie d'Adélaïde Jefferson. A la vue de sir Henry, elle s'exclama:

Moi, en personne.

Il lui prit les mains et les serra chaleureusement. - Je ne saurais vous dire à quel point je suis affecté

par cette histoire. - Arthur n'a pas voulu nous suivre. Il prend les choses au tragique. Miss Marple et moi sommes venues ici pour mener une petite enquête. Connaissez-vous Mme Jef-

ferson? - Mais, oui!

Il serra la main de la belle-fille de Conway Jefferson, qui lui demanda:

- Avez-vous vu mon beau-père? - Oui, je suis monté à sa chambre.

- Nous nous tracassons à son sujet. Le coup a été trop rude pour lui, ajouta Adélaïde. Mme Bantry proposa:

— Allons sur la terrasse. Nous bavarderons en prenant

des rafraîchissements. Tous quatre sortirent et allèrent rejoindre Mark Galkell, assis tout seul à un bout de la terrasse.

· Après quelques phrases banales et lorsque le garçon eut servi les boissons glacées, Mme Bantry, avec son impétuo-

sité coutumière, aborda le sujet qui l'intéressait. - Nous pouvons en parler en toute liberté, observa-t-elle, car nous sommes entre vieux amis... à l'exception de

miss Marple, mais elle possède une grande expérience et veut contribuer à la découverte du coupable. Mark Gaskell considéra miss Marple d'un air perplexe et lui demanda, d'une voix hésitante :

D'après lui, les gens les plus invraisemblables écrivaient des romans policiers. Et miss Marple, dans sa toilette démodée de vieille fille provinciale, paraissait une bien étrange personne.

- Est-ce que... vous... écrivez des romans policiers?

Non, je ne suis pas assez habile pour m'y risquer. Irritée, Mme Bantry précisa:

— Je ne saurais vous expliquer pourquoi, mais le fait est là... Miss Marple est étonnante! A présent, Addie, je désire connaître cette affaire dans ses moindres détails. Comment donc était-elle, cette jeune fille?

— Ma foi... Adélaïde Jefferson s'interrompit, jeta un coup d'œil à Mark et ricana en disant :

Il m'est difficile de vous répondre.

(A suivre)





**Optique Luther** 

Maîtres opticiens NEUCHATEL — Place Pury 7 Tél. (038) 25 13 57 Réparations de machines à laver

24 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations, ainsi que les général de machines à laver de toutes marques, à la maison spécialisée

Tanner - Neuchâtel

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

Nouveau

plus simple et encore plus avantageux

Bon pour de l'arg	ent comptant ava	ntageux c/ 391
Je désire un prêt personnel de frs.	(max. frs. 25 000) rembou	rsable en mensualités (max. 60 mois)
Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationafité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis Ancien domicile	Employeur	Date
	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

Discrétion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis,

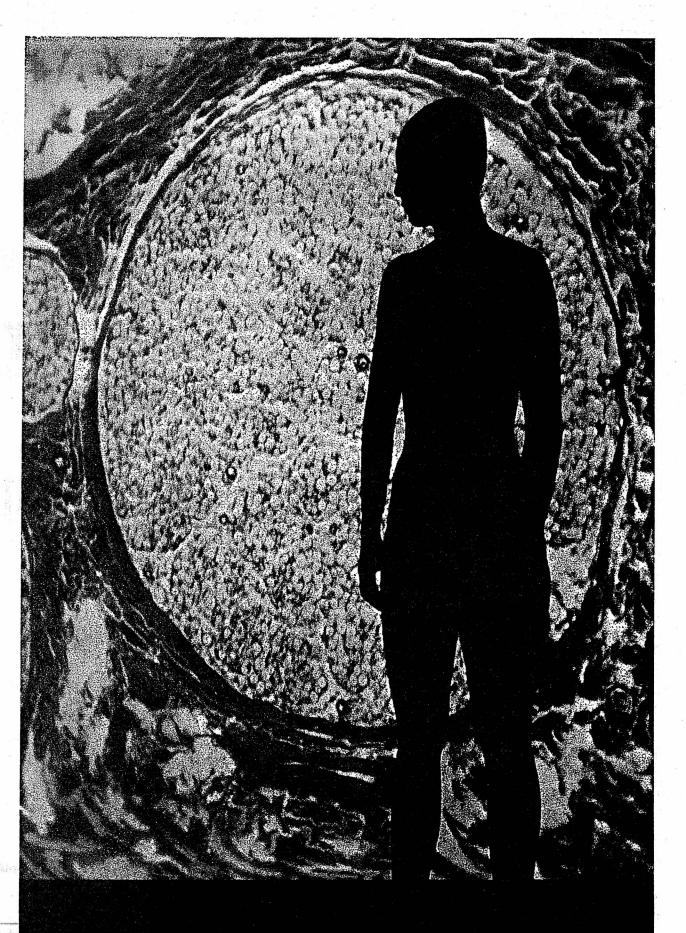
parents)

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

(jusqu'à 35% au-dessous des taux autorisés)

35 ans Banque Rohner SA

1211 Genève 1 31, rue du Rhône tél. 022-241328



Une nouveauté notre assurance maladie et accidents

MOBILIÈRE SUISSE Assurances

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117° ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

décès de

## Noël... plutôt de la « Saint-Martin »

Cette année, la fête de Noël aura été caractérisée, comme partout, par une température clémente et par l'absence de neige. La fête a été essentiellement celle des familles. C'est pourquoi il y avait assez peu de monde dans les rues. Certains établissements publics avaient même fermé leurs portes. Dans les églises, des services rede circonstance ont été célébrés. Ils ont commencé la veille de Noël dans la soirée ou dans plusieurs temples pro-testants des cultes de la nuit Sainte avaient lieu, tandis que dans les églises catholiques

#### COUVET

#### Noël dans la paroisse réformée

De notre correspondant:

Divers services religieux ont caractérisé le Noël de la paroisse réformée de Couvet. • Fête paroissiale: Elle a eu lieu au Temple et a été célébrée en présence d'une nombreuse assistance. Un jeu de Noël a associé les enfants, leurs monitrices et moniteurs, les pasteurs et les fidèles. L'offrande des enfants qui étaient invités à apporter des cadeaux a été consacrée à l'institution protestante de «La Noce» à

● Culte de la nuit de Noël : Cette heure de recueillement, présidée par le pasteur Perriard, a été embellie par des productions de flûte à bec et d'orgue, interprétées par M. Eric Weber et Mlle Suzanne Ducommun, et suivie d'un service de cène.

Oculte de Noël: Le matin de Noël, au cours du culte présidé par le pasteur Tissot, le chœur mixte paroissial a chanté deux chœurs accompagnés par l'orgue, sous la direction de M. André Jeanneret.

#### Noël au home Dubied

(c) Le personnel et les pensionnaires du home Dubied de Couvet ont célébré Noël. mercredi en fin d'après-midi. Le culte, présidé par le pasteur Perriard a été entrede productions musicales de André Jeanneret, violoniste, et Mlle Suzanne Ducommun, pianiste. Mlle Berthe Franel, ancienne institutrice, avait composé pour l'occasion un très beau poème qu'elle a déclamé. M. Léo Roulet, président de la fondation du home a prononcé une allocu-tion de circonstance. C'est dans le joie et la reconnaissance que les pensionnaires ont reçu un joli paquet de fête. La soirée s'est terminée par un repas aux chandelles auquel ont pris part les membres du comité, Sœur Alvina et ses collaboratrices et les pensionnaires de l'entreprise.

#### Noël à l'école

(c) Les élèves de Couvet ont fêté Noël, mercredi matin, dans leur classe respective. Dans presque chaque salle d'école, un sapin avait ete allumé. Les élèves des classes pré-professionnelles ont assisté ensuite, à la salle de spectacles, à la projection d'un long métrage intitulé « Le train de 16 h 50 ».

#### Camps de sports

(c) Deux camps de sports seront organisés à Zinal, en mars 1972, pour les élèves de Couvet. Le degré préprofessionnel s'y rendra du 12 au 18 mars et le degré primaire de la 3me à la 5me année du 19 mars. Une délégation conduite par MM. Gilbert Bourquin, président de la commission scolaire et Bobillier, directeur de la section P, s'est rendue mercredi à Zinal pour visiter les chalets dans lesquels logeront les skieurs et les installations

#### Nouvelle institutrice

(c) A la rentrée des classes fixée au 10 janvier, Mlle Anne-Claude Borel (Couvet) remplacera à la tête d'une des deux classes de 3me année primaire, Mlle Jacqueline Meylan qui a démissionné de son poste.

#### Repas des employés communaux

(c) Pour marquer la fin de l'année 1971, le Conseil communal de Couvet a réuni tous les employés communaux mercredi soir, au cours du repas, M. Michel Barraud, viceprésident de l'exécutif, a salué et remercié le personnel communal. Au nom de celui-ci, M. Charles Marchand, concierge du Nouveau Collège qui prendra sa retraite comme sa femme d'ailleurs, à fin juin 1972, a exprimé sa gratitude au Conseil communal représenté par quatre des ses

toujours de nombreux fidèles.

Samedi et dimanche, de nouveaux cultes et de nouveaux offices se sont déroulés cependant que des arbres de Noël avaient lieu pour les élèves de l'école du dimanche, du cathéchisme et pour les enfants des autres communautés religieuses.

Noël sans neige, ce n'est pas tout à fait le Noël dont rêvent grands et petits. Cette année, la naissance du Christ s'est plutôt passée sous le signe de l'été de la Saint-Martin...

#### FLEURIER

#### Musiciens en herbe

(sp) Trois élèves du collège régional de Fleurier ont pris part au concours d'exécution musicale organisé par l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel : Olivier Pianaro, pianiste, Jean-Pierre Bourquin, trompettiste, et Jean-Marcel Rätz, flûtiste. Celui-ci a été choisi par le jury (présidé par M. Emile de Ceuninck) pour jouer lors du concert de clôture qui s'est déroulé mercredi à Neuchâtel; ce concert sera radiodiffusé les soins des Jeunesses musicales de

#### Triste Noël

(c) M. Jean-Pierre Niggeler, âgé de 39 ans, domicilié rue du Temple à Fleurier, mécanicien de profession, est décédé subitement d'une crise cardiaque à la veille de Noël. Il était membre actif et honoraire de la fanfare « L'Union » de Saint-Sulpice.

#### Divertissements au collège

(sp) Jeudi, en fin de matinée, tous les élèves du collège régional de Fleurier ont été réunis dans un des grands halls de l'établissement pour marquer le début des vacances

Toutefois, il n'y a pas eu de distribution de bulletins de notes scolaires, cette année 1971-1972 dite « année longue » ayant conservé le découpage en trois trimestres, mais d'une durée inhabituelle; c'est pourquoi l'actuel deuxième trimestre ne prendra fin que le 25 février.

En revanche, les élèves du gymnase péda-gogique ont reçu un bulletin, leur année longue comptant, elle, quatre trimestres. Comme toutes les autres écoles du district, le collège régional est maintenant en vacances jusqu'au lundi 10 janvier,

#### VAL-DE-RUZ

## Noël célébré avec ferveur

De notre correspondant:

Noël 1971 a été célébré avec ferveur dans toutes les églises du Val-de-Ruz. Plusieurs offices ont eu lieu le 24 dé-cembre, à Valangin, à Coffrane, à Saint-

Martin, à Cernier, à Fontainemelon.

A Dombresson, le traditionnel cortège aux flambeaux a conduit à l'église les enfants du culte de l'enfance et du culte de jeu-

Les cultes protestants de la veille de Noël et la messe de minuit à l'église de Cernier, ont été suivis avec recueillement par un grand nombre de fidèles. Le matin du 25, dans plusieurs villages, les habitants ont été réveillés par les chants des Jeunesses paroissiales annonçant la nais-sance du Christ.

Enfin, partout, les cultes et les messes, à Cernier notamment, ont apporté aux fi-dèles nombreux un message d'espérance renouvelé en cette fin d'année.

Hier, l'horaire habituel des services re ligieux a repris son rythme normal, mais les auditoires étaient quelque peu clairse-

## Le Noël des personnes âgées des Geneveys-sur-Coffrane



(c) Quand les jeunes préparent un Noël une heure, ils ont écouté chansons, poésies pour les personnes âgées, c'est toujours avec joie, teintée il est vrai de quelque anxiété, qu'ensuite ils le chantent ou le disent. La semaine dernière, lorsque nos aînés sont

venus au centre scolaire, ils ont trouvé là une salle magnifiquement décorée; pendant

#### DOMBRESSON

#### Vacances prolongées

(c) La commission scolaire a décidé de prolonger les vacances scolaires jusqu'au 7 janvier. La reprise de l'école aura donc lieu le lundi 10 janvier.

et vu les petits élèves dans des saynètes. Pour leur part, les grandes filles les ont conviés à un goûter qu'ils ont fort apprécié. Enfin, contents d'avoir passé quelques instants de leurs loisirs en compagnie de ces chers enfants, les vieux sont repartis tenant à la main un cadeau que la Société d'émulation n'avait pas manqué de leur of-

## FONTAINES

#### Permis de conduire séquestré

tion de Fontaines. A l'entrée de cette localité, il a coupé la route à la voiture conduite par Jean-Pierre H, étudiant aux Geneveys-sur-Coffrane. Dégâts aux deux véhicules, le premier nommé a été soumis à une prise de sang et son permis de conduire

#### VAUD

## 4 blessés

ans, et Mme Jeanne Léchaire, 60 ans, de Lausanne. Les deux voitures sont démolies.

(c) Vendredi, vers 18 h 35, un accident mortel de la circulation s'est produit sur la route Estavayer-le-Lac - Grandcour, à

lant au volant de son auto d'Estavayer vers Grandcour, a perdu la maîtrise de sa ma-chine à la sortie d'un léger virage à droite. Au cours de la violente embardée qui suivit, l'auto a démoli une clôture, frôlé une voiture parquée sur la place de dépôt de la Société d'agriculture et happé Mlle Lucette Juillerat, 34 ans, infirmière, domiciliée à Bôle, se trouvant à proximité de sa voiture parquée sur cette place.

Grièvement blessée, Mlle Juillerat décéda au cours de son transport en ambulance à l'hôpital de Payerne. Quant au conducteur, il s'en est tiré avec des égratignures. Sa machine, qui a terminé sa course contre le quai de chargement de la Société d'agricul-

ture, est démolie. L'accident de Grandcour est le quatrième accident mortel qui se produit dans la Basse-Broye depuis le 12 décembre dernier.

#### TRAVERS

#### Assemblée du téléski

(sp) Le Conseil d'administration de la Société anonyme du téléski de Travers a siégé sous la présidence de M. R. Schlegel, de Berne. Les travaux qui ont été récemment exécutés consistent en la pose d'un câble d'alimentation électrique sur pylône et travaux courants de remise en état.

Ils ont été faits à titre bénévole par les sociétaires. La buvette a été louée tout l'été et le sera encore l'été prochain comme maisonde vacances. L'exploitation du téléski est assurée par les membres de la société à titre gracieux. Il ne manque maintenant qu'une chose, la neige...

#### LES VERRIERES

#### Souper de fin d'année

(c) Traditionnellement, le Conseil communal des Verrières convie son personnel régulier à un petit repas, ce qu'il a fait jeudi soir dans un établissement de la localité. Cette rencontre permit d'utiles échanges d'idées afin de rendre les services communaux toujours plus efficaces et elle donna l'occasion de fêter et de récompenser M. Paul Jeanjaquet, garde-police, à l'occasion de ses 25 ans d'activité à la commune.

#### **Pro Juventute**

(c) Les timbres Pro Juventute vendus aux Verrières ont produit la somme de 1897

#### Avis mortuaires

Réception des ordres : Jusqu'à 22 heures



Madame Huguette Niggeler - Schneider, à Fleurier; Monsieur et Madame Maurice Niggeler,

à Saint-Sulpice; Madame Claire Aquillon, à Levsin: Monsieur Walter Schneider, à Fleurier; Monsieur et Madame Marcel Ryser-

Niggeler et leurs enfants, à Saint-Sulpice, ainsi que les familles parentes et alliées. ont la grande douleur de faire part du Monsieur

#### Jean-Pierre NIGGELER

leur très cher époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui subitement, muni des saints sacrements de l'Evangile, dans sa 40me

Fleurier, le 23 décembre 1971.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Sulpice, aujourd'hui, lundi 27 décembre, à 13 heures.

Formation du cortège funèbre vers le Messe de requiem en l'église catholique

de Fleurier, à 10 heures. Domicile mortuaire et de la famille: rue du Temple 44, Fleurier.

R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité et le F.-C. Saint-Sulpice ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur

#### Jean-Pierre NIGGELER membre fondateur, actif et ancien président, dont ils gardent le meilleur souvenir.

La Société de tir militaire de Saint-Sulpice a le grand chagrin d'annoncer à ses membres le décès de

#### Monsieur Jean-Pierre NIGGELER

membre dévoué de la société. Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis

La direction et le personnel de Favre-Leuba, fabrique de Fleurier S. A., ont le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur

#### Jean-Pierre NIGGELER

leur fidèle collaborateur. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de l'Amicale des contemporains 1932 a la grande douleur de faire part à ses memb res du décès de

#### Monsieur Jean-Pierre NIGGELER

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille

La F.O.M.H., section du Val-de-Travers, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Jean-Pierre NIGGELER

fidèle membre de la fédération.

Le comité de la fanfare «L'Union», de Saint-Sulpice, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

#### Jean-Pierre NIGGELER

dévoué membre actif et honoraire, fils de Monsieur Maurice Niggeler, membre hono-

La société rendra les honneurs.

raire de la société.

pour:

#### Monsieur Werner Jacot; Monsieur Alex Jacot;

Madame Tell Jacot-Ruti, ses enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Wahlfried Jacot-

Peter, leurs enfants et petits-enfants, à Madame veuve Léopold Jacot-Fallet, ses

enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du

**Hélène JACOT** 

### Mademoiselle

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à l'affection des siens dans sa 74me année, après une longue maladie

Les Bayards, le 25 décembre 1971. L'Eternel est mon berger; je ne manquerai de rien.

L'enterrement aura lieu aux Bayards, mardi 28 décembre, à 13 h 30.

Départ du domicile mortuaire à 13 h 15 Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes,

merci Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Auguste Bugnon-Rainaud et leurs enfants Jean-Marc et Claude-Alain, aux Verrières; Madame et Monsieur Gérard Guenat-Rainaud et leurs enfants Isabelle, Gilles et Pascal, aux Verrières, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

#### Monsieur Ali RAINAUD retraité CFF

leur très cher papa, grand-papa, beaupère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une longue et pénible maladie, dans sa 71me année.

Je mets mon espoir dans le Seigneur; je suis sûr de Sa parole. L'ensevelissement aura lieu mardi 28 décembre, aux Verrières.

Les Verrières, le 26 décembre 1971.

Prière pour la famille au domicile mortuaire, hôpital de Couvet, à 13 h 45. Culte au temple des Verrières, où l'on

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Nestor Jeanneret. Monsieur Bernard Jeanneret, à Lau-

Monsieur et Madame Daniel Jeanneret et leur fils, au Landeron; Monsieur et Madame Eric Jeanneret et leurs enfants, à Cheseaux;

Monsieur André Jeanneret, à Lausanne; Monsieur René Jeanneret, à Lausanne; les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Louis Perrenoud, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin d'annoncer le décès

#### Madame Albert JEANNERET

née Juliette PERRENOUD survenu le 23 décembre 1971, dans sa

88me année. Fleurier, le 24 décembre 1971.

Le soir étant venu, Jésus leur dit:

« Passons sur l'autre rive. » Culte au home Val-Fleuri de Fleurier, mardi 28 décembre, à 13 h 15.

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel, le 28 décembre, à 15 heures. Domicile mortuaire : crématoire de Beau-

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

#### Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur et Madame Jean Wyttenbach-Stettler et leurs enfants, à Môtiers;
Madame et Monsieur Fritz DiggelmannWyttenbach et leurs fils, à Baden et à

Madame et Monsieur Paul Borel-Wytten-Madame et Monsieur Faut Boter-Wytten-bach et leur fille, à Fleurier; Madame et Monsieur Arnold Hirt-Wyttenbach et leurs enfants, à Bôle, ainsi que les familles Haldemann, Wyttenbach, parentes et alliées, ont l'immense douleur de faire part du

#### Madame Rosa WYTTENBACH

née HALDEMANN

bien-aimée et inoubliable maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui ce matin, à l'âge de 83 ans. Travers, le 24 décembre 1971.

> L'Eternel est ma lumière et ma délivrance; de qui aurai-je peur? L'Eternel est la force de ma vie; de qui aurai-je crainte? Ps. 27: 1.

L'ensevelissement aura lieu à Travers, aujourd'hui, lundi 27 décembre.

Culte au temple, où l'on se réunira, à 16 heures. Le corps repose à l'hôpital de la Béro-

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

#### CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30. Willie

Boy (16 ans). Môtiers: Musée Rousseau, ouvert. Fleurier: patinoire ouverte.

Médecin et pharmacien habituels. Ambulance de jour : tél. 61 12 00, de nuit, tél. 61 13 28. Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25, de Fleu-

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18. Détachement de gendarmerie : tél. 61 14 23.

## AVIS DIVERS



## INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLEC-**TEURS TELEX** 

RMONNIER Travers 63 14 24 Couvet 63 19 22 Fleurier 61 28 08

#### RICOH

SINGLEX Appareil 24 x 36 mm reflexe. Auto Rikenon 1:2,8 55 mm. Posemètre incorporé mesurant

Fr.398.-

## Schelling

:: photo ciné ∄Tél. 61 18 38

∷Fleurier CONSULTEZ NOS

QUATRE GRANDES VITRINES
PARKING A DISPOSITION

# ECOLE CLUB MIGROS

1. Cours de ski pour enfants à la Robella 4 mercredis après-midi

Notre prix comprend:

transport en télésiège Buttes - La Robella et retour 2 heures d'enseignement collation à 16 h.

## 2. Cours de ski pour adultes à la Robella

4 dimanches

2 heures d'enseignement les dimanches de 10 h à 12 h

Direction des cours : P.-A. Juvet, Patinage 7, Fleurier Renseignements et bulletins d'inscription dans les magasins Migros de Couvet et Fleurier.

# Nouvelle grille: Instrument de transition, résultant

S.S.R., mise en valeur des émissions originales et surtout allégement des cadences de travail, argument principal des grévistes du mois de novembre, restrictions budgétaires enfin, la nouvelle grille des programmes 1972 n'est valable que jusqu'au 31 mars. Pas de changements importants donc, si ce n'est les retraits de « Regards » et « Correspondance » qui ne seront pas compensés par d'autres titres, à moins que, ainsi que l'expli-

que le chef des programmes, M.

Bernard Béguin, « les moyens finan-

ciers, techniques et humains, à dispo-

sition permettent de rétablir certaines

émissions ou d'en créer de nouvelles

à leur place ». Mais cela n'est pas

des nombreux pourparlers qui ont eu

lieu aux différents échelons de la

pour aujourd'hui et cela est fort SAMEDI « A la carte », émission ayant eu les faveurs des téléspectateurs, passe du jeudi au samedi après-misi, ce qui est la logique même. En soirée, à partir de 20 h 30, en alternance, du cirque, des variétés achetées, « Aux premières loges » et « Samedi-variétés ».

DIMANCHE: l'après-midi à partir

de 15 h 30, nous verrons un

programme « A la demande », sorte

d'invité du dimanche en plus modes-

te, puis à 16 h 20, un long-métrage

ou du théâtre classique. Agréable initiative: un long métrage à partir LUNDI: nouveau titre à 19 heures, « Lever du rideau », présenta-

tion des programmes de la soirée

avec un invité. Nouvelle conception du rôle de la speakerine? Puis en alternance, à partir de 21 h 15, spectacles, opéras, « Dimensions » et «En direct avec» ou «Equipe de

MARDI: en début de soirée, et

non à 21 h 30, « Destins », « Aujour-

d'hui », « Progrès de la médecine »

statu quo

ou « Vingt-cinq fois la Suisse », des variétés maison, « Tous les pays du monde » ou « Portrait ». Puis dès 21 h 30, une série de science fiction. MERCREDI: soirée intouchable puisque réservée aux grandes retrans-missions sportives selon l'actualité. « Mme TV » est curieusement supprimée alors que ses dernières émissions nous avaient paru excellentes et

remplacée par un magazine destiné à

JEUDI: après « Temps présent » à

la famille.

tour de rôle « Première vision », de la fiction, « Plaisir du cinéma » et « La Voix au chapitre » qui passe du vendredi au jeudi. VENDREDI: à 19 h 10, « Affaires publiques » passe du samedi au vendredi. La soirée débute avec

« Spectacle d'un soir » ou un long

« Caméra-sport » suivi soit

Diversification des émissions de 18 heures à 19 heures. Programmation avancée des émissions maison, relative de la grille permettant de jongler avec l'actualité. A part cela, c'est le statu quo. Rien donc qui ne puisse refléter cette nouvelle « orientation » de la télévision romande dont on nous parle depuis si longtemps.

R. Z.

d'hiver. Comme de coutume, sketches et musique ont diverti l'auditoire.



(c) Vendredi à 13 h 40, Jean-Philippe M. pompiste, à Fontaines, circulait au volant de son automobile de Landeyeux en direc-

## **Violente collision:**

(c) Samedi vers 11 h 45, une collision s'est produite entre deux voitures sur la route des Paysans entre le Chalet-à-Gobet et Peney. Quatre personnes souffrant de plaies et contusions diverses ont été transportées à l'hôpital cantonal. Il s'agit de M. Robert Duplan, 48 ans, domicilié à Renens, son passager, M. Daniel Jeandet, 31 ans, habitant Monthey, ainsi que deux passagers de l'autre voiture, M. Georges Martinet, 79

#### Infirmière neuchâteloise tuée par une auto

l'entrée de cette dernière localité. Un jeune automobiliste de Faoug, circu-

## L'annonce reflet vivant du marché



Démonstration Tél. 63 12 06 COUVET

SAINT-IMIER

Contre un arbre

française qui descendait rapidement la route des Pontins à Saint-Imier, a été déportée sur sa gauche, au virage au-dessus du cime-

tière. Elle entra alors en collision avec une automobile de Bienne qui roulait en sens

inverse et qui fut projetée contre un arbre. Uen passagère a dû être transportée à l'hôpi-

tal par l'ambulance. Il s'agit de Mme J.-J. B., de Bienne. Il n'est pas encore possible de se prononcer sur son état. Les dégâts s'élèvent à 5000 francs.

Noël à l'hôpital

(c) Le Noël à l'hôpital de Saint-Imier, a été célébré cette année étage par étage, à cause

des travaux importants en cours dans l'établissement. Le pasteur Philippe Nicole a

apporté le message de Noël et adressé les remerciements aux médecins, et au person-

La fête a été enrichie par de jolies productions d'élèves de l'école secondaire,

placées sous la direction de Mme Régina Guenin.

ment.

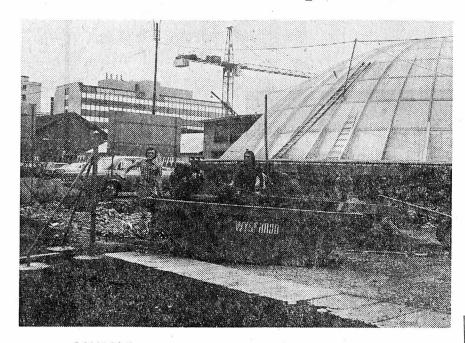
Tramelan, deux homes abriteront les aînés

des nombreux services de l'établisse-

Vers 15 h 15, dimanche, une automobile

# A quant linauguration du Centre de Jeuresse?

Les travaux avancent... péniblement!



COUPOLE. — On n'a pas fini d'en entendre parler. (Photo Guggisberg)

De notre rédaction biennoise :

Chacun sait à Bienne, toute l'encre, toute la salive déversée, toutes les critiques formulées au sujet du Centre de jeunesse qui doit s'ériger dans l'ancienne coupole de gazomètre de l'usine à gaz.

L'affaire remonte à 1967. A la veille des élections communales, on avait promis monts et merveilles aux jeunes Biennois. Après les élections, tout retomba à zéro et il fallut de nombreuses manifestations pour arriver à obtenir d'abord l'argent récolté par des dons, puis le permis de construire en mars 1970.

C'est en avril que les travaux commencèrent; on a repeint la coupole du gazomètre, établi des plans. Bref, l'inauguration était prévue pour l'automne, puis pour le Nouvel-An. On la reporta au printemps, à l'été, puis à cet automne. Or, l'hiver arrive et on constate que les travaux avancent très très lentement...

Dernièrement, une équipe de jeunes, toujours les mêmes (!) mestait la dernière main aux travaux de creusage. Toutes les canalisations (eaux, électricité) sont terminées. Aujourd'hui, ils attendent le feu vert pour la poursuite des travaux intérieur. Or, depuis quelques mois, plus rien ne bouge: d'où provient ce retard

#### A l'atelier des invalides

Vendredi en fin d'aprèsmidi, nombreux étaient les amis de l'atelier d'occupation des invalides de Bienne qui ont assisté au traditionnel arbre de Noël. Au cours de cette sympathique cérémonie, un trio de musiciens et différents récitants présentèrent quelques morceaux. On entendit M Haenni, qui apporta les vœux du conseil de fondation et des autorités. Le pasteur Dessaules prononça l'allocution de circonstance. MM. Francis Pellaud, animateur de toutes les manifestations en faveur nouvel atelier, et Rollier, dirent toute leur admiration et félicitèrent M. et Mme Bocchinelli et M. Geiser, responsables de l'atelier. Après la distribu-tion des cornets par le Père Noël, une collation mit fin à cette céromonie.

#### Peinture et sport

(c) Les journalistes sportifs viennent de désigner les meilleurs sportifs de l'année et du même coup d'honorer le peintre biennois Heinz-Peter Kohler pour ses œuvres dédiées aux sports.

Narseile en 8 h 20 et 355 km/h de movenne

#### Noël en prison

Au cours d'un jugement prononcé récem-ment par le grand juge Lenz, de Berne, à l'encontre de deux objecteurs de conscience, un ami des condamnés, M. René Fas-nacht, de Bienne, a lâché le mot « fasciste » à l'adresse du juge. Il fut procédé immédia-tement à son arrestation et ou le condamna deux jours d'arrêts qu'il a purgés durant les fêtes de Noël.

#### Ils courent encore...

Deux des trois jeunes cambrioleurs qui jeudi ont tenté de voler des manteaux de fourrures dans des commerces de la place courent toujours, toutefois leur identité est connue et a été diffusée.

#### Les annales biennoises 1970 sont sorties de presse

Selon la tradition, l'édition 1970 des annales biennoises comprend une partie de ses textes en langue allemande, l'autre en langue française avec des études de MM. Raymond Bruckert, géographyie, statisticien et traducteur de la ville sur « Regio Biennensis » - définition d'une région satellite d'un centre urbain et de ses relations intercommunales: Frédéric Sandmeier, député et conseiller de ville sur « La cité et le home pour personne âgées de Madretsch»; René Fell, ancien directeur de l'Office du tourisme de Bienne, sur « La nouvelle place d'aviation de Bienne-Kappelen ». Enfin, le directeur des écoles M. Jean-Roland Graf, écoles des Prés-Walker et du Champ-du-Moulin sud.

Pour la partie alémanique nous trouvons des articles signés de M. Fritz Staehli, maire, Ernest Hirt, ancien directeur de l'EFGS, de Macolin Erwin Laesser, Marcus Bourquin, conservateur du Musée Schwaab, et Hans

notre «ministre des affaires étrangères», alors qu'il était en voyage à Paris.

Le Conseil fédéral ne désavoue pas — peut-il faire autrement? — le rapport de la Commission confédérée de bons offices. Elle n'a pas échoué dans sa mission, en ce sens que l'ensemble des mesures proposées par M. Petitpierre va certainement inspirer les autorités comptétentes qui seront appelées tôt ou tard. tentes qui seront appelées, tôt ou tard, à établir un nouveau statut du Jura. Par contre, M. Graber a fait part d'un certain pessimisme du Conseil fédéral concernant

Le problème jurassien est plus difficile à résoudre que celui des relations de la Suisse avec le « Marché commun » et reste, quoi

qu'il en soit, une affaire juridique bernoise. Tel est le sens de la déclaration qu'a faite notre « ministre des affaires étrangères »,

M. Graber: éviter un pourrissement

de la situation dans le Jura...

son éventuelle médiation directe dans l'affaire jurassienne, ainsi que le désirent les

séparatistes. Il ne voit, pour l'instant du moins, aucun interlocuteur possible. La situation lui paraît trop floue à l'heure actuelle. Peut-être qu'un jour, la «Troi-

sième force »...

Et le « rassemblement jurassien » ? Aux yeux du Conseil fédéral, il ne semble pas

être « le seul interlocuteur qualifié ». Si le

gouvernement helvétique tient absolument à

éviter un « pourrissement » de la situation

dans le Jura, il n'apparaît, en tout cas, nullement pressé d'user de son poids pour

qu'un terme aussi heureux que possible lui

Un point intéressant semble acquis: Conseil fédéral n'a jamais négligé l'affaire jurassienne en dépit de son silence. On sait

que dès le début de décembre, il s'est mainte fois penché sur ce contentieux.

(c) Depuis peu, Tramelan possède deux

vastes maisons pour les personnes du 3me

âge. Nos photos: à gauche, le home pour

personnes âgées, complètement transformé

**COURROUX** 

Mort au poulailler...

(c) L'autre nuit vers 3 heures du matin,

M. Rais, agriculteur à Courroux, eut son

attention attirée par des bruits suspects

qui arrivaient du poulailler. Il s'y rendit

armé d'un fusil de chasse et, lorsqu'il

ouvrit la porte, il vit un renard s'échap-

per avec une poule dans la gueule. Un

COURTELARY

Vacances scolaires

(sp) L'école primaire de Courtelary, a fixé

(sp) Diverses fonctions communales ont changé de titulaires à Courtelary. C'est ainsi

que M. R. Liengme, employé de banque, a

été élu président des assemblées, en rempla-

cement de M. J.-P. Wenger, démissionnaire

Abplanalp, agriculteur, qui a été également nommé vérificateur des comptes. M. P. Ber-

ger, qui représentait la commune à la com-

mission de vérification des comptes de l'école secondaire, a été remplacé par M. G. Ogi, fonctionnaire.

**VAUFFELIN** 

Réélection

(c) Le maire de Vauffelin M. Gérard Hu-

guelet a été réélu alors que M. Reinhard Moser remplacera M. Félix Gisaque au

vice-présidence est revenue à M. H.

De notre correspondant:

seule survivante...

pour raison de santé.

#### La doyenne du Jura a 103 ans

Mme Céline Jacottet a fêté, le 25 décembre, son 103me anniversaire, à Miserez, où elle s'est retirée à la maison « Bon-Secours ».

Née en 1868 à Saignelégier, Mme Céline Jacottet n'a pas de descendant direct. Elle compte en revanche une vingtaine de neveux, cinquante petitsneveux, près de cent arrière-petitsneveux et une dizaine d'arrière-arrièrepetits-neveux. Mme Céline Jacottet, en excellente santé, a pris part, vendredi, à la traditionnelle soirée de Noël de la maison « Bon-Secours ».

**SEMSALES** 

#### Le petit cycliste est mort

Le petit Jean-Daniel Borcard, 10 ans, fils de Marius, domicilié à Semsales, avait été happé par une voiture, vendredi vers 13 h, à la Verrerie, alors qu'il circulait à bicyclette. Il avait été transporté à l'hôpital de Châtel-Saint-Denis, puis, vu la gravité de son état, tranféré à l'hôpital cantonal de Lausanne. Il est décédé samedi dans cet établissement. Son ensevelissement aura lieu aujourd'hui à Semsales.

#### Musée militaire à Morat?

renaître à Morat. Il y a une dizaine d'années, déjà, un tel projet avait été élaboré, jusque dans les détails. Mais le Conseil fédéral, arguant du manque de moyens financiers de la Confédération dans ce do-maine, avait renoncé. L'affaire semblait enterrée mais une réalisation pourrait inter-venir, la société suisse des sous-officiers s'en occupant. Pour la ville de Morat, cela constituerait un atout touristique de bonne valeur, d'autant mieux situé que le chef-lieu du district du lac fut le thé tre, en 1476, d'une bataille mémorable. Morat prépare d'ailleurs, dès maintenant, le 500me anniversaire de cette bataille.

## Double choc

(c) Samedi, vers 16 h 45, une voiture fran-çaise circulait de Bellegarde en direction de Bulle. Dans un virage, à la Tzintre, elle dérapa sur le verglas, fit un tête-àqueue et se jeta contre la voiture du curé de Corbières qui arrivait normalement en sens inverse. L'auto de l'ecclésiastique fut ensuite heurtée à l'arrière par un véhicule conduit par un habitant de Corbières éga-lement. 4000 francs de dégâts.

## Motocycliste blessé

direction de Romont. A la hauteur de la bifurcation de la Joux, il se plaça en position de présélection et s'arrêta pour laisser passer une voiture qui arrivait en sens inverse. A ce moment, un motocycliste vint se jeter violemment contre l'arrière de sa voiture. Il s'agit de M. Léon Page, 54 ans, de la Joux, qui a été grièvement blessé. Souffrant notamment d'une triple fracture de la jambe gauche, il a été trans-porté à l'hôpital de Billens.

#### Le professeur Oscar Moret va quitter la « Landwehr »

de Fribourg, vient de tenir son assemblée générale. Il a pris acte de la débimillénaire de l'empire perse.

## près de Charmey

La Landwehr exprimera sa reconnaissance au professeur Moret lors d'une manifestation qui aura lieu au printemps prochain et qui comportera un concert

## (c) Hier, vers 14 h 55, un automobiliste de Villars-sous-Mont circulait de Bulle en

LA JOUX

#### coup de fusil et le voleur était abattu. Mais il avait égorgé 21 poules et le coq. Il n'y avait, sur un perchoir, qu'une

## comme suit les vacances pour 1972-73: printemps, du 1er au 22 avril; été, du 1er juillet au 12 août; automne, du 23 septembre au 14 octobre; hiver, du 23 décembre au 6 janvier 1973. Mutations à la municipalité Le corps de musique de Landwehr,

musique officielle de l'Etat et de la ville mission de son directeur, le professeur Oscar Moret, pour le 31 juillet 1972. Cela n'a pas été une surprise totale, M. Moret ayant déjà fait part de cette intention au printemps dernier. Il désirait alléger ses nombreuses charges, après une vingtaine d'années passées à la tête de la Landwehr qu'il a conduite aux plus prestigieux succès. En dernier lieu, ce corps de musique, a participé comme représentant de la Suisse aux fêtes du

et rénové, abrite actuellement 45 pensionnaires qui sont logés dans des chambres de 1 à 2 lits et où ils reçoivent la pension. A droite: la nouvelle colonie d'habitation pour personnes âgées également qui offre 23 appartements, dont 5 à deux pièces et 17 à une pièce. Chaque locataire peut apporter

son mobilier et apprête lui-même ses repas.

(Photo Guggisberg)

#### Nominations

Le conseil de la Banque cantonale de Berne a nommé les nouveaux directeurs suivants: à la direction générale, MM. Walter Flückiger et Ernst Ruprecht; à la succursale de Delémont, M. Gilbert Jobin succédera à M. Roger Burri, qui prend sa retraite; à la succursale de Tramelan, M. Ernest Zaugg, qui remplesser M. Ernest Zaugg, qui remplacera M. Jean Burkhard, qui prend sa retraite.

> SORVILIER Renvoi du budget

#### (c) L'assemblée communale a renvoyé le

budget au Conseil municipal, celui-ci voyant une augmentation de la quotité d'impôt de 2,1 à 2,2.

ORVIN

#### Un terrain de football

(c) L'assemblée de commune vient de décide de mettre 10.000 mètres carrés de ter-rain à disposition du club de football.

LE NOIRMONT

#### Une fabrique quadruple sa surface

(sp) Jeudi soir, l'entreprise Fernand Pic a inauguré ses nouveaux locaux en présence de son personnel et de quelques invités. Après la bénédiction des ateliers par le curé Simonin, eut lieu la visite et un apéritif. Puis les invités et leurs hôtes se rendirent à l'hôtel de la Couronne pour déjeu-

Les nouveaux locaux, vastes et bien éclaicien bâtiment qui ne date, quant à lui, que de dix ans. La fabrique pourra engager un personnel plus nombreux: les nouveaux locaux et le portefeuille des commandes

## OFFRES D'EMPLOIS

On cherche, pour date à convenir, un

qualifié, au courant du « Ménager et Radio-TV ». Bon vendeur d'une autre branche serait formé. Place stable et agréable. Bonne rémunération. Adresser offres à

## Jeanneret & Ciesa **Au Confort Ménager**

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

DELACHAUX & NIESTLÉ S.A. engage pour ses ser-

# emplovée de bureau

la dactylographie, de la comptabilité débiteurs et des petites ordinatrices de bureaux. Précision, bon-

La mise au courant étant faite sur place, nous n'exigeons pas nécessairement une grande expé-

Faire offres au chef du personnel, Passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 18 75.

On cherche, pour entrée immé-

#### une jeune fille et un garçon de cuisine

Semaine de 5 jours. Faire offres: tél. (039) 31 18 43, le

L'annonce reflet vivant du marché L'hôpital de Montreux cherche

## 1 laborantine médicale

Entrée en service à convenir.

Adresser les offres de service, avec copies de certificats à la Direction de l'hôpital de Montreux, 1820 Montreux.

GARAGE DE LA PLACE cherche pour entrée immédiate ou à con-

#### aide de bureautéléphoniste

Débutante serait mise au courant.

Faire offres au Garage M. FACCHINETTI. Portes-Rouges 1-3, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 21 33.



Tél. (038) 24 74 14

#### kilomètres heure, et la distance parcourue fut de 7100 km. Le Lear Jet 25 C est la version « long range », c'est-à-dire à long rayon d'action du modèle 25, en production depuis l'année Le Lear Jet qui peut emporter jusqu'à huit occupants (six passagers et

d'un après-midi. En effet, à l'occasion du

fabrique installée à Wichita dans le

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

et Santa-Maria aux Açores.

#### LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

\* jusqu'à fin mars 1972 pour Fr. 17.50 \* jusqu'à fin juin 1972 pour Fr. 33.50

\* jusqu'à fin décembre 1972

pour Fr. 64.-(\* souligner ce qui convient) Ne pas payer d'avance, nous vous en-

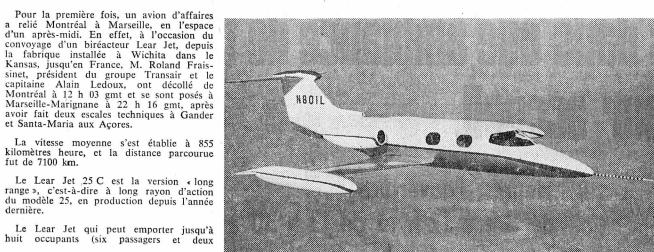
Prénom: No et rue: Localité:

No postal:

verrons une carte de versement.

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à

> FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHATEL



Le biréacteur Lear Jet en vol.

(Photo G.-A. Z.)

pilotes) est capable de franchir une distance de 3700 km avec réserve. Son meilleur rendement, il l'atteint à 41.000 pieds d'altitude, soit (12.500 m). Sa vitesse est alors de 818 km/h (Mach 0,77). A vide, d'altitude. l'avion pèse 3382 kg. Son poids tota admissible pour le décollage est de 6124 kg. total Une particularité du Lear 25 C: cet appareil est équipé d'un parachute-frein dont l'efficacité paraît supérieure à celle des inverseurs de poussée. Après avoir été déployé, ce parachute peut être replié et mis en place en l'espace d'une demi-heure. Il réduit de quelque 30 % les longueurs de roulement à l'atterrissage et permet d'arrêter l'avion sur des distances intéressant jusqu'ici

#### ls seuls avions à hélices. LES TROIS ÉTAPES

L'étape Montréal-Gander, soit 880 milles nautiques, a été couverte en 1 h 42, à la vitesse de croisière de Mach 0,82. A l'arrivée, l'avion possédait encore pour 2 h 55 de

Le trajet Gander-Santa-Maria, soit 1493

#### LIVRES ANCIENS GRAVURES ANCIENNES

Nous cherchons à acheter

ainsi que bibliothèques entières. BUREAUX - DÉPOTS ARTS ANCIENS

Case postale 324, 2001 Neuchâtel Tél. (038) 46 11 15

milles nautiques, a été franchi en 3 h 19, à Mach 0,82 également. A l'atterrissage, l'avion avait encore pour 1 h 50 de carburant de réserve.

Marseille (1450 milles) fut parcouru lui aussi en 3 h 19 et à la même vitesse que l'étape A leur arrivée, les occupants ont déclaré que grâce aux importantes réserves de kérosène dont dispose le Lear 25 C, grâce aussi à son équipement de navigation à longue

Enfin, le dernier troncon Santa-Maria

n'avait été ni plus long, ni plus fatiguant qu'une liaison Nice-Paris par l'autoroute. En tous les cas, ce vol met en lumière les nombreux avantages de l'avion d'affaires moderne, avantages parmi lesquels nous retiendrons en particulier la souplesse d'emploi et la vitesse.

distance (Doppler et Loran) ce voyage

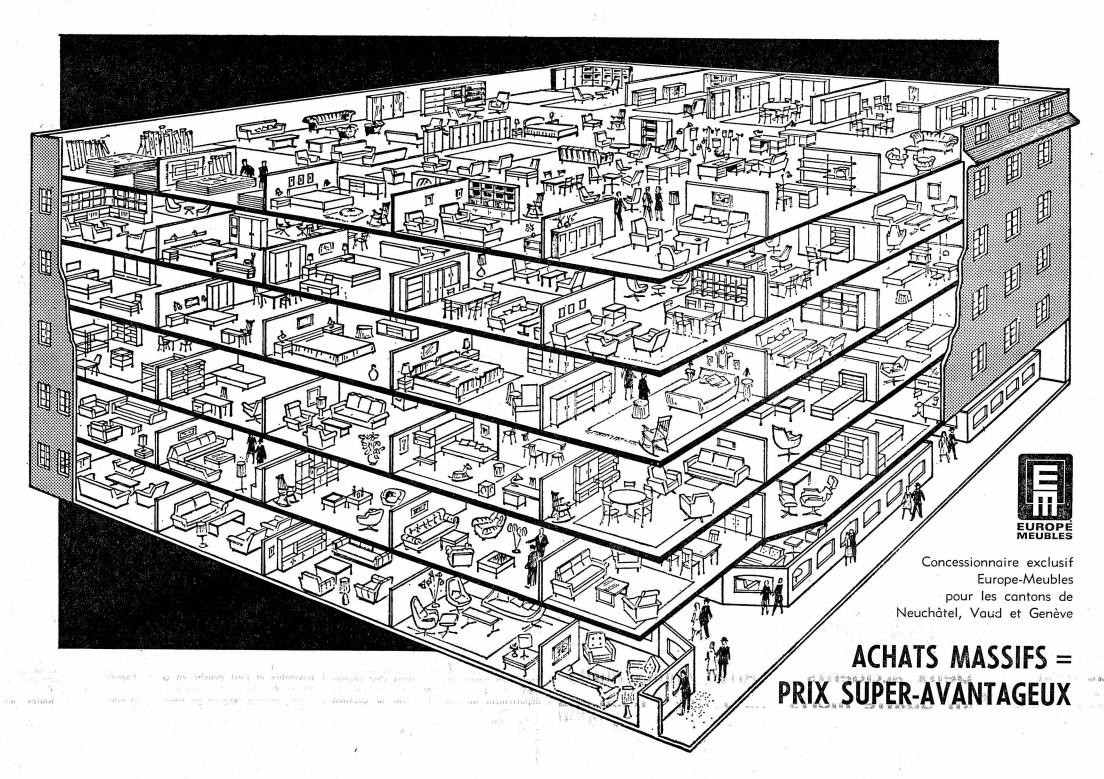
Si, en Europe, cette aviation d'affaires est encore freinée dans son essor par un certain nombre de facteurs psychologiques, n'empêche que l'avion privé s'impose plus en plus comme « machine à gagner du temps » auprès des industriels et des chefs d'entreprises dynamiques, à qui il confère un véritable don d'ubiquité.

Remarquable outil de travail, l'avion d'affaires ne supplante pas les moyens de transports publics, mais les complète.

DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

# Ought antha log statement

Du lundi 27 au vendredi 31 décembre



# Profitez de vos jours de congé entre Noël et Nouvel-An pour venir choisir vos meubles dans une ambiance de fêtes. Nous vous réservons le meilleur accueil.

Un choix de meubles unique en Suisse romande Plus de 200 mobiliers exposés sur 6 étages 3000 m<sup>2</sup> d'ensembles modernes, classiques et de style. Voyez nos 30 vitrines

Larges facilités de paiement (30 mois de crédit) Garantie de longue durée sur nos mobiliers Reprise de vos anciens meubles Livraisons franco domicile dans toute la Suisse Heures d'ouverture : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

#### IMPORTANT!

Pas de problème de parcage Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives) à 5 minutes de notre exposition

meubles III E L

neuchâtel

fbg de l'hôpital tél. 038/257505

## Une équipe chirurgicale suisse est à pied d'œuvre au Bengale

BALE (ATS). - Un appareil quadrimoteur du type CL-44 de la Compagnie aérien-ne luxembourgeoise Cargolux a décollé samedi de l'aéroport de Bâle-Mulhouse pour transporter à Calcutta quelque 100,000 pièces de vêtements préparées par des Suissesses. Cette collecte de vêtements en faveur des réfugiés du Bengale est organisée par la Croix-Rouge suisse, Caritas, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière et l'Organisation d'entraide des Eglises protestantes de Suisse.

La cargaison, qui pèse près de 25 tonnes, sera remise aux organisations d'entraide locales qui distribueront les vêtements et une grande quantité de couvertures de laine aux réfugiés. Selon la Croix-Rouge suisse qui a annoncé cette information il s'agit annoncé cette information, il s'agit probablement du dernier vol d'entraide vers Calcutta jusqu'à la fin de l'année.

DEUX CHIRURGIENS

Une équipe médicale suisse composée de deux chirurgiens et de sept membres du personnel hospitalier, qui attendait depuis quelque temps déjà à Calcutta, est arrivée à Dacca. Cette équipe, partie de Suisse vendredi dernier (17 décembre), avait fait escale à La Nouvelle-Delhi pour se mettre en rap-

port avec les autorités du Bengale oriental. L'aérodrome de Dacca étant encore fermé, un vol de reconnaissance avait été organisé lundi dernier au-dessus de cette ville. Les l'acrodrome endommagé ne permettait pas d'atterrir et que le DC-6 de Balair, qui transportait l'équipe suisse devait donc transportait l'équip attendre à Calcutta.

Avec l'atterrissage du gouvernement provisoire du Bengla Desh à Dacca vendredi, il est clair que les atterrissages sont à nouveau possibles et que probablement les autorités indiennes ou celles du Bengale Oriental ne désiraient pas l'arrivée de l'équipe médicale suisse, a ajouté le porteparole de la Croix-Rouge suisse. Cette dernière organisation a fait une démarche vendredi auprès de l'ambassadeur indien à pour d'atterrissage immédiate en faveur de cette équipe médicale. Cette démarche à peine transmise au Ministère des affaires étrangères, la permission d'atterrir à Dacca était accordée.

**POUR 3 MOIS** 

publique pour la réintégration de leurs pé-

dagogues dans l'enseignement de leur can-

ton, aucune démarche n'a encore été entre-prise auprès de l'instruction publique, seule

une lettre a été adressée aux deux réalisa-

teurs pour fixer une entrevue afin d'exami-

ner l'ensemble de ce problème.

L'équipe médicale devrait rester près de

#### trois mois à Dacca, mais cette période pourra être prolongée ou diminuée selon les besoins. Le porte-parole a ajouté que la Croix-Rouge avait l'intention d'entreprendre dès que possible des vols d'entraide en direction de Dácca.

A la question de savoir si la Croix-Rouge avait l'intention de prendre part au rapa-triement des réfugiés pakistanais en Inde, le porte-parole a répondu que ce problème est du ressort des autorités indiennes.

#### Un avion du CICR est parvenu à Dacca

GENÈVE (ATS). - Un avion du CICR a pu se poser samedi, jour de Noël, à Dacca, avec à son bord une équipe du Comité international de la Croix-Rouge, composée probablement de quatre personnes, dont un médecin. Cette équipe vient renforcer les deux envoyés du CICR qui se trouvaient déjà depuis un certain temps à Dacca, et va se charger de l'organisation pratique d'une action de secours médicaux.

Le porte-parole du CICR qui a donné cette nouvelle dimanche a précisé que l'avion est l'appareil de la Balair mis à disposition de la Croix-Rouge Suisse par la Confédération, qui s'est posé la semaine dernière à Calcutta. Il est maintenant mis la disposition du CICR pour quelques jours, et le comité va l'utiliser pour transporter de Calcutta à Dacca une quarantaine de personnes qui attendent en Inde de pouvoir se rendre au Bengale, et qui sont membres de diverses équipes médicales envoyées par des Croix-Rouges nationales.

Par ailleurs, on précise au CICR que l'entrevue qui devait se dérouler vendredi entre le sheik Mujibur Rahman et une délégation du comité n'a pas eu lieu et

# Toujours la Suisse et l'O.N.U.

Graber était appelé à recueillir la succession de M. Willy Spuhler au Conseil fédéral par 188 voix sur 223 suffrages exprimés, ce qui autorisait l'un de ses adulateurs lausannois à le qualifier d'« homme providentiel ». Il n'en re-cueillait que 114 sur 224 bulletins valables, le 8 décembre dernier. On aurait donc pu supposer que ce camouflet le convierait à mettre une sourdine à son violoncelle onusien, ou, à tout le moins, engagerait le Conseil fédéral à lui recommander plus de réserve à ce sujet. Il n'en a rien été.

Et pourtant, le peuple suisse vient d'expérimenter aux moindres frais puisque c'est le Pakistan qui a trin-qué — combien peu de profit notre pays retirerait de son adhésion à l'Organisation des nations prétendument unies, le jour où il se trouverait me-nacé dans son intégrité et dans son

Trois vétos successifs interjetés par l'URSS devant le Conseil de sécurité ont mis la machine en panne, alors que, le 8 décembre dernier, l'Assemblée générale de l'ONU, à l'écrasante majo-rité de 104 voix contre 11 et 10 abstentions, enjoignait aux belligérants de cesser le feu sans délai et de se retirer de part et d'autre de leurs fron-tières. C'est ainsi que la tortueuse Mme

(C.P.S.). — Décembre, mois des rétrospecti-

ves, permet encore de jeter un regard en

arrière sur ce que fut l'année écoulée, avant

radioactivité en Suisse (variations causées notoirement par les retombées d'essais

d'armes atomiques), la commission fédérale de la radioactivité mesure étroitement dans

échantillons d'eau usée provenant de cen-

trales nucléaires et d'exploitations travail-

lant avec des substances radioactives accu-

saient de faibles concentrations d'activité

par rapport aux prescriptions. Cela

démontre que les mesures internes prises

par les exploitants en ce qui concerne l'éva-

cuation de substances radioactives dans

protection contre les radiations s'est récem-

ment exprimée, dans une lettre adressée au

département de l'intérieur, sur la question des centrales nucléaires. Elle y déclare notamment que « ... du point de vue de la protection de la population contre les radiations, la construction de centrales

nucléaires peut être envisagée même dans

des régions à forte densité de population ...

en outre, les prescriptions de protection (dans le cas des centrales existantes) ont été

non seulement respectées, mais encore

Finalement, les professeurs de radiologie

médicale des universités suisses concluent

unanimement que le risque de la charge supplémentaire (de l'ordre de 1 mrad) aux

environs des centrales nucléaires est insigni-

vivant à proximité, par rapport aux fluctua-

charge résultant de l'utilisation médicale de

d'organes scientifiques dont la mission première est d'assurer la protection de la

santé de l'homme, confirment, qu'après la mise en exploitation totale des forces hy-

drauliques, les centrales nucléaires représentent la solution la plus favorable à

l'environnement, permettant de subvenir a

émanant

tions de l'irradiation naturelle ou à

remarquablement surpassées ».

rayons ionisants.

Ces déclarations,

En outre, la commission fédérale de la

l'environnement ont atteint leur but ».

de son agression, nous démontrant que pour ces chers Indiens, la « non-violence », c'est les plus forts... c'est quand ils ne sont pas

Les vues que, concernant l'ONU, le chef du département politique exposait au public de la part du Conseil fédéral, le 21 décembre dernier, n'avaient pas le mérite de la nouveauté; qui pis est, elles ne tiennent aucun compte de l'absurde, affligeant et scandaleux spectacle que nous a donné cette associa-tion internationale, au cours de cette tragique semaine de décembre.

Selon le mal-élu de l'Assemblée fé-dérale, l'ONU, présentement, tendrait vers l'universalité, et cette tendance devrait nous déterminer à solliciter notre admission dans cet aréopage. Curieux et spécieux raisonnement, puisqu'il fait si-lence sur le fait que l'entrée de la Chine populaire à Manhattan, a comporté comme contrepartie exigée par Mao, l'expulsion de la Chine nationaliste. Or, cette éviction de Taïwan ne constitue rien de moins qu'une éclatante et cynique violation des articles 5 et 6 de la charte de San-Francisco.

Et voici que devrait se poser à l'attention de ceux qui sollicitent l'autorité de nous gouverner, une autre question sur laquelle ne s'exprime pas le rapport du Conseil fédéral que M. Pier-

L'histoire d'une année en terre valaisanne...

re Graber présentait l'autre jour à nos

concitoyens.
Attendu l'état d'impuissance auquel plus de 120 vétos soviétiques signifiés au Conseil de sécurité par les plénipotentiaires de Joseph Staline et de ses dignes successeurs, ont réduit l'organisation internationale, qu'adviendra-t-il de celle-ci, quand les représentants de Pékin useront du même privilège? Et si, pour la défense de l'Occident, Paris, Londres et Washington — ce que nous espérons — s'en prévalaient à leur tour?

Il ne faut pas peindre le diable sur n muraille. Reportons-nous, toutefois, à cette journée du 8 décembre qui vit 130 de nos parlementaires sur 244 refuser d'une manière ou d'une autre leur suffrage à M. Pierre Graber. Quel eût été le vote de l'intéressé, s'il s'était trouvé dans l'hémicycle de Manhattan, en présence de la résolution déposée la République argentine? Pour quoi se fût-il déplacé si ce n'était pour s'abs-

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas avant 1974 que le peuple suisse sera appelé se prononcer sur son assujettissement les précédents de Suez, de Budapest, de Gaza et de Charm-el-Cheikh, de Pra-gue et du conflit indo-pakistanais, nul doute que ce « machin » n'ait conquis de nouveaux titres à sa réprobation. Eddy BAUER

## Licenciements à la TV romande: des précisions de la direction

GENÈVE (ATS). - La direction de la Télévision suisse romande communique :

Quelques journaux de Suisse romande ont annoncé deux nouveaux licenciements de réalisateurs. Le directeur de la TV ro-mande, M. René Schenker, s'étonne de cette information tout à fait erronée. Il tient à préciser que les deux pédagogues détachés par les départements d'instruction publique des cantons de Vaud et de Genève tout d'abord pour faire un stage de forma-tion de deux ans, puis pour travailler en qualité de réalisateurs spécialisés dans le domaine de la TV scolaire, ont été convoqués pour un entretien lundi 27 décembre, d'examiner leur situation et leur avenir professionnel dans cette discipline.

Il est exact que les émissions expérimen-tales de TV scolaire ont cessé définitivement il y a près de deux ans et que ces deux réalisateurs, MM. Robert Rudin et Louis Barby ont pu collaborer à des programmes éducatifs, tout spécialement dans le domaine des programmes dits parasco-laires, à savoir un cours d'allemand et une d'émissions sur l'introduction mathématiques modernes.

Les contrats passés avec les départements d'instruction publique des cantons de Vaud et de Genève prévoient que le réalisateur détaché de son enseignement peut reprendre en tout temps un enseignement dans son canton, s'il désire renoncer à son activité de réalisateur ou si la télévision estime devoir mettre fin à cette activité.

Aujourd'hui nous n'en sommes ni à un licenciement, ni même à une demande adressée aux deux départements d'instruction

Trafic modéré pendant

les fêtes de Noël

pendant les fêtes de Noël, a été relative-

ment calme dans notre pays, peut-être en

partie à cause du brouillard qui recouvrait

plusieurs régions et rendait la visibilité

Le trafic ferroviaire s'est déroulé prati-quement sans incident. Une situation identique a été enregistrée en ce qui con-cerne le trafic aérien où, à l'aéroport de

Kloten par exemple, les mouvements ont été

Les régions de sports d'hiver ont été bien fréquentées. Cependant, les hôtels n'affichaient pas « complet ». En effet, dans plusieurs endroits, dont le Valais, la demande

de lits a été sensiblement inférieure à celle

Moscou:

la condamnation

de Perregaux

confirmée

de Moscou a rejeté le 13 décembre le

recours déposé par François de Perregaux

et a confirmé le verdict de trois ans d'em-

prisonnement prononcé par l'instance pré-

cédente. Le gouvernement soviétique examinera encore la demande de grâce faite

par le Conseil fédéral. » C'est ce qu'a dé-

claré samedi à Berne l'avocat du profes-

seur de gymnase bernois de Perregaux

condamné en août dernier pour avoir remis

son passeport à un physicien russe dans le

but de permettre à celui-ci de sortir d'URSS.

VAUD

Distinction pour un

écrivain vaudois

LAUSANNE (ATS). — Une jeune poé-

tesse lausannoise, Simone Moll-Collet, vient

d'obtenir de l'Académie internationale de Lutèce, à Paris, une métaille d'or pour son

premier recueil de poèmes « Cris et si-lences » et une médaille d'argent pour sa

pièce en un acte « Joyeux Noël ». Elle était déjà titulaire du premier prix suisse

BERNE (ATS). - « La Cour d'appel

particulièrement faible.

inférieurs à la moyenne.

de l'an dernier

ZURICH (ATS). — Le trafic routier,

# Centrales nucléaires et radioactivité: document rassurant du département fédéral

BERNE (ATS). — Après la mise en exploitation totale des forces hydrauliques, les centrales nucléaires représentent la solution la plus favorable à l'environnement: telle est la conclusion d'un document que le département fédéral des transports et communications et de l'énergie a adressé aux membres de l'assemblée fédérale, après que, ces derniers mois, des craintes aient été exprimées de différents côtés au sujet de la

posées aux exploitants des centrales nuclé-

sécurité des installations atomiques, qui est rattachée au département des transports et communications et de l'énergie, et qui pour tâche de préparer les expertises, et de surveiller la construction et l'exploitation, plusieurs autres instances fédérales veillent à que la radioactivité provenant centrales nucléaires reste au niveau négligeable observé jusqu'à ce jour.

de repartir de plus belle et à un rythme effréné vers de nouvelles inconnues. Les souvenirs, bons et mauvais, se pressent avant de franchir le portillon de l'oubli et de céder la place à d'autres événe-

Pour le Valais politique, l'année 1971 fut celle de l'entrée en lice des citoyennes qui vinrent, d'un coup, doubler le nombre de personnes habilitées à voter dans le canton. Plusieurs votations cantonales et une élection fédérale nous permettent d'affirmer que cette arrivée en masse n'a pas modifié grandement les positions. Au Conseil national, la répartition reste la même et l'on voit apparaître un sourire féminin : la benjamine de la chambre basse, Mme Nanchen, remplaçant le doyen, dit vieux lion, Charles Dellberg. La participation aux votations cantonales ne fut, pas très réjouissante avec moins de 20 % aussi bien lorsqu'il s'agissait de la loi sur l'union valaisanne du tourisme et des sociétés dé développement que lorsque l'on vota pour l'organisation de l'école ou la protection des mineurs. Ce fut toujours un oui du bout des lèvres. La situation sera différente à fin 1972 lors des élections communales. La ville de Sierre l'a prouvé lors de l'élection de son nouveau président, M. de Chastonay, remplaçant M. Salzmann décédé. Cela se passait au début

de 1971 et la participation fut bonne. Le Grand conseil a investi son président Rémy Theytaz qui occupait déjà ce poste depuis quelques mois, à la suite du décès subit du titulaire, M. Rey-Bellet. Le Parlement a poursuivi ses travaux toujours plus astreignants et vient d'accepter un budget prévoyant un gros déficit. Il a inauguré la traduction simultanée lors de la session de novembre et s'est penché en cours d'année sur la réforme de la loi fiscale.

La vocation agricole du canton s'est concrétisée par des bilans fort réjouissants. Les récoltes se maintiennent au niveau des années précédentes et les légumes de garde battent tous les records. La tomate a eu quelques problèmes d'écoulement de par sa collision avec la tomate tessinoise mais les responsables des deux cantons avaient, pour première fois, accordé leurs violons dans la mesure du possible. La vigne enregistre une nette baisse de quantité, 32 millions de litres contre plus de cinquante l'année précédente — mais la qualité sera bonne... et les prix viennent d'augmenter : nouveau sujet de discussion autour de trois décis. Le tourisme lui e héafisid de trois décis. Le tourisme, lui, a bénéficié d'une saison d'été merveilleuse et les premières estimations du nombre des nuitées laissent entrevoir des chiffres records. L'hiver a fort bien commencé avec les chutes de neige abondantes de novembre. Le tourisme s'est assis sur de solides bases, du moins en ce qui concerne les taxes de séjour, grâce à l'acceptation de la loi sur l'UVT. C'est un premier pas dans la constitution d'un dossier complet de lois sur le tourisme.

Le réseau routier continue à s'améliorer et les progrès sont nets au Simplon où il reste encore quelques chantiers qui ne gênent nullement le trafic. En plaine, on attend avec impatience l'autoroute qui permettrait de dégorger le trafic déjà bien

comme la traversée de Riddes. On a beaucoup parlé du chemin de fer de Champéry qui s'en va d'Aigle dans la plaine jusqu'à Ollon et Monthey et d'aucuns voudraient le remplacer par un ser-vice routier. Rien n'est encore dit.

L'INDUSTRIE

L'industrie, le commerce ont continué leur progression par l'implantation de grands magasins à Monthey, d'une puissante presse dans les usines d'Alusuisse à Chippis, par des agrandissements imposants à Monthey et ailleurs. De nouvelles usines ont vu le jour, notamment à Sion et dans l'Entremont. La construction se poursuit également à un rythme assez rapide ce qui egalement a un ryunne assez rapide de qui fait pousser des tours un peu partout dans les localités. La pénurie de main-d'œuvre demeure l'un des soucis majeurs des responsables de l'industrie et des professions du bâtiment et des travaux publics.

#### DANS LA PRESSE

La presse elle-même ne fut pas à l'abri des conséquences de l'évolution conjonctu-relle : le Confédéré a terminé sa brève carrière de quotidien pour choisir un statut bi-hebdomadaire, soulignant ainsi la difficulté de survie des journaux politiques. Le « Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais », lui vient de faire peau neuve en paraissant

Transformations, évolution, records, sont des mots que l'on entend à longueur de journée et qui soulignent la vie valaisanne de tous les jours. Cela n'a rien d'étonnant dans un canton en plein développement. Cela n'empêche pas le Valaisan de garder les pieds sur la terre et de conserver de solides attaches avec le passé. On le voit par le succès remporté dans toutes les fêtes folkloriques, par l'intérêt que l'on porte aux témoins du passé, par la fidélité aux traditions — on ne voudait pas, par exemple, que disparaisse un ermitage comme celui de Longeborgne

où viennent encore tant de pèlerins...

Tout au long de l'année, d'importantes manifestations: comptoir de Martigny, Festival Tibor Varga, soulignent la vie du canton et précisent que le progrès ne supprime pas nécessairement une vie culturelle

Ce fut le cas en 1971, et cela continuera. à n'en pas douter, bien longtemps encore.

R. Clz.

## Noel en Valais

SION (ATS). - Il y avait autant de monde dans les stations valaisannes que dans les villes de plaine. On estime à plus de vingt mille le nombre d'hôtes qui ont gagné ces jours la seule station de Montana-Crans.

Dans plusieurs régions, des milliers de personnes ont dû assister en plein air, sous un ciel magnifiquement étoilé, à la messe

A la cathédrale de Sion, tous les offices de Noël ont été célébrés par Mgr Adam, évêque du Diocèse, en présence de milliers de fidèles. Mgr Adam a également assuré lui-même tous les sermons de la cathédrale.

#### Nouveau chef de la sûreté

SION (ATS). — Un nouveau chef vient d'être nommé à la tête de la Sûreté valaisanne en la personne de M. René Delasoie. Valaisan d'origine, mais né à Genève, M. Delasoie est âgé de 54 ans et succède au commissaire Ernest Udriot qui a fait valoir ses droits à la retraite.

#### Une nouvelle région s'ouvre au tourisme

LOECHE-LES-BAINS (ATS). - A l'occasion des fêtes de Noël, une nouvelle région s'est ouverte au tourisme populaire en Valais. Il s'agit des centaines d'hectares qui s'étendent dans le vaste secteur de « Torrent » au-dessus de Loèche-les-Bains. L'on a mis en action cette semaine plusieurs nouvelles installations; notamment un télépherique dont les cabines peuvent contenir jusqu'à 80 personnes, ainsi télécabine pouvant transporter plus de 800 personnes à l'heure.

#### Un Bâlois se tue à Viège

ture entre Brigue et Viège, M. Joseph Schwery, 30 ans, domicilié à Bâle, a quitté la chaussée et est allé s'écraser contre une balustrade. Il a été tué sur le coup.

## secrétariat est assumé par le service fédéral aires. En plus de la commission pour la de l'hygiène publique. Chargée de surveiller les variations de la

radioactivité de ces centrales.

Avant de présenter l'avis des milieux

compétents en matière de protection contre la radioactivité, ce document rappelle les mesures de contrôle strictes qui sont im-

fédérale de la radioactivité et de la com-mission fédérale de la protection contre les

tout le pays et autour des installations atomiques la radioactivité de l'air, des précipitations, des eaux superficielles et souter-raines, des denrées alimentaires, de l'herbe et du sol ainsi que les substances radio-actives accumulées par le corps humain. Au sujet des centrales nucléaires, le rapport de cette commission pour 1970 déclare : « Les

radiations, qui toutes deux font rapport au département de l'intérieur et dont le

C'est notamment le rôle de la commission

SUISSE ALEMANIQUE

## Deux accidents font quatre morts

WIDNAU (SG) (ATS). - Une collision frontale, qui s'est produite vendredi matin peu après 11 heures, sur la semi-autoroute entre Au et Widnau, dans le canton de Saint-Gall, a causé la mort de deux person-

Par un épais brouillard, une voiture qui en dépassait une autre est entrée en colli-sion avec un véhicule venant en sens inverse. Ce dernier roulait sans éclairage alors que la visibilité était d'environ 30 mètres. Les deux conducteurs ont été tués sur le coup. Un grave accident de la circulation survenu à Uerikon dans le canton de Zurich a coûté la vie à Christine Rohner, 20 ans, de Maennedorf (Zh) et à Hans Blattmann, 19 ans, d'Hombrechtikon (Zh). Le conducteur, le frère de M. Blattmann, 20 ans, a retiré des flammes grièvement blessé. Ce dernier venait de dépasser un vélomoteur et, pour une raison inconnue, s'est porté sur la partie gauche de la chaussée, où il est entré en collision avec une voiture venant en sens inverse. Le conducteur de

## La dernière pollution du Rhin provenait d'un village allemand

cette dernière voiture a également été griè-

vement blessé.

LIESTAL (ATS). — La dernière pollution du Rhin, survenue le 21 décembre dernier en amont de l'usine électrique de Birsfelden, provenait du village de Grenzach, en du Sud. L'enquête, qui a permis de déterminer d'ou provenait cette pollution, n'a cependant pas encore révélé qui est à

### bâloise sur les démolitions d'immeubles

BALE (ATS). - Le référendum lancé par le parti libéral du canton de Bâle-Ville contre la loi sur la démolition d'immeubles locatifs a recueilli plus de 3000 signatures et a été remise à la chancellerie cantonale. Les auteurs du référendum s'élèvent notamment contre la prorogation de cette loi qui, primitivement prévue pour une durée de trois

# Référendum contre la loi

#### de poésie 1970 de la Société des poètes et artistes de France. Nouvelles financières

## Croissance constante des affaires bancaires

BALE (ATS). — La publication « Das Schweizerische Bankwesen im Jahre 1970 », récemment parue, révèle que la somme des bilans de tous les établissements de crédit assujettis à la loi sur les banques s'est accrue en 1970 de 166,8 milliards à 169,9 milliards de francs, soit de 18,0 %. La croissance s'était fortement accélérée les années précédentes, avec des augmentations de 13,3 % (1967), 13,4 % (1968) et 18,7 % (1969). Comparées à un accroissement moyen de 11,2 % durant la période 1960-66, le taux global d'augmentation des bilans bancaires n'est inférieur que de 0,7 % à celui de 1969. Ce très léger ralentissement dans l'expan-sion des bilans banciares est dû avant tout au développement des grandes banques, dont les bilans ont connu un accroissement moins marqué, avec 27,1 %, que l'année précédente (30,0 %). La participation des

« autres banques » se monte à 17,0% et celle des banques cantonales à 9,2 %.

Les grandes banques et les banques can tonales ont réalisé ensemble, avec 141,9 milliards de francs, plus des deux tiers de la somme des bilans de toutes les banques. Sur le total des bilans, 94,4 milliards de francs, soit 47,9 %, reviennent aux grandes banques, contre 44,5 % l'année précédente. Les banques cantonales ont réalisé 24,2 % des bilans, les banques régionales et les caisses d'épargne 13,8 %, les caisses de crédit mutuel 2,5 % et les « autres ban-

Dans l'ensemble, la statistique bancaire comprend 471 banques et caisses d'épargne, 2 groupements de caisses de crédit mutuel avec 1158 caisses affiliées et 55 sociétés

## Arrestations après un drame à Berthoud

Un drame rapide qui a fait une victime et se serait déroulé devant plusieurs témoins impuissants s'est produit jeudi soir à Berthoud, dans le canton de Berne. La victime: un jeune homme de 20 ans, Kurt Langenegger, de Kirchberg, a été blessé mortellement par plusieurs balles de revolver tirées à bout portant. L'auteur de ce geste meurtrier, un travailleur italien en Suisse et son compagnon, qui avaient réussi à s'enfuir ont été arrêtés peu après par la

n'ait pas l'enquête permis de déterminer les causes exactes du drame, il semble pourtant qu'une rixe ait précédé celui-ci.

#### Drames de la route

BAAR (BE), (ATS). - Une jeune fille de 14 ans, Béatrice Geyer, a été victime jeudi d'un accident mortel de la circulation alors qu'elle se déplacait à bicyclette à Baar, dans le canton de Berne. Perdant l'équilibre pendant qu'un camion la dépassait, elle heurta le trottoir et tomba, se blessant mortellement.

D'autre part, Mme Johanne Siegrist, 60 ans, bibliothécaire communale à Cham, (Zoug) a été happée par une auto alors qu'elle traversait la chaussée sur un passage de sécurité. Projetée à plusieurs mètres, la

#### Vingt moutons écrasés en Araovie

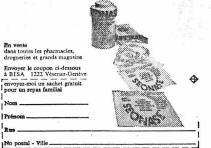
SCHAFHISHEIM (AG) (ATS). - Vingt moutons ont été écrasés non loin de Schaifisheim (AG) alors que, conduits par leur berger, ils traversaient la route. Un automobiliste survenant à ce moment-là ne put freiner sur la chaussée glissante et entra en collision avec la troupeau, bientôt suivi par l'automobiliste qui le suivait. Vingt bêtes ont été tuées ou si grièvement blessées qu'elles ont dû être abattues sur place. Les deux voitures sont entièrement détruites

## NOUVEAU Condiment diététique céréalier EXTRAIT DE SON DE BLÉ

plus digestes. Il suffit de saupoudrer les aliments quelques instants avant leur absorption

par exemple: farineux - féculents - sauces, ainsi que concombres - radis - œufs - sardines choucroute - ragoûts - café au lait, etc. Flacon à saupoudrer de 40 g, Fr. 10.-1 mois: moins de 35 cts par jour pour toute une famille 10 sachets Fr. 2.80

1 sachet == 1 repas familial



#### nos besoins toujours croissants en énergie électrique, qui, de son côté, est l'energie de consommation la plus propre. fluide sur la route cantonale où Drame du Trétien: mise au

point du juge instructeur

De notre correspondant :

Si grand est l'émoi causé par le drame u Trétien en Valais que l'opinion publique et du même coup la presse s'impatientent devant le temps pris par l'enquête. On sait que celle-ci est secrète et que le juge n'a pas à renseigner qui que ce soit. Pour l'heure, le dossier n'est pas encore connu du prévenu ni de sa défense.

Rappelons que, dans une nuit d'avril, une auto tomba dans les gorges du Triège au-dessus de Salvan. Deux enfants âgés de 2 et 5 ans furent tués. Le conducteur fut blessé tandis que sa femme fut également hospitalisée dans un état grave. La thèse de l'accident due à un ennui mécanique parut suspecte. Cela fait des mois dure l'enquête. Le juge-instructeur M. Jean-Maurice Gross, fut pris à partie pour son silence interminable. C'est ce qui l'a décidé à remettre à la presse le communiqué que

Les articles qui ont été publiés récemment dans une partie de la presse appel-lent une mise au point.

Une enquête longue et délicate a permis d'établir que l'accident du 7 avril 1971 qui a causé la mort des deux enfants C. ne pouvait être imputé à une défectuosité mécanique du véhicule. En revanche, il n'est pas possible en l'état de l'enquête, d'affirmer, comme l'ont fait trop à la légère certains journaux à sensation, que l'on se trouve en présence d'un assassinat, ni même d'un

#### DES VERSIONS FANTAISISTES

Il est regrettable que ces journaux, plus avides de s'assurer la primeur de nouvelles sensationnelles, que soucieux de sauvegar-der la vérité, se soient empressés de diffuser prématurément des versions fantaisistes des faits, au mépris d'une information objective et sans égard aux personnes en cause, y compris le prévenu qui ont droit au respect de leur personnalité.

Dans une enquête aussi délicate et difficile, il est impensable qu'une certaine presse se croie en droit d'exiger du juge qu'il dévoile tout ou partie de ses investigations.

C'est à lui seul qu'il appartient de choisir le moment où il estime pouvoir renseigner l'opinion publique sur le résultat de l'instruc-

C'est ici le lieu de rappeler que dans le système de notre procédure pénale valaisan-ne, la première phase de l'instruction est secrète et qu'il est interdit au juge d'en communiquer le résultat à quiconque. Il peut, dans l'intérêt de la justice et au moment où il l'estime utile, renseigner l'opinion publique par un communiqué. En l'espèce, ni le prévenu, ni son défenseur n'ont encore pu avoir accès au dossier de l'enquête. certains amateurs de sensations fortes qui se disent journalistes exigent du magistrat instructeur qu'il leur dévoile tous les détails de ce dossier. Il va sans dire qu'à l'égard de tels personnages, l'hermétisme le plus complet s'impose et qu'une collabo-

Aussi longtemps que l'instruction n'aura pu être terminée, l'exigence légale du secret de l'enquête doit être sauvegardée, nonobs-tant les attaques virulentes de certains jour-

ration quelconque avec cette presse est

L'opinion publique sera informée en temps utile et dans les formes appropriées des circonstances de ce drame douloureux. M.F.

VIÈGE (ATS). - Roulant samedi en voi-



CRÉDIT

JUSQU'A Fr. U U U U

SANS CAUTION

MEUBLER VOTRE APPARTEMENT

CHOIX

MODERNE STYLE CLASSIQUE

REMBOURSABLE PAR MENSUALITÉS DE FRANCS

NOS CRÉDITS SONT DE 30 MOIS SANS RÉSERVE DE PROPRIÈTÉ SUR DEMANDE AVEC PROLONGATION EN CAS DE SUSPENSION DE VERSEMENT POUR

MALADIE - ACCIDENTS - SERVICE MILITAIRE (SEL. DISP. JOINTES AU CONTRAT)

TOUS NOS MOBILIERS SONT LIVRÉS AU 25 % DE LEUR VALEUR AU COMPTANT FRANCO INSTALLES EN VOTRE APPARTEMENT

AVEC BULLETIN DE GARANTIE.

NOTRE SERVICE DE « CRÉDIT TOUS MEUBLES » FERA

VOTRE PLAN D'AMORTISSEMENT POUR LE SOLDE

DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS ANCIENS MEUBLES NOUS LES REPRENONS AU MEILLEUR PRIX ET EN PAIEMENT PARTIEL SUR VOTRE NOUVEL ACHAT.

NOTRE ASSURANCE CRÉDIT GRATUITE VOUS PROTÈGE EN ANNULANT TOUS PAIEMENTS DU SOLDE DE VOTRE CONTRAT EN CAS D'INVALIDITÉ TOTALE OU DÉCÈS DE L'ACHETEUR (SEL. DISP. JOINTES AU CONTRAT)

POUR TOUT ACHAT. VOS FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR VISITER NOS MAGASINS VOUS SONT REMBOURSÉS

AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET **NOTRE CADEAU** 

## LA CUISINE GRATUITE

INTERNATIONAL

MEUBLES DE FABRIQUE

SALLE A MANGER	10.
dès Fr. 607.—; à crédit Fr. 748.—, acpte Fr. 152.—	
VAISSELIER bar-bibliothèque	10.
dès Fr. 650.—; à crédit Fr. 738.—, acpte Fr. 163.—	
CHAMBRE A COUCHER MOD. 6 pièces	9
dès Fr. 885.—; à crédit Fr. 1008.—, acpte Fr. 222.—	
SALON DESIGN	90
dès Fr. 985.—; à crédit Fr. 1125.—, acpte Fr. 247.—	
STUDIO SOYOUZ-COLOR 5 places	20
dès Fr. 985.—; à crédit Fr. 1125.—, acpte Fr. 247.—	
SALON TRANSFORMABLE sur roulettes	99
dès Fr. 1145.—; à crédit Fr. 1303.—, acpte Fr. 287.—	
CHAMBRE A COUCHER arm. haute palissandre	AL
dès Fr. 1585.—; à crédit Fr. 1795.—, acpte Fr. 397.—	
SALON TV fauteuils relax	AO
dès Fr. 1695.—; à crédit Fr. 1923.—, acpte Fr. 424.—	
SALON ANGLE 8 places + 2 lits	
dès Fr. 1845.—; à crédit Fr. 2090.—, acpte Fr. 462.—	
CHAMBRE A COUCHER Regency	

APPARTEMENT COMPLET 2 chambres dès Fr. 2262.-; à crédit Fr. 2562.-, acpte Fr. 566.-APPARTEMENT COMPLET & chambres dès Fr. 3156.-; à crédit Fr. 3576.-, acpte Fr. 789.-APPARTEMENT COMPLET Programme 71

dès Fr. 5 985.—; à crédit Fr. 6 773.—, acpte Fr. 1 497.— APPARTEMENT COMPLET Style dès Fr. 7 985.-; à crédit Fr. 9 035.-, acpte Fr. 1 997.-

dès Fr. 2125.-; à crédit Fr. 2405.-, acpte Fr. 532.-

NOS MAGASINS D'EXPOSITION DE 7 ÉTAGES — 6000 m² A VISITER — 22 VITRINES SONT OUVERTS TOUS LES JOURS SAUF DIM. DE 8 h. à 12 h. - 14 h. à 18 h.

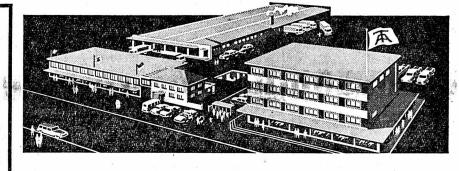
Si vous êtes empêchés de visiter nos expositions...

ADRESSEZ-NOUS AUJOURD'HUI ENCORE CE BON

Nos collections détaillées vous permettront de choisir chez vous.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE Nom, prénom : Localité :

VISITEZ NOS **GRANDS MAGASINS** 



AMEUBLEMENTS SA

LE CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT

**PARKING** 

SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG

TÉL. (029) 2 66 66

présente ses

# MENUS DE FÊTE

1er JANVIER 1972

Déjeuner et dîner

Velouté Carmen Miranda

Vol-au-vent aux fruits de mer

Côtelette de veau en papillote

Epinards au gratin

Pommes croquettes

Salade Waldorf

Le chabichou aux herbes aromatiques

Tourte glacée Nouvel-An

Fr. 22,-

### SAINT-SYLVESTRE

31 décembre 1971

La terrine des cailles en gelée

Marie-Jeanne La tassette Lady Curzon

Le médaillon de charolais Grand-Duc Les pommes parisiennes Les petits pois à la française

La salade Néva

Le chabichou aux herbes aromatiques Le biscuit glacé Saint-Sylvestre

Orchestre: GOLDEN BRIDGE TRIO

Fr. 33.-Menu complet entrée.

Menu complet: Sans 1er plat :

BAL dès 20 heures Tél. (038) 25 95 95

La direction et le personnel vous souhaitent une bonne et heureuse année

CANDON SANDON SA

**Ecriteaux** en vente au bureau du journal





Diner du Nouvel-An Au menu: Tortue claire

J.-M. BALMELLI

Tél. (038) 42 14 38

Tournedos Rossini Endives braisées Pommes croquettes

Coupe Jacques Fr. 15.--



Schoelly Hauterive. Tél. (038) 25 93 33.

Dès aujourd'hui 15 h - 20 h 30 - Tous les soirs 20 h 30 - Mercredi 15 h

SAMEDI 8 JANVIER, à la Salle Dixi, au LOCLE

# GRAND WATCH AU LOTO

organisé par des sections du LOCLE-SPORTS

• UN MATCH AU SOMMET VOUS ATTEND

**PANESPO** 

Neuchâtel, 26 déc. 1971 au 2 janv. 1972 de 10 h. à 22 h.



STAND SPECIAL: JO SIFFERT PILIS DE 50 VEHICILES



Projection de films en permanence Possibilité de faire photographier les enfants dans une voiture de course : tous les jours entre 14 h et 20 heures.

\*

HÔTEL-RESTAURANT

Beaux-Arts

Rue Pourtalès

Menu de Sylvestre « Réveillon » 31 décembre 1971

Terrine de lièvre fine armagnac Pain de seigle

Jambon de campagne à l'os en croûte Romaine à l'étouffée

Sorbet au champagne

tadeau a la Strasbourge Pommes mignonnes Haricots fins au beurre Salade de serre

> Parfait glacé Nelusko Fr. 30.—

Menu du 1er lanvier 1972

Tortue - clair Palée à la Neuchâteloise Pommes Blanchette

Entrecôte du Charolais au gril Pommes Dauphine Endives Bruxelloise

Plateau de fromages Coupe glacée Bonne-Année Fr. 20.-

Orchestre: « The Biel Rado's

Cotilions

Il est prudent de réserver sa table - Tél. (038) 24 01 51

... avec nos meilleurs vœux

Famille J. PEISSARD \*\*\*\*\*\*\*

## DETTES = ENNUIS

N'hésitez plus. Supprimez-les par la **GESTION DE DETTES.** 

Pour renseignements et rendez -vous à votre domicile sans engagement, tél. 021 - 95 11 50

Arrangements financiers s.àr.l. 1510 Moudon

**ARCADES** 25 78 78

12 ans

LE NOUVEAU COUPLE DE L'ÉCRAN! Jean-Paul BELMONDO



Un film d'un comique irrésistible, au rythme étourdissant



Une brillante interprétation qui allie verve, esprit, entrain et bon goût. Un spectacle de classe

# FAN SIORIS FINANCIAL L'EXPRESS



hockey sur glace La quarante-cinquième coupe Spengler a débuté hier après-midi à Davos

# La Chaux-de-Fonds rate son départ

LA CHAUX-DE-FONDS - JAPON 4-6

MARQUEURS: Jenni 1ère; Ito 3me; Hoshino 4me; Tanaka 11me; Wittwer 24me; Holmes 27me; Hoshimo 36me; Ito 51me; Hori 52me; Turler 58me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Rigolet; Furrer, Sgualdo; Henzen, Huguenin; Reinhard, Turler, Pousaz; Neininger, Probst, Berra; Holmes, Wittwer, Pelletier. Entraîneur: Pelletier.

JAPON: Otsubo; Yamazaki, Nakayama; Tsuburai, Hori; Akiba, Kawashima; Wakabayashi, Kakihara; Ternyasu; Hoshino, Hikigi, Tanaka; Okajima, Kurokowa, Ito. Entraîneur : Kiyoshi.

ARBITRES: MM. Berchten et Weidmann (Suisse).

NOTES: Patinoire de Davos. 3000 spectateurs. Match joué l'après-midi par un temps ensoleillé. La Chaux-de-Fonds joue sans Kaufmann et Waeger, retenus dans l'équipe suisse des juniors. A la 5me minu,te, une attaque Turler - Reinhard se termine par un tir du dernier nommé sur un montant du but japonais. A la 19me, Hikigi se présente seul devant Rigolet, «feinte » le gardien chaux-de-fonnier et, alors que le but est vide, il tire sur Rigolet couché sur la glace! A la 24me, un tir de Holmes

s'écrase sur un montant du but. A la 33me, une bagarre générale éclate pour la plus grande joie des spectateurs. A la 34me, incident: Hikigi frappe un adversaire en voulant dégager sa canne retenue par un spectateur; ne voulant pas subir la pénalité infligée par l'arbitre qui n'avait pas vu toute la scène, il s'ensuit une péna-

#### De notre envoyé spécial

lité de dix minutes pour méconduite, péna-lité qui incite l'équipe du Japon à quitter la glace. Finalement, tout rentre dans l'or-dre, les pénalités étant supprimées. A la 55me, tir de Jenni sur un montant. Péna-lités: deux fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds; trois fois deux minutes contre le Japon.

La Chaux-de-Fonds a raté son entrée dans la 45me coupe Spengler. Face à un adversaire à sa portée — du moins dans la première moitié du match — elle s'est finale-ment inclinée logiquement. Sa défaite est à rechercher dans une certaine nervosité engendrée par un manque flagrant de réussite lors des trente minutes initiales du

leur, l'équipe de Pelletier se rement sur un Otsubo intraitable, effaçant rement sur un Otsubo intratable, ettaçant avec autorité les bévues d'une défense dépassées par les passes incisives et insidieuses des Neuchâtelois. La logique voulait que ce soit La Chaux-de-Fonds qui prenne le dessus dans cette phase initiale de la rencontre, . Elle le fit par Jenni, en moins EGALISATION... Ce but, loin de décourager l'équipe ni-

ponne, lui donna du ressort : en moins de trois minutes, elle avait renversé la mar-que, contre le cours du jeu, profitant d'un Rigolet dans une forme moyenne. Dès lors, il ne resta aux « Montagnards » qu'à entreprendre une course-poursuite pour réta-blir l'égalité. La Chaux-de-Fonds s'épuisa dans sa lutte, concédant même un troisiè-me but. Elle faisait le jeu. Le Japon marquait des buts. Le schéma se poursuivit après la première pause à la différence que, par Wittwer et Holmes, les protégés de Pelletier égalisèrent. Une fois ce premier pallier atteint, il leur fut impos-sible de faire pencher la balance en leur faveur. Leur jeu se désorganisa alors, devint haché, nerveux. Et comme Otsubo refusait de capituler, La Chaux-de-Fonds s'acheminait vers une défaite, ne parvenant pas à se maîtriser et à endiguer les quelques actions dangereuses de ses adversaires. Sa défense commettait en effet, quelques erreurs impardonnables.

#### MANOUE D'INFLUX

Voici donc l'équipe neuchâteloise battue, alors qu'elle pouvait légitimement espérer une victoire. En valeur pure, elle fut supé-rieure à celle venue du Soleil Levant. Malheureusement, elle manqua d'influx nerveux au moment psychologique de la ren-contre. Dans ce match, citer un homme plutôt qu'un autre est difficile. Pourtant, Pelletier, Reinhard, Huguenin peut-être, Hol-mes par instants et Wittwer, bien qu'il manque terriblement de compétition, ressortirent du lot. La Chaux-de-Fonds est-elle fatiguée?

Peut-être. Il lui faudra, en tout cas, retrouver son style si elle entend jouer un rôle, si modeste soit-il, dans cette coupe Spengler. Pour sa part, le Japon a fourni un bon match sans, toutefois, présenter un spectacle de haute envie. L'équipe a surtout valu par son gardien et quelques-uns de ses chevronnés (Hoshino, Ito, Tanaka). Il con-vient d'attendre les prochaines rencontres pour en situer la valeur. Le raisonnement vaut également pour La Chaux-de-Fonds. Mais, en fait, hier après-midi, n'était-ce pas le match devant désigner les équipes appelées à prendre les quatrième et cinquième places de cette coupe Spengler?

P.-H. BONVIN



ILLUSION. — L'excellent gardien japonais Ohtsubo et son arrière Yamazaki sont à terre devant un Turler dominateur. Et pourtant...

Le championnat d'Egypte

à nouveau suspendu

à cause de graves

incidents

produits au cours d'une rencontre jouée au

Caire, entre National et Zamalek, le cham-pionnat égyptien de football a été suspendu

pour une durée indéterminée. Une décision

contestée de l'arbitre avait donné lieu a une

véritable bataille rangée qui a fait plus de 70 blessés parmi les spectateurs et les poli-ciers. Des incidents identiques se sont égale-

Le championnat égyptien de football n'avait repris que le 29 octobre de cette année. Pendant quatre ans, il avait, aupara-vant, été interdit par le président Nasser.

ment produits à Mehalla el Kobra.

A la suite d'incidents sérieux qui se sont

L'ÉTRANGER

(Téléphoto AP)

cyclocross

Succès suisse

au Luxembourg

Le grand prix de Tetigen, ou Luxembourg, s'est terminé par une double victoire shisse. Albert Zweifel s'y est imposé avec 34" d'avance sur Uli Muller, qui, luimême, précédait l'Allemand Thaler et un autre Suisse, Fritz Schaerer. Classement:

autre suisse, Fritz Schaefer. Classement:
1. A. Zweifel (S) les 22 km en 55'50". 2.
U. Muller (S) à 34". 3. Thaler (All) à
47". 4. Schaefer (S) à 1'11". 5. Wilhelm
(Fr) à 1'18". 6. Staehle (All) à 1'19".

Encore eux...

le Grand prix de Tetingen, le Suisse Zweifel a encore passé la ligne en vainqueur à Rodange. Il s'est imposé une nouvelle fois devant son compatriote Uli Muller.

Vingt-quatre heures après avoir remporté

Préparation intensive

pour l'équipe suisse

La Ligue suisse de hockey sur glace a commencera le 1er janvier. Dès cette date, à Genève, une conférence de presse tous les joueurs seront à l'entière dispo-

présidée par M. Jean Chevallaz, vice-pré-sident et à laquelle assistait notamment période d'entraînement devrait permettre de

MODO ALFREDSHEM-SLOVAN BRA-TISLAVA 3-6 (1-3, 0-2, 2-1).

MARQUEURS. — Nordin 1re; Haas 6me; Tajcnar 14me; Staron 19me; Grandtner 33me; Miklosovic 34me; Hedberg 42me; Miklosovic 49me; Mrukvia 55me; Andersson 59me.

NOTES. — Patinoire de Davos. 2600 spectateurs. Slovan Bratislava joue sans Nedomansky, resté en Tchécoslovaquie (malade); l'avant-centre sera peut-être présent pour le match contre Leningrad, MoDo pour le match contre Leningrad, MoDo joue sans son gardien titulaire Backman. Grande discussion à la fin du premier tiers-temps au sujet d'une publicité figurant au bas des maillots suédois; le problème est résolu en barrant cette publicité d'une bande adhésive blanche (à Davos, le règle-

#### **Dusseldorf détrône Fussen** en Allemagne de l'Ouest

A une journée de la fin du championnat, Dusseldorf s'est assuré le titre national allemand en battant Krefeld par 4-2 (4-0 0-1 0-1). Avant la dernière journée du championnat, le classement se présente ainsi:

1. Dusseldorf, 31-48 (champion); 2. Fusser, 32-44 (tenant du titre); 3. Riessersee 31-39; 4. Bad Toelz 31-38; 5. Landshut, 31-35; 6. Augsbourg 31-26; 7. Bad Nauheim 31-21; 8. Kaufbeuren 31-16; 9. Krefeld 31-13 (relégué).

#### En première lique

Groupe 4. - Saas Grund - Zermatt 7-3;

M. Jean Weymann, secrétaire du comité olympique suisse, qui sera le chef de la

délégation suisse aux Jeux olympiques de

Au cours de cette réunion, M. Charles Frutschi, président de la commission technique, a longuement parlé de ce qui avait été fait et de ce qui restait à faire en vue

du tournoi olympique, puis du tournoi mon-dial qui aura lieu en avril en Tchécoslo-

vaquie. Il a notamment rappelé qu'en fait, la préparation du tournoi olympique et du

tournoi mondial avait débuté en avril der-nier déjà. Il s'est livré à une petite ré-

capitulation dont il ressort que, en comptant les matches d'entraînement, les matches de

championnat et les matches amicaux, les sélectionnés n'auront pas joué moins de

62 rencontres avant le tournoi de Sapporo.

vaquie, ce chiffre aura passé à 83.

D'ici le tournoi mondial en Tchécoslo-

En ce qui concerne le tournoi olympi-

TRIPLE SUISSE À SAINT-M

que, le stade principal de la préparation

Les sauteurs suisses ont dominé le 61me concours international de Noël, à Saint-Moritz. Ils ont pris les trois premières places grâce à Hans Schmid. Josef Zehnder

et Ernst von Grunigen. Seul le Tchécoslo-

vaque Karel Kodelka a réussi à s'interca-

ler parmi les membres de l'équipe nationale helvétique. Sans un deuxième saut manqué

de Walter Steiner (il a, néanmoins, pris la cinquième place) le triomphe suisse au-

Hans Schmid a renouvelé sa victoire de 1969 avec des sauts de 85,5 et 86,5 mètres (l'an dernier, il s'était incliné de peu devant Walter Steiner). Il est resté assez loin du record du tremplin détenu par le Findandis Taune Keaukhee (82 mètres)

landais Tauno Kaeykhoe (88 mètres), mais

il a sauté nettement plus loin que tous les

autres spécialistes en lice. A l'issue de la première manche, on trouvait quatre Suis-

ses aux quatre premières places mais, com-

rait été total.

Sapporo.

ment, c'est le règlement...). Pénalités : cinq fois deux minutes contre MoDo, cinq fois contre Slovan.

#### PAS LOURD

Ce n'est pas encore cette année que les Suédois de MoDo repartiront de Davos avec la coupe Spengler dans leur valise! Fatigués par un long voyage (ils sont arrivés hier en fin d'après-midi dans la station grisonne), ils ne pesèrent pas lourd dans la balance contre une équipe tchécoslovaque se contentant surtout d'assurer le ré-sultat. Toutefois, le niveau de ce match fut nettement au-dessus de celui vu l'aprèsmidi. Engagement physique, rapidité, « forechecking » constant, « power play » terri-bles par moment, particulièrement de la part des Tchécoslovaques, telles furent les caractéristiques de cette rencontre.

#### INDIVIDUALITÉS

Sur le plan individuel, le gardien Dzurilla, l'arrière Tajonar (un but, deux passes décisives), Grandtner et Haas du côté tchéco-slovaque, Nygren, Hedberg, Torstensson et Lundqvist chez les Suédois furent les hommes les plus en vue de cette partie d'une bonne qualité en dépit de la nette différence de valeur entre les deux formations. Aujourd'hui, les protégés de Berglund devraient venir à bout des Japonais, alors que La Chaux-de-Fonds aura fort à faire pour contrecarrer l'entrée en scène de Le-

résoudre un problème toujours en suspens: la découverte d'un sixième arrière de va-

Pour ce qui est de la préparation du

- 3-4 mars 1972: deux matches contre

- 10-14 mars: quatre matches contre

- 18-22 mars: trois matches contre les

tournoi mondial, elle ne sera pas moins intensive. La commission technique a mis

— 6-7 mars: deux matches contre l'Allemagne de l'Est à Berlin-Est.

l'équipe nationale junior de Tchécoslova-

Etats-Unis en Suisse.

— 24-26 mars: deux matches interna-

tionaux officiels Tchécoslovaquie-Suisse en

équipes tchécoslovaques de première divi-

Au 61me concours de saut

de l'an dernier, a légèrement touché à son second saut, ce qui l'a fait rétrograder au

cinquième rang. Autre satisfaction dans le camp suisse: le bon comportement du jeune

Eric Aubert, quinzième dans un lot de 50 sauteurs de six pays.

CLASSEMENT

- 27-29 mars: deux matches contre des

au point le programme suivant :

la Roumanie en Roumanie.

quie en Suisse.

Tchécoslovaquie.

sion en Tchécoslovaquie.

## boxe

ningrad! «Il faudra jouer plus collective-ment et ne pas avoir peur de «body-checker», lança Gaston Furrer en guise de conclusion à cette première journée de la Au Hallenstadion de Zurich,

## Succès aisé de l'ancien champion au Hallenstadion Clay assomme littéralement Blin au 7<sup>me</sup> round

Clay, l'ancien champion du monde des poids lourds, a été fidèle à son image de marque, Il n'a pas déçu et il a donné un récital de boxe assez extraordinaire. Bien que passablement « enveloppé » et vieilli, Clay a domminé un adversaire qui, il est vrai, se montra trop maladroit pour pouvoir vraiment l'inquiéter.

Jurgen Blin, finalement battu par k.o. au septième round d'un combat prévu en douze, a fait preuve de beaucoup de courage. Bien que dominé en allonge et en technique, il a crânement joué sa chance mais il le fit de façon trop désordonnée pour obtenir un résultat tangible.

Au cours des première reprises, il le toucha souvent en contre avant de lui infliger une sévère correction à la 7me reprise. C'est vraiment en grand champion qu'il s'est imposé, cela en dépit de la valeur modeste de son adversaire, qui a toutefois été mis k.o. pour la première fois de sa carrière.

FOOTBALL

Italie

Première division, 11me journée: Atalanta - Turin 0-0; Catanzaro - Naples 0-0; Fiorentina - Internazionale 0-0; Juven-

tus - Mantoue 2-1; Vicence - Cagliari 0-1; A.C. Milan - Vérone 2-0; Rome - Bologne 1-0; Sampdoria - Varèse 2-0. — Classement: 1. Juventus 11 matches 19 points. 2. Milan 11-17. 3. Turin et Fiorentina

11-14. 5. Internazionale 10-13. 6. Rome et Cagliari 11-13.

**Portugal** 

Première division, 12me journée: Belenen-

ses - CUF 1-1; Benfica Lisbonne - Guimaraes 3-0; Barreirense - Atletico 2-1; Leixoes - Boavista 3-1; Uniao de Tomar - Academica 2-1; Tirsense - Sporting Lisbon-

ne 3-5; Beira Marfarense 1-1; Vitoria Setubal - Porto 2-0. Classement: 1. Benfica 24 points; 2. Vitoria Setubal 21; 3. Sporting Lisbonne 20; 4. CUF 17; 5. Beira

D'UN ROUND A L'AUTRE La première reprise fut équilibrée. Blin se

montra le plus combatif mais Clay parvint généralement à le tenir à distance, grâce à son allonge supérieure (round nul).

Blin força l'allure dès le début du deuxième round. Il toucha Clay d'abord d'un bon

Clay accusa (avantage à Blin). Le troisième round fut à nouveau équilibré. Blin continuait son « forcing » mais de façon désordonnée. La reprise se terminait

par une véritable bagarre dont aucun des deux boxeurs ne sortait à son avantage (round nul). Au 4me round, Clay éprouvait le besoin

de souffler un peu. Le rythme du combat baissait nettement. Clay évitait habilement les assauts de son adversaire qui ne le touchait pratiquement pas (round nul).

La 5me reprise vovait enfin Cassius Clay passer franchement à l'attaque. Blin était alors, touché à plusieurs reprises par des séries de une-deux. L'ancien champion du

monde évitait facilement les réactions de l'Allemand (avantage à Clay). Le combat baissait de nouveau d'intensité au 6me round, au cours duquel les accro-

chages se multipliaient (round nul). Comme au 5me round, Clay se montrait très offensif dès le début de la 7me reprise. L'Allemand se retrouvait bientôt avec les deux yeux pratiquement fermés. C'est sous

après deux minutes de combat dans la re-Au moment du k.o., Clay au moins troi

une véritable avalanches de coups qu'il s'effondrait dans les cordes pour le compte,

points d'avance. La réunion s'est déroulé

#### La drôle de soirée du Hallenstadion COURTS MAIS PAS (TOUS) « J'ai trop de peine à faire le poids, je pense que je vais arrêter ». A Glaris, en février dernier, alors qu'il venait de perdre son titre de champion suisse des poids surwelters, Claude Weissbrodt pensait sérieusement mettre un terme à sa carrière. Et pourtant, avec beaucoup de détermination, le monteur-électricien de Colombier se remit à la tâche. Et à Zurich, en lever de rideau du match Clay-Blin, Weissbrodt tenta de reprendre son bien. Malheureusement, une nouvelle fois, le Zuricois Hassler fut déclaré vainqueur aux points. Mais, alors qu'à Glaris cette décision était parfaitement justifiée, il n'en alla pas de même hier soir. Indiscutablement, le courageux Neuchâtelois avait remporté la victoire.

DEUX PHASES. — A gauche, l'air dédaigneux, Clay tient en Jurgen Blin une proie trop facile. A droite, c'est fini...

# Championnats suisses

#### amateurs Weissbrodt «volé»

Poids légers: Hans Schaellebaum (Rorschach) bat Rudi Vogel (Bâle) aux points. Schaellebaum a conservé son titre d'extrême justesse, à l'issue d'un combat qui fut constamment équilibré.

Surwelters: Erich Hassler (Zurich) bat Claude Weissbrodt (Colombier) aux points. Weissbrodt a indiscutablement mieux boxé que le tenant du titre et il aurait mérité la victoire. Si le combat avait eu lieu ailleurs qu'à Zurich, Hassler aurait sans doute été déclaré battu.



si riche en substances curatives

Un produit Galactina, Dans les pharmacles et drogueries.

Max Hebeisen ne s'est imposé que chan-ceusement. Le Bernois se laissa surprendre par des crochets du droit de l'Allemand deux reprises, au premier round. Compté huit à deux reprises, il le fut encore deux fois à la fin du deuxième round. Durant la troisième reprise, Hebeisen, qui s'était bien repris, expédia à son tour l'Allemand au tapis. Alors que tout restait possible au 4me round, l'Allemand se blessa à une main et il abandonna.

C'est ce que nous vous souhaitons pour la nouvelle année! Que 1972 vous soit favorable, non seulement à ses débuts, mais aussi cours des jours qui la composent. Un bon départ est important. Après les fêtes et les vœux de fin 1971, la Loterie romande fait, dès le 8 janvier, la part belle à la chance. Des milliers de lots, dont un de 100.000 francs, de quoi vous permettre de prendre un bon départ pour autant que vous ayez fait provision de billets et de

Mi-lourds (6 x 3): Eric Nussbaum (S) bat Detlef Nasebrand (All. O) par K.O. technique au 3me round.

Les juges en ont décidé autrement. Sou-

Colombier ne se laisse pas gagner par le découragement. Le championnat suisse

Hansruedi Jaeggi n'est pas un pro-

quelques mois

partisans.

lieu dans

seulement...

haitons que le sympathique boxeur de

Le Genevois Eric Nussbaum a remporté une victoire convaincante face à un adver-saire très difficile à manœuvrer. Après avoir été inquiété durant les deux premières reprises (la seconde principalement), il sut passer la deuxième « vitesse ». L'Allemand n'eut, alors, plus aucune chance. En dépit de sa meilleure « allonge », Nussbaum fut cependant en difficulté en début de combat contre un adversaire qui l'empêchait

Mi-lourds (6 x 3): Dante Lazzari (It) bat Peter Tombers (All. O) par K.O. technique au 5me round.

Ce combat de poids mi-lourds fut très ... moyen. Il fut largement dominé par Lazzari dont l'adversaire, « saoulé » de coups, fut justement renvoyé dans son coin

à l'avant-dernière reprise.

Lourds 8 x 3): Rudi Lubbers (Ho) bat Macan Keita (Guinée) par K.O. technique au 2me round.

Lourds (10 x 3): John MacFoster (EU) bat Beppi Ros (It) par K.O. technique au

moteur ordinaire. N'a-t-il pas réussi la gageure de présenter Cassius Clay au public suisse? Le Hallenstadion n'est pas une salle ordinaire non plus. Ainsi, les spectateurs zuricois n'ont-ils pu em-pêcher certains vides...

Dans l'immense salle d'Oerlikon, le déroulement des combats fut aussi extraordinaire, mais pas par la qualité de la boxe présentée. La pantalonnade exécutée en ouverture des matches professionnels par deux poids mi-lourds quelconques, l'Italien Lazzari et l'Allemand Tombers, fit regretter le bon niveau technique démontré quelques instants auparavant par les amateurs suisses. Puis, contre l'Allemand Koch, Max Hebeisen a frôlé la catastrophe. Après avoir été expédié à quatre reprises au sol, le gentil Max put, toutefois, profiter de la fatigue d'un adversaire mal préparé. Et s'il sauva finalement le résultat grâce à l'abandon peu glorieux de Koch, Hebeisen n'en a pas moins semé le doute parmi ses plus fidèles

Eric Nussbaum, par contre, fit hon-neur à sa réputation. Un instant contrarié par la boxe peu franche de son rival, le Genevois sut accélérer au bon moment. L'infortuné Laseband ne supporta pas longtemps les coups puissants qui s'abattaient sur lui. Autre affronte-ment écourté, celui qui opposa le Hollandais Lubers au Guinéen Keita. A peine deux reprises et le Noir s'allongeait! Et à suivre cette piètre exhibition entre deux poids lourds particulièrement maladroits, nous en pouvions que regretter l'absence sur le ring de Walter Blaser.

Avec l'arrivée d'Arthur MacForster, le public se réveilla quelque peu. Las, l'Américain dut se résoudre à tenir un long monologue. Giuseppe Bepi Ros n'était pas en mesure de lui donner la réplique. Court sur jambes, très « enveloppé », l'Italien ne pensa quasiment qu'à se protéger. Il tint ainsi huit rounds avant d'être renvoyé dans son coin, pour le plus grand soulagement des spectateurs irrités par cette « ba-

taille » à sens unique. Puis, vint Ali. Dans un déchaînement populaire, le grand Cassius fit son entrée. La longue attente était récompensée. Même vieilli, Cassius Clay ne déçut pas ses « supporters ». Après avoir maté les velléités offensives de l'Allemand, l'ancien champion du monde lui infligea une véritable punition au cours du septième round. « Groggy », Blin s'écroula dans les cordes pour le compte. Clay, hier soir, était bien le plus grand. Mais Blin n'était qu'un hon-

Pierre PRALONG

# CLASSEMENT 1. Hans Schmid (S) 241,1 p. (sauts de 85,5 et 86,5 m.). 2. Zehnder (S) 219,6 (82-82,5). 3. von Grunigen (S) 218,3 (82-82). 4. Kodelska (Tch) 217,3 (82,5-81,5). 5. Steiner (S) 216,8 (83-81). 6. Putgar (You) 207,4 (80-80). 7. Doubec (Tch) 204,9 (79-81). 8. Bazzana (It) 204,2 (80-80,5). 9. Demsar (You) 202,9 (81-79). 10. Rydval (Tch) 201,7 (81-79,5). 11. Lampe (All.O) 197,8 (78-78). 12. Ceccon (It) 193,5 (79-78). 13. Lichtenegger (Aut) 190,8 (77-77). 14. Kardas (Ca) 188,7 (78-80). 15. Aubert (S) 188,6 (74-80,5). Courses et concours en Suisse

Bad Ragaz. - slalom de Noël (261 concurrents): Dames: 1. U. Danuser (Arosa) 108"87; 2. D. Sances (Pizol) 108"96. Messieurs (même parcours): 1. Bruggmann (Flums) 88"54; 2. Hemmi (Parpan) 89"10; 3. Zingre (Gstaad) 89"59; 4. Sprecher (Davos) 90"58; 5. Pargaetzi (Arosa) 90"65. Disentis. fond 12 km (50 concurrents): 1. Koch (Saint-Moritz) 31'34"1; 2. Giger (Saint-Moritz) 32'16"8; 3. Andersson (Suède) 32'19"1; 4. Alfred Kaelin (Einsiedeln) 32'27"2; 5. Dermon (Disentis) 32'53"4.

Zugerberg. - fond 14 km (350 concurrents); 1. Alois Kaelin (Einsideln) 41'48";

2. Wallimann (Giswil) 43'35"; 3. Arnold (Urnerboden) 45'40". Juniors (7 km): 1. Renggli (Marbach) 20'38"; 2. Oberholzer (Einsiedeln) 21'18". Dames (7 km): 1. Petrig (Einsiedeln) 26'00".

Vaettis. - fonds 15 km (95 participants):

1. Geeser (Arosa) 59'18"2; 2. Speich (Riedern) 1 h 03'34"3; 3. Etter (Riedern) 1 h 03'52"6; 4. Zuger (Herisau) 1 h 05'27"2;

5. Schorro (Klosters) 1 h 05'36"3. Juniors (7.5 km): 1 Reputch (Parce) 20'47"11.32 (7,5 km): 1. Beusch (Davos) 29'47"1; 2. Gaehler (Herisau) 30'16". Dames (7,5 km): 1. Schwarz (Zurich) 38'12"9.

## Nos professionnels Hebeisen et Nussbaum s'imposent dans des styles bien différents

Welters: Max Hebeisen (S) bat Erwin Koch (ALL.O) par abandon au 4me round.

#### Un bon début!

AGROMÉCANIQUE - B. CHAPPUIS

LE MÉCANICIEN SPÉCIALISTE DES FRAISES A NEIGE VOUS PROPOSE :

12 CV Fr. 11.720.-Luge à moteur Fr. 9090 .-

A Sylvestre, cotillons et danse avec les Golden Star

Prière de réserver vos tables

THÉATRE - Jeudi 6 et vendredi 7 janvier 1972, à 20 h 30

Sketches de P. DAC - F. BLANCHE - P. VARENNE Avec la volcanique LENA SANDERS.

Josy Roche, R. Fly, P. Geneval, M. Henry

Le danseur Lucky Emme - R. Garriga et son ensemble

LES MANNEQUINS NUS

et le dynamique ballet des « LUCKY'S GIRLS »

IL EST PRUDENT DE LOUER

ONCERT MAYOL

JEAN DAVAN **SEXY'SEX AUX NUES** 

5 CV Fr. 2495.-

7 CV Fr. 3090.-

10 CV Fr. 9070.-

4 CV Fr. 1990.--,

6 CV Fr. 2795.--,

8 CV Fr. 3440.--,

5000 = qualité + service après vente.

Achetez directement à l'usine les

rayonnages MONTA solides, esthétiques et réglables.

Eléments standards, préfabriqués, toutes dimensions, montage facile. Un exemple: 400 imes 210 imes 30 cm

## DES DESSERTS SUCCULENTS... AVEC DE LA CREME FRAICHE

de la CENTRALE LAITIÈRE DE NEUCHÂTEL

Tél. (038) 31 15 69

Fraiseuses à

MENU

**NOUVEL-AN** 

Jambon de Parme

Consommé

Rôti de veau

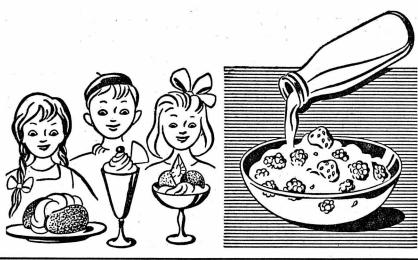
Pommes mousseline

Petits pois, carottes

Cassata au marasquin

Fr. 16.- avec entrée

neige de toutes



Pour fêter l'an nouveau!

MOSCATO

SPUMANTE

Maestro

3 bouteilles

(la bouteille 3.70)

**AVEC TIMBRES COOP** 



Serroue-Corcelles

Scies à moteur pour tous les besoins.

HOTEL DU

**SYLVESTRE** 

Consommé tortue

Filets de perches

Filets mignons aux morilles

Nouillettes ou frites

Salade mêlée

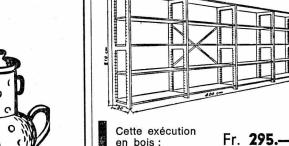
Poire William glacée

ou vacherin moka

Fr. 24.-







en bois:

Avec montants

Fr. **329.**métalliques :

Départ usine Balterswil (TG)

Références, documentation et prix courant par le représentant : J.-H. SCHAERER

Case postale 295

1211 Genève 2 - Tél. (022) 44 99 44

## HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE CRESSIER (NE)

## Saint-Sylvestre 1971-1972

Auto-école ABC

Petite voiture - Parcage facile

DOUBLE COMMANDE

J. Rindisbacher

Tél. (038) 25 90 59

Les amuse-bouches

Le consommé à la moelle Fine Champagne

Les filets de sole San Francisco

Le filet de Charolais forestière La sauce béarnaise

Les pommes croquettes La bouquetière de légumes

Le plateau de fromages

La surprise de l'An neuf Les mignardises de grand-mère Prix avec entrée et menu: Fr. 38.—

> Service compris Danse avec l'orchestre de Jean-Pierre CHUARD

Cotilions - Jeux - Ambiance

Danse . . . seulement :Fr. 7.-

1<sup>er</sup> janvier 1972

## GRAND BAL du Nouvel-AN

Les hors-d'œuvre variés Le consommé au sherry

Les filets mignons aux morilles Les nouillettes au beurre Les pommes mignonnettes Les salades mêlées

> Le plateau de fromages ou

Le porte-bonheur glacé Les friandises

Prix avec entrée et menu: Fr. 25 .-Service compris

Réservation: Tél. 47 11 66

Danse seulement: Fr. 7 .--

Couple: Fr. 12.-

<del>\*</del>\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*



## beaux vêtements

LAVAGE + REPASSAGE

DE DRAPS ET NAPPES DRY

CLEANING

Centre Prébarreau 7

A. SCHADER Tél. 25 25 44

GODET VINS Auvernier

# AUTO ÉCOLE

Tél. (038) 41 33 51.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

## VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien ! RENOVADAIM S.A., Gouttes-d'Or 92 (sous-sol),

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# par le chemin le plus court au plus avantageux personnel

- Discrétion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses - Disolouou absoluo, Pas u oliquotos lastidiousos Bulletin de commande pour argent comptant Je désire un prêt personnel de frs. mensualités (max. 60 mois)

remboursable en A cette place depuis le **Employeur** Salaire mensuel frs. Nom Revenus supplémentaires frs. Prénom (salaire de l'épouse etc.) êtes-vous propriétaire d'immeubles Rue NP/Lieu Vo. de tél. Habitant ici depuis Loyer mensuel frs. Ancien domicile Prêt destiné à

Date

Date de naissance Nombre d'enfants remplir - envoyer - profiter!

dit Renco 1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/246353

Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

## L'AUBERGE DE MONTEZILLON vous propose son menu

de Sylvestre et de Nouvel-An

CONSOMMÉ PÉRIGOURDIN

PATÉ DE POISSON GRAND-VÉFOUR

FILETS DE SOLE SULTANE

SORBET CHAMPAGNE

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

FILET DE BŒUF CORDON-ROUGE **TOMATES ASPERGES** POMMES CHATEAU

> COTE DE VEAU FOYOT ROSOTTO **TOMATES**

MOUSSE DE BANANE FINE CHARTREUSE Fr. 42.- service compris

Un apéritif sera offert à chaque client Musique, danse, cotillons Tél. (038) 31 48 98

\* \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# GOLDA

moins chères

Garantie 18 mois (Contrôle de batteries gratuit avec appareils électroniques)

Accu-service **B. CHAPPUIS** 

Serroue - Corcelles Tél. (038) 31 15 69 Succ. de M. D. Borel, à Peseux

A vendre 1 vélo

CILO demi-course, cou-

leur brun clair métallisé, très solgné, 5 vitesses. Fr. 200.—

Tél. (038) 66 13 55.

#### **Morbiers**

\*\*\*

\*

×

en sapin et bois dur, guéridons et bahuts Louis XIII, vaisselier, table copie Louisétains et vieux culvres. S'adresser

Philippe à rallonge, petits meubles, l'après-midi à Arts et Styles,

# POUR TOUS LES GOÛTS! COUVET

M. et Mme MICHEL MULLER - TÉL. (038) 63 11 15

**BEAUX MENUS à** 

Saint-Sylvestre Jour de l'An

DANSE

Sylvestre

Cotillons - Ambiance

Jour de l'An BAL MASQUÉ avec prix

animé par les

« RODGYERS »

Prière de réserver sa table





n'est pas réservé seulement aux autres. Chacun est à même de le découvrir pour autant qu'il frappe à la bonne porte.

Discrétion — Sélection — Choix Renseignements par téléphone et consultations gratuites, sans engagement, sur rendez-vous.

NEUCHATEL: rue de la Côte 50 - Tél. (038) 25 43 71.

Bâle - Berne - Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Sion - Soleure - Saint-Gall - Zurich.

Le vote annuel de l'Association suisse des journalistes sportifs

N FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN F EX FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN Y 

# Meta Antenen et l'équipe du bob à quatre élus sportifs les plus méritants en 1971

La Schaffhousoise Meta Antenen, vicechampionne d'Europe du saut en longueur et multiple championne suisse, et l'équipe suisse de bob, qui, avec René Stadler, Max Forster, Peter Schaerer et Erich Schae-rer, a enlevé, en 1971, le titre mondial de bob à quatre, tels sont les principaux lau-réats de l'Association suisse des journalistes sportifs qui, pour la 22me fois, a procédé à l'attribution de ses distinctions annuelles pour mérites sportifs. Les autres lauréats sont le Zuricois Silvio Nido, initiateur, notamment, du concours de «L'écolier zuricois le plus rapide », le peintre biennois Heinz-Peter Kohler et les organisateurs de Wengen et de Saint-Moritz, dont l'entente a permis la mise sur pied des épreuves du Lauberhorn, en 1971.

#### Deux procédés

Les mérites individuels et par équipes ont été attribués, comme d'habitude, par vote. La liste soumise aux membres de l'Association suisse des journalistes sportifs comportait

seize noms (six pour le mérite par équipes et dix pour le mérite individuel) mais les votants avaient la possibilité d'y ajouter des candidats de leur choix. Les trois autres distinctions (prix de la sportivité, mé-rite pour activité en faveur du sport et distinction pour travaux artistiques en rap-port avec le sport) ont été décernés par des commissions formées spécialement à cet effet. Les candidats au prix de la sportivité pouvaient être signalés par quicon-que avait eu connaissance d'un geste pouvant justifier la remise de ce prix.

#### Le plus méritant

Il faut rappeler que, contrairement à ce qui se fait généralement à l'étranger, les journalistes helvétiques ne récompensent pas forcément le « meilleur sportif de l'année » mais bien « le sportif le plus méritant ». Ils attachent donc autant d'importance à la valeur morale et à l'esprit sportif des candidats qu'à leurs exploits, si brillants soient-ils. D'autre part, le règlement stipule que les distinctions suisses pour mérites sportifs ne peuvent être attribuées à titre posthume. C'est la raison pour laquelle le de Jo Siffert ne figure pas au palmarès alors que, avant de trouver la mort accidentellement sur le circuit de Brands Hatch, avait connu l'une de ses plus brillantes

#### Pour 26 points

Le record de votants enregistré en 1969 a été dépassé de soixante voix cette an-née. Pour le mérite par équipes. Les bo-beurs n'ont gagné que de peu sur l'équipe nationale de hockey sur glace. Cette der-nière a été placée à 132 reprises à la première place contre 109 aux bobeurs et 93 à l'équipe suisse de football. Les champions du monde de bob à quatre ont, cependant, été placés plus souvent aux rangs d'honneur, ce qui leur a permis de s'adjuger, finalement, le challenge de la ville de Lausanne pour 26 points. A noter que les six

équipes qui figuraient sur la liste des candidates ont été classées une ou plusieurs fois à la première place.

#### La première fois

Meta Antenen, qui avait déjà reçu le mérite individuel en 1966, n'a pu qu'appro-cher le record de 3984 points établi en 1969 par Philippe Clerc. Ses 3214 points lui ont, toutefois, permis de devancer net-tement les autres candidats. Aloïs Kaelin n'a été placé que 32 fois à la première place. Ce sont ses nombreuses places neur qui lui ont permis de se hisser à la troisième place, alors qu'il avait été huitième l'an dernier.

C'est la première fois depuis la création du mérite sportif individuel (1950) qu'il est remis pour la seconde fois au même candidat. Une telle désignation n'est possible que trois ans au moins après la pre-



NOUVEL HONNEUR. — A 22 ans, la Schaffhousoise Meta Antenen ne compte déjà plus ses titres. Elle est vraiment une championne exceptionnelle.

## Faisons plus ample connaissance avec les lauréats

#### Meta Antenen

Meta Antenen (née le 7.4.1949) a porté à deux douzaines, en 1971, le nombre de ses titre nationaux. Championne suisse pour la première fois en 1964, elle s'est imposée depuis dans cinq disciplines : pentathlon (sept), haies (six), longueur (cinq), 100 m. (quatre et hauteur (deux). Elle compte, en outre, deux titres obtenus en relais avec Schaffouse. Elle détient, enfin suisse dans quatre de ses spécialités.

Sur le plan international, Meta Antenen n'a raté que de peu, à Helsinki, le titre de championne d'Europe du saut en longueur. Elle n'a été battue qu'à son dernier saut, par Ingrid Mickler. Elle avait pris la troisième place du pentathlon aux championnats d'Europe d'Athènes, en 1969, apès avoie été championne d'Europe junior de la spécialité en 1965, à Odessa.

#### Le bob à quatre

Après trois années riches en incidents et accidents, l'équipe de bob à quatre du Bobclub de Zurich a enfin atteint son objec-tif: redonner à la Suisse un titre mondial qui lui avait échappé depuis quatorze ans. Le succès des bobeurs de Stadler est d'autant plus remarquable qu'à Cervinia, les Ita-liens étaient nettement favoris. Ils ont dû,

seconde devant l'équipe suisse II (l'équipe suisse I avait été éliminée à la suite d'une

MÉRITE INDIVIDUEL: 1. Meta Antenen (athlétisme) 3214 p. 2. Werner Dæssegger (athlétisme) 2754 p. 3. Alois Kaelin (ski) 2094 p. 4. Roland Hurzeler (gymnastique) 1793 p. 5. Josef Fuchs (cyclisme) 1784 p. 6. Kobi Kuhn (football) 1745 p. 7. Françoise Monod (natation) 1599 p. 8. Gerald Rigolet (hockey sur glace) 1437 p. 9. Karl Odermatt (football) 1293 p. 10. Dumeng Giovanoli (ski)

MÉRITE PAR ÉQUIPES (prix de la ville de Lausanne): 1. Equipe suisse de bob à quatre, 1769 p. 2. Equipe nationale de hockey sur glace, 1743 p. 2. Equipe nationale de football, 1667 p. 4. Genève-Natation, 1284 p. 5. T.V. Laengasse Berne 1121 points. 6. Saint-Otmar Saint-Gall, 848

PRIX DE LA SPORTIVITÉ: Comité d'organisation du Lauberhorn

1971 Wengen et Saint-Moritz.

MÉRITE POUR ACTIVITÉ EN
FAVEUR DU SPORT: Silvio Nido

(Zurich)
DISTINCTION POUR TRAVAUX ARTISTIQUES EN RAPPORT AVEC LE SPORT : Heinz-Peter Kohler (Bienne), peintre.

La cérémonie de remise des distinctions aura lieu le 19 février, à Lausanne.

chute). Dans ce championnat du monde, qui ne se déroula qu'en deux manches, les zuricois obtinrent le titre grâce à une deuxième manche extraordinaire au cours de laquelle ils améliorèrent le record de la piste 23 centièmes.

René Stadler (né le 19.5.1940), d'Erlenbach-Zurich, est venu au Bob après avoir fait du cyclisme et de l'athlétisme (du sprint principalement) à la TV Unterstrass, Max Forster (3.11.1934), de Wohlen, a fait de la lutte avant de se consacrer au Bob, les frères zuricois Erich Schaerer (1.9.46) et Peter Schaerer (1.7.43) ont, pour leur part, fait, comme Stadler, de l'athlétisme à la TV Unterstrass.

#### Silvio Nido

Né en 1905, à Gossau, Silvio Nido est un idéaliste qui a toujours consacré au sport tous ses moments de loisirs. Comme pratiquant, il a obtenu des résultats en natation en aviron. Il a pratiqué le waterpolo et le hockey sur glace. Mais c'est en athlétisme qu'il a atteint son sommet : quatre fois champion suise du lancemet du marteau entre 1936 et 1943, il fut le premier lanceur suisse à dépasser les 50 mètres. Il détint le re-cord national du marteau pendant seize ans,

Contraint de renoncer à la compétition en 1953, il s'est consacré à la formation des jeunes athlètes. Le lanceur de marteau Hansruedi Jost, les lanceurs de poids Fred Meyer et Bruno Graf, le décathlonien Hans Tschu-di, le spécialiste du 400 m. Peter Laeng qui doivent beaucop. Il est, en outre, l'initia-teur des épreuves qui désignent chaque an-née « l'écolier zuricois le plus rapide ».

#### Heinz-Peter Kohler

Le peintre biennois Henz-Peter Kohler, né le 11 novembre 1935) est le plus jeune des lauréats de la distinction pour travaux artistiques en rapport avec le sport. Les thèmes sportifs sont nombreux dans une œu-vre qui peut déjà être qualifiée de très riche. Losqu'il traite un sujet sportif, Heinz-Peter Kohler sait de quoi il parle: il fut longtemps un redoutable avant-centre de foot-

#### De Wengen à Saint-Moritz

En raison de l'enneigement insuffisant, les organisateurs de Wengen avaient été con-traints, en janvier 1971, de renoncer à mettre sur pied les traditionnelles épreuves du Lauberhorn. Les organisateurs de Saint-Moritz ont immédiatement répondu par l'affir-mative lorsqu'il leur fut demandé d'assurer la relève. En l'espace de quelques jours, grâce à beaucoup de bonne volonté, tout fut prêt dans la station grisonne. Le prix de la sportivité a été attribue aux organisateurs des deux stations : ceux de Wengen, qui n'ont pas craint de céder l'organisateur de « leur » Lauberhorn, ceux de Saint-Moritz, qui se sont surpassés pour mener leur tâche à bien en dépit de délais particulièrement limités



HEINZ-PETER KOHLER. — Le ieune peintre biennois a rapidement obtenu la consécration.





SILVIO NIDO. — Son expérience

#### UN QUATUOR DORÉ. — De gauche à droite, les «bobeurs» Stadler, Peter et Erich Schaerer et Forster.

FIRCHER BOB-CLUB

## L'ANNÉE N'A PAS ÉTÉ MAUVAISE POUR TOUS

# Ils ont été champions suisses en 1971

Nous commençons aujourd'hui la publication de la très longue liste des athlètes et Simple dames: Josée Carrel (Lausanne). clubs ayant obtenu un titre de champion suisse en 1971:

#### **ATHLÉTISME**

Messieurs. — 100 et 200 m: Philippe Clerc (Lausanne). 400 m: Willy Aubry (La Chaux-de-Fonds). 800 m: Marco Montalbetti (Locarno). 1500 m: Hans Lang (Zurich). 5000 et 10.000 m: Werner Doessegger (Aarau). 110 m haies: Daniel Riedo (Pratteln). 400 m haies: Heinz Hofer (Berne). 3000 m obstacles; Hans Menet (Zurich). Marathon: Jean-Pierre Spengler (Genève). Hauteur: Michel Portmann (Genève). Longueur: Rolf Bernhard (Frauenfeld). Lardi (Zu le saut Wyss (Berne). Poids: Jean-Pierre Egger (Neuchâtel). Disque: Paul Frauchiger (Bumpliz). Marteau: Ernest Ammann (Liestal). Javelot: Urs von Wartburg (Olten). Pentathlon: Edi Hubacher (Berne). Ammann Wartburg Décathlon: Philipp Andres (Langenthal). Interclubs, cat. A: TV Laengasse Berne. Cat. B: TV Olten. Cross-country: Werner Doessegger (Aarau).

Relais. - 4 x 100 et 4 x 200 m: LC Zurich. 4 x 400 m: TV Laengasse Berne. 4 x 800 m, 4 x 1500 m et relais suédois: Unterstrass Zurich. 3000 m américaine: TV

Dames. - 100 m, 100 m haies, longueur et pentathlon: Meta Antenen (Schaffhouse). 200 m: Régine Scheidegger (Winterthour). 400 m: Vreni Leiser (Aarau). 800 m: Marianne Kern (Zurich). 1500 m: Margrit Hess (Zurich). 200 m haies: Vreni Leiser (Aarau). Hauteur: Béatrix Rechner (Berne). Poids: Edith Anderes (Saint-Gall). Disque: Sieglinde Ammann (Liestal). Javelot: Betti-na Meyer (Bâle). Cross-country: Marijke Moser (Berne). Interclubs, cat. A: LC

Zurich. Relais 4 x 100 m : LC Schaffhouse. 3 x 800 m: Old Boys Bâle.

### **AUTOMOBILISME**

Voitures de série : Florian Vetsch (Genève). Spéciales: Rudi Caprez (Dietikon). Sport: Charles Ramu-Caccia (Genève). Course: Xavier Perrot (Zurich). Régularité: Charly Guenin-Anton Friedrich (Bienne).

Karting. - Classe internationale: Marcel Gysi (Bâle). Classe nationale A: Erich Plattner (Schwarzenbourg). Classe nationale

#### AVIRON

Skiff: Denis Oswald (Neuchâtel). Double scull: Hans Ruckstuhl - Ueli Isler (Zurich-Staefa). Deux sans barreur: Seeclub Zurich Rc Schaffhouse (Steiner-Stolz). Deux avec barreur: Grasshoppers - Zurich (Furler-Lindecker-Kellenberger). Quatre sans barreur: Entente Poly Zurich - Reuss Lu-cerne-Grasshoppers (Rentsch-Luthi Fankhauser-Burgin). Quatre avec barreur: Entente Poly Zurich - Reuss Lucerne - Grasshoppers Rentsch - Luthi - Fankhauser - Burgin - Graf). Yole de mer: Entente Erlenbach - Kusnacht (Graenicher - Ruegg - Weber, Matthai - Aeberli). Huit: Entente Grasshoppers - Schaffhouse - Seeclub Grasshoppers - Schaffhouse - Seeclub Zurich - Neuchâtel (Ruckstuhl - Lindecker -Furler - Fischer - Schi Dubs - Oswald - Kunz). Schneider - Wilhelm -

#### BADMINTON

Champions nationaux. — Simple messieurs: Hubert Riedo (Berne). Double messieurs: Hubert Riedo - Edi Andrey (Berne). Double dames: Mireille Drapel - Josée Carrel (Lausanne). Double mixte: Vreni Schkoelziger - Heinz Honegger (Zurich). Interclubs série A: BC Genève. Première ligue dames : BC Lausanne.

Champions internationaux. - Simple messieurs: D. Winter (All-O). Double messieurs: D. Winter - Wilmes (All-O). Simple dames: J. Carrel (S). Double dames: H. Hurst - V. Schoelziger (All-O - S). Double mixte: Ruchet - Wilmes (All-O).

#### BASKETBALL

Ligue A: Fribourg Olympic. Ligue féminine: Riri Mendrisio. Coupe de Suisse: Stade Français Genève. Coupe de Suisse féminine : Stade Français Genève.

#### BILLARD

Partie libre: Robert Guyot (Neuchâtel). Cadre 47-1: Julio Gil (Bâle). Trois Bandes: Jacques Blanc (Lausanne). Coupe de Suisse aux trois bandes : Genève.

#### BOBSLEIGH

Bob à deux: Jean Wicki - Edi Hubacher (Zurich). Bob à quatre: BC Zurich (René Stadler - Max Forster - Erich Schaerer -Peter Schaerer).

#### BOULES

**Boules ferrées.** — Doublettes : Faubourg Genève (Santoni-Orso). Quadrettes : Faubourg Genève (R. et A. Pillonel - Cecconi -

Boccia. — Simple: Brenno Poletti (Ascona). Double: Cornolti - Ferrario (Bellinzone). Triple: Airoldi - Scopazzini - Alberti (Lugano). Coupe de Suisse: Tessin

Les précédents lauréats Mérite individuel (attribué depuis 1950): se pédestre Morat-Fribourg, P. Beretta (Lu-

M. Chamot-Berthod, W. Tschudi, C. Waegli, E. Fivian, B. Galliker, G. Barras, A. Mathis, A. Hollenstein, H. Chammartin, U. von Wartburg, M. Antenen, W. Duttweiler, J. Haas, Ph. Clerc, B. Russi. Mérite par équipes (depuis 1952) : expédition suisse au Mont-Everest, Ligne d'attaque

du HC Arosa, Equipe d'aviron Stebler-Schriever, B.T.V. Lucerne, Expédition suisse au Mont-Everest, B.S.C. Young Boys, Ski-club Le Brassus, Quatre du Belvoir Ruderclub Zurich, Equipe suisse du 4 x 400 m., Equipe suisse de tir. Equipe suisse de dressage, Double scull Burgin-Studach, Section de handball de Grasshoppers, Equipe na-tionale de football, Quatre barré olympique de Mexico (Oswald, Waser, Bolliger, Grob, Fræhlich), Quatre national cycliste sur route (Kurmann, Hubschmid, Burki, Fuchs), Equipe suisse de gymnastique.

Mérite pour activité en faveur du sport (depuis 1951) : C. Bernasconi (Lugano), F. Messerli (Lausanne), M. Reusch (Berne), Général Henri Guisan (Lausanne), H. Geiger (Sion), A. Gander (Chiasso), F. Klipstein (Zurich), R. Zumbuhl (Zurich), Cour-

A. Scheurer, H. Koblet, J. Stalder, A. Bickel, I. Bieri-Schœpfer, H. Frischknecht, M. Chamot-Berthod, W. Tschudi, C. Waegli, E. Fivian, B. Galliker, G. Barras, A. Mathis, A. Hollenstein, H. Chammartin, U. von Wartburg, M. Antenen, W. Duttweiler, L. Hass Ph. Clerc, B. Russi

Distinction pour travaux artistiques en rapport avec le sport (depuis 1951): A.-H. Pellegrini, artiste peintre (Bâle), F. Fischer, sculteur (Zurich), A. Honegger, compositeur (Paris), E. Knupfer et W. Schindler, architectes (Zurich-Bienne), A.-W. Diggelmann, graphiste (Zurich) P. Martin, pour son activité littéraire (Lausanne), A. Kaech, pour son activité littéraire (Lausanne), M. Papeus con activité littéraire (Paris), M. Pa pour son activité littéraire (Berne), M. Perincioli, sculpteur (Bolligen), F. Barberis, graphiste (Zurich), A. Carigiet, peintre (Truns), H. Rælli, écrivain (Forch), F. Tauffer, peintre (Berne), A. Cingria, J. Duret et F. Maurice, architectes (Genève), Mai-son des Sports à Berne, H Sigg, peintre (Oberhasli), R. Rossi, sculpteur (Locarno), C. Zbinden, producteur cinématographique (Berne), H. Leupin, graphiste (Bâle), G. Delaquis, pour son activité littéraire (Zolliko-fen), A. Schibler, musicien (Zurich).

Prix de la sportivité (depuis 1969) : R. Oegerli (Aarau), V. Hugli (Berne).

Payement net jusqu'à 90 jours ou crédit avan-

tageux. Livraison

Rabais à l'empor-

ter. Essence gratuite ou rembour-sement billet CFF

pour achat dès

Fr. 500.-

gratuite dans toute la Suisse.

et sa compétence lui ont permis de faire éclore de jeunes talents.

Le Comptoir Ménager

du Lac 43 - Neuchâtel

vous présente ses meilleurs

vœux et vous informe que le magasin est fermé

27 décembre 1971 au 3 jan-

vier 1972.

Les fiancés avisés choisissent leur mobilier maintenant! Visitez-nous le matin déjà.

**NEUCHATEL Terreaux 7** 

BIENNE Place du Marché-Neuf \*

Entre Moëlet Mainte Moëlet Moë louvel

Appartements jeunes avec nouveaux

Show-Band par excellence

8 étages d'exposition

Hit-Band de grande classe

Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables



Les femmes bien coiffées doivent leur succès et leur bonheur à «Jolistar», la permanente des vedettes.

6 coiffeurs - visagistes spécialisés en colorations, décolorations, soins.

Ouvert sans interruption. Passage Saint-Honoré 2, 2me étage, ascenseur. Tél. 25 31 33.



55, rue Centrale

Tél. (032) 28731

Programme du 27 décembre 1971 au 31 janvier 1972

du 27 au 31 décembre 1971 : le 31 décembre 1971 :

Paul's Six and Chics DIETO Les facéties d'un jongleur Marcella MIREAU

du ler au 31 janvier 1972 : **I MIMMOS** 

WOODPECKERS

Le fameux show vocal des supersolistes du 27 décembre 1971 au 31 janvier 1972 :

ANNIE DORIVAL Adorable, envoûtante, brillante . . . Folklore exotique et raffiné

> MABDA TUEREI Un tempérament explosif

Attraction à 23 heures et après minuit Location et réservation : tél. (032) 28731 à partir du 27 décembre dès 14 h jusqu'à la fin du spectacle, au Domino, à Bienne

Fermé le dimanche

# Un problème d'équipement qui intéresse

Pierre-à-Mazel?

# Pierre-à-Mazel? Pierre-à-Bot? Peseux? Ailleurs?

Depuis que le lac, pollué, repousse le baigneur, il est de plus en plus question de doter Neuchâtel et sa région d'une piscine couverte, une piscine pouvant accuelllir aussi blen l'enfant que le vieillard ou que le sportif de compétition. Les problèmes posés à nos autorités par une telle construction sont ardus, il serait vain de le cacher. Pour tenter d'en faire l'inventaire, notre journal a réuni une « Table ronde » au cours de laquelle des renseignements utiles autant que variés ont été donnés. Cette discussion, qui groupait une dizaine de personnes provenant de milieux très divers, a permis à ses participants de faire connaître — et d'apprendre aussi beaucoup de choses extrêmement précieuses.

Nous vous proposons d'en prendre connaissance à votre tour. Et si les éléments que vous retiendrez ne suffisent peut-être pas à vous faire une idée parfaite de la situation, ils constituent tout de même une base solide et précise pour d'autres discussions, tant il est vrai que chacun est directement touché par ce problème.

M. HOSTETTLER: On reparle beaucoup de piscines couvertes, à Neuchâtel et dans la région, depuis qu'un parti politique a lancé une Initiative populaire demandant la construction d'une telle installation. Il ne s'agit pas d'un phénomène de génération spontanée. En effet, si ce problème de la ou des piscines préoccupe tant de gens, c'est d'abord que le besoin s'accroît de plus en plus.

En été, le lac, pollué, interdit la baignade de Saint-Blaise à Areuse. La piscine ouverte de Monruz et celle d'Hauterive sont insuffisantes pour faire face à l'afflux des baigneurs qui se rabattent sur Cortaillod, Bevaix, Saint-Aubin, la rive sud du lac, voiré les piscines du Val-de-Ruz ou du plateau de

En hiver, c'est le néant, ou presque. On com-prend donc l'impatience non seulement des sportifs, mais de tous ceux qui aiment se baigner et nager en toutes saisons.

Cette impatience, Messieurs, va-t-elle bientôt se transformer en soulagement? C'est, en somme, pour répondre à cette question que nous sommes

Faisant le point, il y a quelques jours, le chef de notre rédaction sportive, M. François Pahud, insis-tait sur la complexité du problème posé par la construction d'une piscine couverte.

PREMIÈRE QUESTION: le coût paraît élevé. La ville devrait-elle seule assurer le financement alors que toute une région en profiterait ?

SECONDE QUESTION: doit-on se contenter d'un bassin de 25 mètres où l'on ne pourrait même pas jouer un match officiel de water-polo, ni organiser des épreuves de natation ? Qu'en pensez-vous ?

M. CALAME: Il convient de combler une lacune et surtout de la combler rapidement. Cette piscine couverte ne correspond pas seulement à un besoin, mais à un impératif de la santé publique. Nous poursuivons divers objectifs. Le premier est de sti-muler la pratique de la natation. Nous voulons une piscine pour tous, une vraie piscine populaire qui serait ouverte à toutes les couches de la population. Pourquoi choisissons-nous la voie de l'initia-tive? Nous savons qu'un projet de piscine couverte dort depuis pas mal de temps, pour ne pas dire des années, dans les tiroirs du Conseil communal... Les conseillers communaux libéraux ont essayé maintes fois, durant la législature qui va se terminer, de réactualiser ce problème. En vain. D'où notre initiative, seule moyen efficace pour aboutir

Quant à l'emplacement, puisque nous désirons une piscine populaire, il doit être bien centré. Les recherches furent délicates. Finalement, nous avons choisi la Pierre-à-Mazel parce que, tout d'abord, c'est à 10 minutes de la place Pury : on peut s'y rendre à pied, à vélo, en auto, en trolleybus, etc. On peut parquer. Et surtout, c'est véritablement le lieu géométrique des différentes écoles de Neuchâ-tel, c'est aussi le centre de grandes entreprises comme la Favag, etc. Bref, c'est l'endroit rêvé, d'autant plus que de l'autre côté de la route, est construite une installation de chauffage à distance dont les possibilités d'extension sont prévues. Quand on sait que, dans une piscine chauffée, l'eau doit être amenée à 140°, qu'un mètre courant de conduite coûte environ 1000 fr., cela vaut la peine de se rapprocher d'une centrale.

Pourquol 25 mètres ? Tout simplement parce que, entre le souhaitable et le possible, nous avons choisi le possible. A titre d'information, seules deux villes en Suisse, Zurich et Genève, ont un bassin de 50 mètres. Si nous voulions en faire autant, ce n'est pas 5 millions qu'il faudrait investir, mais 12 millions. Qui dit 50 mètres, dit compétition, par conséquent construction de tribunes ou de gradins, ce qui coûte très cher. Et puis, il faut considérer l'en-tretien. A Genève, les frais annuels de la piscine de 50 mètres excèdent le demi-million et même approchent le million. Neuchâtel a tant de besoins que nous ne pouvons nous permettre d'aller plus loin. Ensuite, 50 mètres, c'est long... A la Pierre-à-Mazel, il ne serait pas possible de construire une piscine couverte de cette dimension. Il faudrait donc l'implanter ailleurs, mais où ? Il ne reste que les remblayages. C'est un problème extrêmement compliqué; d'abord parce que la propriété juridique n'est pas définie, ensuite parce que se greffe l'hypothèque du passage éventuel de la N 5. Choisir les Jeunes-Rives serait donc renvoyer le projet aux « Calendes grecques ».

Le prix? 5 millions et demi, je ne sais pas si c'est un prix élevé ; peut-être que l'on peut faire à moins. Toujours est-il que la Commune aurait la possibilité de s'associer avec d'autres localités suburbaines et de chercher des collaborations financières auprès de sociétés sportives ou d'organisa-

M. HOSTETTLER: J'aimerais préciser que nous ne sommes pas réunis pour parler uniquement de l'initiative lancée par le parti de M. Calame, mais du problème des piscines en général, tel qu'il se pose à Neuchâtel et dans la région. J'ai entendu dire qu'il était question également de la création d'une piscine olympique de 50 mètres, intercommunale, dans la région de Peseux. Qui pourrait nous donner des précisions à ce sujet ?

M. TACCHELLA: J'aurais préféré attendre que tout le monde ait parlé, mais puisque vous m'engagez d'emblée, je réponds. Deux problèmes sont posés : le coût et la dimension. En ce qui concerne le coût, il ne faudrait pas commencer les études par le mauvais bout, en se fixant d'emblée une limite. Quant aux dimensions, je ne pense pas qu'il faille éliminer les 50 mètres « a priori » sans avoir fait des études préalables. Il vaut mieux consacrer un peu plus d'argent à étudier intelligemment un projet plutôt que de le perdre après.

En ce qui concerne l'Etat, où je représente « Jeunesse et Sports », je puis vous dire qu'on s'occupe de ces problèmes en haut lieu. Nous avons étudié l'équipement de tout le canton et nous nous sommes aperçus rapidement que le bilan était désastreux. On a donc dressé un inventaire, en choisissant un degré d'urgence. En ce qui concerne le bas du canton, nous avons choisi une région allant de Colombier jusqu'à Saint-Blaise et englobant bien entendu Neuchâtel au centre. Cette région a besoin d'une piscine couverte, voire d'autres piscines. Il faut faire la distinction, en effet, entre des piscines du genre de celle qui a été construite à Hauterive, que nous appelons des « bassins scolaires », et des piscines plus grandes. L'Etat pense qu'il serait même souhaitable que chaque nouveau collège ait son bassin d'apprentissage. La piscine « normale » du genre de Monruz, du Lande-ron, d'Engollon, forme une seconde catégorie. Il est clair que l'on ne peut pas empêcher une commune de construire « sa » piscine. Enfin, le gros ouvrage, c'est-à-dire la piscine olympique couverte avec, à côté, un bassin d'été, plus des bassins d'apprentissage. Nous avons englobé, dans notre Centre sportif cantonal, une patinoire couverte, une piscine couverte ; nous sommes prêts à faire tous nos efforts pour coordonner, financer, etc.

Bien sûr, il a fallu choisir un endroit. Si nous nous sommes arrêtés à la région de Peseux-Corcelles, c'est pour différentes raisons. D'abord parce que c'est un nœud routier (Neuchâtel est tout près, Colombier et ses militaires aussi). Ensuite, il y a l'accès du Val-de-Travers. Et puis c'est une belle région. Nous avions une proposition qui émanait d'un comité d'initiative. Nous avons sauté sur l'occasion. Cette décision n'est pas définitive, mais dans l'état actuel des choses, cela nous paraît être la meilleure solution. Si, d'autre part, nous avons choisi le bassin olympique, c'est parce que nous voulons négliger maintenant la question argent : le moment viendra toujours assez tôt pour qu'on nous mette des bâtons dans les roues. Je pense, en tant que sportif, qu'il serait dommage de voir trop petit. Voilà, l'Etat est prêt, Maintenant, il appartient aux communes de décider. Nous désirons naturellement que cette piscine couverte soit intercommunale, parce que le coût serait trop élevé pour une seule commune ou l'Etat. Elle appartiendra donc aux commune ou l'Etat. Elle appartiendra donc aux communes et, à notre avis, particulièrement à la ville de Neuchâtel; c'est à elle de prendre les contacts nécessaires, à susciter des réunions, déblayer le terrain, de manière que nous puissions, à ce moment-là, construire, que ce soit sur le territoire de Neuchâtel ou que ce soit à Peseux-Corcelles ; en définitive, l'endroit n'est pas tellement important, puisque, pour une piscine couverte, on compte un rayon de 5 à 10 kilomètres.

M. HOSTETTLER: Il me semble que la suite logique de l'entretien serait de donner la parole à M. Bernasconi pour qu'il puisse s'exprimer au nom de la ville de Neuchâtel.

M. BERNASCONI: Il est clair que pour nous, une discussion est prématurée, car nous avons des échéances à respecter, en particulier à propos d'une question posée par le Conseil général et à laquelle nous devons répondre en janvier. Ce que je puis dire, c'est que la ville de Neuchâtel est consciente des lacunes qui existent dans son équi-pement sportif. C'est pourquoi, il y a deux ans, le Conseil communal a décidé de constituer une commission consultative des sports pour étudier le problème dans un contexte général. Il n'y a pas que la piscine. Il faut penser à un terrain d'athléque la piscine. Il faut penser à un terrain d'atme-tisme, à une patinoire couverte qui devra être réalisée du fait que la Ligue suisse de hockey sur glace, dans les années 1975, voire 1980, exigera, pour les ligues A et B, de telles patinoires. Il y a le problème du terrain de football de Serrières, qui du fait des exigences des fabriques de tabac, devra un jour ou l'autre, à brève échéance, également



Cette vue générale nous montre, de gauche à droite, MM. Billeter, Girardet, Reymond, Santschi, Pahud, Hostettler, Bonvin, Bernasconi, Tacchella, Bonny et Calame.

disparaître; celui du stade de Pierre-à-Mazel qui, selon la décision qui sera prise à propos de la N 5. sera sérieusement hypothéqué, etc...

Bref, cette commission d'études a estimé, plutôt que d'envisager des constructions séparées, qu'il serait plus intéressant d'étudier le problème dans son ensemble. Nous avons pris des contacts avec l'Etat, nous avons travaillé dans le sens d'une politique régionale également, en nous fondant sur une étude prospective. La commission a déjà pris posi-tion sur certains projets qui devront tout d'abord être présentés au Conseil communal. Il faut voir les choses globalement pour la réalisation d'un centre sportif. Des raisons financières et techniques démontrent en effet que le coût de constructions séparées serait beaucoup trop élevé.

M. HOSTETTLER: Si j'ai bien compris, la ville de Neuchâtel envisage la création d'un complexe spor-tif et n'a pas encore pris de décision. Mais alors, la question que l'on peut se poser, c'est de savoir ce que devient, dans ce cas, l'initiative tendant à la création d'une piscine couverte de 25 mètres. Deux projets sont en présence : celui de l'Etat qui prévoit une piscine olympique de 50 mètres, dans la région de Corcelles-Peseux, ou ailleurs, si cet ailleurs vient à surgir ; ensuite, le projet d'une piscine de 25 mètres à Pierre-à-Mazel. Est-ce que ce ne serait pas trop ? Autre question : Neuchâtel, du fait que le projet « Métropolitain » concernant la N 5 (traversée de la ville en tunnels) semble devoir faire une certaine unanimité, verra peut-être ses rives libérées. Dès lors, la ville ne pourrait-elle pas frapper à la porte de l'Etat en lui disant : « Maintenant, nous avons de la place. Le complexe sportif, nous pourrions le construire à Neuchâtel et non plus à

M. BERNASCONI: Je pense pouvoir répondre. C'est maintenant une affaire de temps. La commission consultative des sports a déjà donné son préavis. Le projet sefa donc présenté au Conseil com-munal et ensuite au Conseil général. En ce qui concerne la piscine de Peseux, nous faisons partie du comité. Quand, en 1970, nous avons été contactés pour la première fois par les communes suburbaines, nous avons immédiatement donné notre accord, mais, à ce moment-là, il s'agissait d'une piscine ouverte.

Lors de la dernière séance qui a eu lieu il y a environ un mois, le comité a fait part de son projet de piscine couverte. Mais nous nous sommes apercus que le problème des accès avait été complète-ment négligé. Une opposition de la commune d'Auvernier s'est manifestée concernant ces accès. Evidemment, le problème, pour la ville de Neuchâtel, se posait dès lors tout différemment. La décision n'est pas encore prise, mais je crois que le principe de la continuation de l'étude d'une piscine à Peseux a été accepté, sous certaines réserves. De toute manière, sans la participation de la commune de Neuchâtel, la piscine de Peseux n'est pas réalisable. En effet, du point de vue financier, c'est près de la moitié du total que Neuchâtel devrait verser pour la réalisation d'un tel complexe. Je doute un peu, personnellement, que les autorités prennent option pour une telle dépense à Peseux.

M. BONNY: Nous sommes donc en face de trois projets: celui de la commune de Neuchâtel qui n'est pas encore dévoilé, celui de l'Etat et celui de Pierre-à-Mazel. Je me demande, à propos de ce grand projet de la ville, si l'on a poussé assez loin la rationalisation. N'y aurait-il pas moyen de réaliser de grandes économies ? Si vous construisez dans la même région une piscine et une patinoire, on peut envisager un restaurant commun. On pourrait utiliser les mêmes machines, construire des caisses communes, des vestiaires communs. Ce même res-taurant pourrait fonctionner toute l'année s'il était situé, par exemple, sur les Jeunes-Rives. A côté des piscines, je vois des promenades, des parcs. On pourrait faire des Jeunes-Rives un centre sportif formidable. Ce qu'il faudrait, c'est évidemment grouper au maximum les installations, pour diminuer les frais. Il faudrait aussi étudier le budget d'exploitation, tâcher d'obtenir un rendement maximum d'utili-sation. Je suis certain que si l'on établit un plan d'occupation, on s'apercevra que toutes les heures disponibles seront prises. Avec une piscine de 25 mètres, on s'apercevrait que les gosses de la région ne pourraient s'y baigner qu'une fois par mois peut-être. C'est peu. A mon avis, Il faut polari-ser l'intérêt de la jeunesse sur les sports. Il vaut mieux mettre de l'argent sur des terrains de sport plutôt que sur des maisons comme Préfargier ou Perreux. Il faut choisir. Notre club de plongée est naturellement intéressé à la construction d'une piscine, mais nous passerons après tout le monde, car si vous faites l'inventaire de tous ceux qui peuvent s'y baigner, vous vous apercevrez que c'est complet d'avance. La natation est le sport qui intéresse le plus grand nombre de personnes à Neuchâtel. Cela passe nettement avant le football, avant le ski, avant le hockey et concerne tous les âges. Nous allons à la piscine d'Hauterive et il y a parmi nous des personnes de 60, voire 65 ans qui nous disent ne s'être senties aussi bien que depuis qu'elles pratiquent la natation. Vraiment, de 3 à 70 ans, chacun est intéressé par une piscine.

M. SANTSCHI: J'interviens au nom de Neuchâtel Sports. Reprenons le texte de l'initiative. Le financement n'est pas négligeable pour nous, club sportif, mais il est clair que nous attachons une importance capitale à la réalisation d'une piscine couverte ayant au moins 50 m. Il y a différentes raisons à cela. On nous dit que Genève et Zurich sont des grandes villes, que nous ne saurions les imiter. Il faut cesser une fois pour toutes, à Neuchâtel, de résoudre les problèmes à moitié en adoptant des solutions qu'on révise régulièrement. Cette piscine devra être un complexe sportif, avec des bassins où l'on puisse apprendre à nager. Si l'on veut créer quelque chose, il faut penser à ce qui va se passer dans 20 ans. Or, 80.000 personnes sont susceptibles de venir nager à Neuchâtel. Le besoin de la natation croît partout. Il faut donc trouver une solution complète. C'est le sport qui doit primer.

Deux mots encore pour terminer. On nous dit souvent — et j'en parle en connaissance de cause — une piscine de 25 m coûte tant, celle de 50 m le double. Ce n'est pas vrai. Je vous citerai l'exemple de Langnau où existent une piscine couverte de 25 m plus une piscine de 18 m sur 8 m plus une piscine ouverte de 50 m à l'extérieur qui est chauffée également. Plus des caves pour le judo, la lutte, etc., tout cela pour une petite ville de 10.000 habitants. A Neuchâtel, il faudrait plusieurs piscines de ce genre pour s'aligner sur cette localité.

6 ou 7 millions pour la piscine de 25 mètres envisagée ? On a trop tendance, à Neuchâtel, à vouloir faire trop beau et trop luxueux. Bref, si vous pensez dépenser 5 millions et demi pour une piscine de 25 mètres vous pouvez ajouter 2 millions et demi et vous aurez une piscine de 50 m.

M. CALAME: Nous constatons, depuis que nous avons lancé notre initiative, que nous avons flanqué un coup de pied dans une fourmilière. Le phénomène des générations spontanées se manifeste remarquablement et les projets de constructions de piscines sortent comme des foulards de magicien.

M. Tacchella nous dit qu'il appartient au chef-lieu de prendre l'initiative : c'est bien gentil, mais il faut quand même dire que cette bonne ville de Neuchâtel est vraiment « une vache à traire »! Les com-munes suburbaines n'ont pas fait grand-chose jusqu'à présent. Lorsqu'elles construisent, elles le font pour elles. J'en veux pour exemple cette belle petite piscine d'Hauterive. J'ai eu le « privilège » de m'y rendre une fois avec mes élèves, je dis bien une fois, un certain samedi, après des accords très spéciaux. C'est tout, cette piscine nous est fermée. Nous souhaitons une collaboration financière des communes suburbaines. J'espère qu'elles passeront la caisse. Mais il faut aussi se mettre à leur place : elles commencent à être sérieusement sollicitées : sur le plan scolaire, pour une participation plus équitable sur le plan hospitalier. Est-ce que notre piscine couverte gêne cette planification ? On est en train de prévoir la création d'une entité sportive à Pierre-à-Bot : un magnifique avant-projet de futuristes dont nous avons eu connaissance le lendemain du lancement de notre initiative. On y prévoit une centrale de chauffe, une piscine cou-verte, une patinoire couverte... Un avant-projet de ce style a-t-il des chances de se réaliser actuelle-ment ? Le coût va effrayer tellement de gens qu'il risque de dormir encore fort longtemps dans les

Nous n'avons pas tout à fait les mêmes objectifs que les sportifs avec notre piscine populaire, mais nos désirs sont complémentaires. A Pierre-à-Mazel, il existe un embryon de complexe sportif. Le terrain de Cantonal-Neuchâtel-Sports est tout proche, comme la salle de gymnastique. En construisant la piscine à cet endroit, on pourrait faire de Pierre-à-Bot une magnifique zone de sports pour l'été. J'y verrais une piscine ouverte, car un urgent besoin se fait sentir. Pourquoi pas là-haut? Les Neuchâte-lois regardent toujours vers le lac. Pourquoi pas une piscine ouverte de 50 m à Pierre-à-Bot ? Quand au projet « Métropolitain », il ne faut pas aller trop vite en besogne, il ne résout que très partiellement le problème de la circulation en ville et je ne sais pas si, vraiment, il a des chances.

M. Santschi a des idées intéressantes. Je puis lui dire que par l'intermédiaire de notre architecte, nous avons obtenu des chiffres extrêmement précis, avec frais d'investissement de départ, à Genève et à Zurich. Ce sont des chiffres sérieux, ce n'est pas moi qui les ai inventés.

M. HOSTETTLER: Nous en étions à trois piscines, on est en train d'en faire apparaître une quatrième, à Pierre-à-Bot.

M. BERNASCONI: Ce n'est pas moi qui ai dévoilé ce projet, c'est M. Calame et je lui en laisse la responsabilité. Je ne puis rien dire de plus, il faudra attendre que les décisions soient prises. Mais ce que nous présenterons au Conseil communal, c'est un plan d'intention qui n'est certainement pas réalisable en une seule fois, ce serait utopique de le penser.



Les propos de M. Bernasconi (à gauche) paraissent laisser MM. Tacchella, Bonny et Calame songeurs.



On prête l'oreille, du côté d'Ely Tacchella.

(Photos Avipress - J.-P. Baillod)

# chacun dans la région de Neuchâtel

# projets de discines couvertes

M. REYMOND: Je m'excuse de méconnaître autant les problèmes politiques et les problèmes d'équipement de la ville de Neuchâtel. Mais je puis vous faire part de mes réflexions. Je suis souvent contacté par différentes localités ou organismes privés à propos de l'équipement nautique de régions. Je constate que la natation touche tellement de gens, depuis le gosse jusqu'à l'adulte, et même les personnes âgées, qu'il y a une grande dispersion dans les raisonnements, une dispersion qui est en train de nuire à la cause même et à la pratique de la natation. Je pense que pour toute communauté qui se veut politique, donc constructive dans les raisonnements, le point de départ est le problème des options à prendre en matière d'équipements à court terme, à long terme, et au point de vue de l'utilisation à court terme et à long terme. J'ai constaté récemment, à Lausanne, où la piscine de 25 mètres de Mont-Repos fait couler toute l'encre que vous savez, qu'il y avait eu des erreurs à la base. Ces erreurs sont le résultat de différents facteurs. M. Calame a parlé d'une étude avec un architecte. Sans doute est-il qualifié. Mais il existe, dans le domaine des piscines, un Groupe international de recherches en matière d'équipements sportifs. Ces gens, certainement, sont aussi qualifiés, peut-être plus que nos architectes, quelle que soit leur formation. Il existe également, à l'Ecole fédérale de sports et de gymnastique, un Office-Conseil en matière sportive qui est d'ores et déjà débordé, mais qui peut renseigner d'une manière précise sur ce qui se fait en Suisse, et même à l'étranger.

D'autre part, j'ai constaté, pour avoir participé à maintes conférences de ce genre, qu'au moment où l'on construit une piscine, on essaie de satisfaire toutes les couches de la population. Personne n'est insensible au problème « piscines », parce que la natation est un des éléments les plus positifs en matière de sauvegarde de la santé. Le problème est d'un abord très difficile. Il est faux de dire que ce sont les dimensions qui font la polyvalence des bassins. Non, c'est le plan d'utilisation des bassins, l'encadrement. Je prétends qu'on peut faire d'excellente natation compétitive même dans des bassins de dimensions inférieures, à condition d'avoir les cadres nécessaires, comme il est possible, même sur des bancs rudimentaires, de recevoir un enseignement universitaire. Il n'est pas absolument nécessaire d'avoir des sièges en acajou, des tables qui se rabattent, etc. On a tendance, chez nous, à associer une réalisation sportive à un luxe qui nous est préjudiciable, tout spécialement dans le domaine de la natation.

Pour une ville comme Neuchâtel, à laquelle je suis étranger, je pense qu'il y a des options à prendre. Qui voulez-vous atteindre, qui voulez-vous satisfaire et dans quel degré progressif ou hiérarchique? Est-ce le public en général, dans le sens « occupation des loisirs », puis les touristes? Les écoles, les handicapés pour la réadaptation? Finalement, les sportifs? Ou bien désirez-vous intervertir dans un sens ou dans un autre? On a constaté trop souvent qu'il était difficile de satisfaire une clientèle aussi hétéroclite. Parallèlement à vos recherches de terrains, à vos recherches politiques, il faut faire cette étude.

Autre chose: en matière de piscine, on ne pense qu'à des normes «olympiques». C'est devenu un mythe. Quand on coupe une piscine en deux, on va jusqu'à dire qu'elle est semi-olympique! Cela fait bien. Mais, l'éducation par la natation est une chose, l'olympisme en est une autre. Il faudrait faire abstraction de ce terme. On a parlé de 50 mètres. Je vois deux possibilités pour des villes de l'importance de Neuchâtel. Il y aurait lieu d'envisager parallèlement à l'étude d'une piscine régroupant en quelque sorte les loisirs et les sports, des bassins natation. Attention aux termes! Lorsque l'on parle piscine, on suppose toute l'installation, jusqu'au restaurant. Par contre, si l'on parle de bassins de natation, on se place au niveau de l'éducation. A Macolin, j'avais suggéré que toute nouvelle étude d'Université comprenne l'équipement sportif d'un bassin de 25 mètres sur 15, par exemple, que toute école à l'échelle secondaire soit étudiée, parallèlement avec la salle de gymnastique, avec un bassin de natation de 16 mètres sur 8, par exemple. A l'époque, on m'a répondu que c'était l'affaire des communes, qu'il fallait déjà résoudre le problème des salles de gymnastique. Or, et je me permets de dire que je suis dans le coup, car j'ai participé à la réalisation d'un sondage d'opinion en matière d'équipement sportif, que la natation vient au premier rang en matière de sport éducatif. Il semblerait même que la demande s'accroît encore

Conclusion: il faudra équiper les collèges de bassins de natation. Que va-t-il dès lors se passer On va fabriquer des nageurs, des poissons : il faudra trouver des bocaux! Ce seront régionales, cantonales ou peut-être fédérales. A l'échelle du territoire suisse, je ne suis pas opposé à une grande dispersion des piscines dites de « dimensions olympiques ». Je préférerais voir partout des bassins de natation éducatifs complétés des bassins dits « sportifs ». Prenons exemple l'Allemagne, puisque ce pays est le premier en matière d'équipement sportif des piscines. Nos voisins ont un plan d'équipement qui prévoit la construction de plus de 100 piscines par année. Les Allemands peuvent nous donner tous les exemples en matière de piscines, depuis la plus petite à la plus grande, avec les plans d'utilisation les plans de construction, les coûts de réalisation de toute l'exploitation. Personne n'en veut chez nous. Pourquoi ? Parce que notre sacro-saint esprit de libéralisme est froissé! Et l'on s'approche de l'architecte local...

Cette conception peut être noble, mais elle peut nous coûter cher. J'ai pu visiter, comparer des installations allemandes avec le coût de réalisations de chez nous. Cela va souvent du simple au double. On veut recréer chez nous l'étude des piscines, alors qu'on pourrait s'en passer.

Pour vous, qui êtes au début, la construction

d'une piscine est un problème d'options à prendre. Qui voulez-vous admettre ? Tout le monde ? Si tel est le cas, 200 mètres sur 200 mètres n'y suffiraient

Pour ce qui concerne Vevey, qui a les mêmes soucis que Neuchâtel, le Conseil communal serait d'accord de construire, à court terme, un complexe nautique comprenant un bassin de 25 mètres sur 16, avec profondeur de 1 m 80, permettant la pratique de la natation sportive, la natation de mouvement, et non pas de stationnement dans l'eau qui correspond à moins qu'à une baignade! Un bassin complémentaire de 16 mètres de largeur sur 12 m 50 qui sera le bassin dit d'enseignement d'étude, enfin un bassin pour les enfants. Nous sommes limités, sur le terrain, à ces dimensions. Cet équipement sera complété, dans le bâtiment même, par une sauna et par une salle de musculation qui est indispensable à la pratique de la natation moderne compétitive ou précompétitive. Cette piscine pourra être ouverte, sera donc utilisable toute l'année, et, sur les terrains attenants, nous aurons une fosse à plongée. Notre étude nous a permis de déduire que cela suffirait, au point de vue démographique, à couvrir la demande de la région de Vevey, mais non pas celle des Hauts de Vevey ou celle de Montreux. Parallèlement, une étude de bassin sera faite désormais pour chaque école.

M. TACCHELLA: M. Reymond nous a convaincu. Je tiens à préciser que si, à Neuchâtel, on n'a pas journée entière dans une plscine, si belle soit-elle. On éprouve vite un sentiment de claustrophobie. Sans doute supposez-vous que je vais souligner les bienfaits des piscines du point de vue médical et sportif? Il n'y a pas à en discuter : la natation est un bienfait et la construction de piscines est nécessaire. Après avoir entendu l'exposé de M. Reymond, qui m'a appris beaucoup de choses, je puis maintenant quelque peu nuancer mes réflexions. M. Calame a parlé d'impératif de santé publique. Je crois que c'est excessif : la natation n'est qu'un élément de la santé publique. C'est plutôt un problème sportif, de loisirs, mais aussi éducatif.

On n'a pas encore parlé de la dépollution du lac. Pourtant, c'est la principale question à résoudre. Si mes renseignements sont exacts, actuellement, 60 % de nos excréments passent par la station d'épuration. 40 % sont encore déversés dans le lac. C'est beaucoup! Dans l'ordre des options, il faut y penser. Quant au problème sportif, j'estime que c'est aussi un problème des loisirs. En tant que médecin des enfants et ancien sportif, j'interroge tous les gosses que j'examine: «Fais-tu du sport?». Ils me répondent: «Oui, je nage, je skie». Mais la natation dans le lac ne peut être recommandée actuellement. Je pense donc qu'il serait très important d'avoir une piscine couverte où l'on puisse nager toute l'année.

Du point de vue éducatif, je dis aux enfants : « Il vous faut faire de la culture physique ». Je m'aperçois que ça n'est pas facile pour eux. Alors,



L'énergique intervention de M. Bonny ne laisse pas ses interlocuteurs sans réaction.

### Les participants

Messieurs Mario Bernasconl, chef du service des sports de la ville de Neuchâtel; Léo-Patrice Billeter, entraîneur du Red Fish, Instructeur de la Fédération suisse de natation, professeur de gymnastique à Neuchâtel;

Francis Bonny, président du Centre international de plongée à Neuchâtel ;

Cyprien Calame, instituteur, conseiller général;

Pierre Girardet, médecin pédiatre à Neuchâtel;

Henri Reymond, ex-entraîneur de l'équipe suisse de natation, entraîneur de Vevey-Natation ;

M. Fred Santschl, président de la commission technique de Neuchâtel Sports ;

Ely Tacchella, directeur de Jeunesse et Sport;

Jean Hostettler, rédacteur en chef de la FAN;

François Pahud, chef de la rubrique sportive de la FAN;

Pierre-Henri Bonvin, rédacteur à la rubrique sportive de la FAN et président de la commission technique de Red Fish.

in the second production of the second production of the second production of the second production of the second production was allowed by the second production of the se

les idées très claires et pas beaucoup de projets malgré tout, on a quand même un exemple d'utilisation qui peut être retenu. C'est PANESPO. La construction n'est pas jolie, c'est du provisoire, c'est tout ce qu'on voudra, mais il faut reconnaître que PANESPO fonctionne bien. C'est la plus grande salle que je connaisse. Elle compte trois pistes et est continuellement occupée. Si l'on envisage une piscine aussi grande sans penser au coût, c'est en sachant pertinemment qu'elle sera utilisée, c'est qu'on veut voir « grand », une fois. On ne peut plus rallonger après coup! L'Etat est opposé à une trop grande dispersion. Il préfère un vrai complexe nautique plutôt que plusieurs petits « machins ». Mais il faut bien différencier les problèmes; il faut aussi des bassins scolaires, des bassins d'apprentissage. Il est prévu dès maintenant que les nouveaux bâtiments scolaires devront, en principe, comporter un bassin d'apprentissage.

Mais nous sommes ici pour parler d'une piscine couverte. L'option définitive est prise. Nous voulons une piscine régionale, à disposition de toutes les écoles, de la population et des touristes. Le reste suivra... Le problème de l'utilisation, pour moi, n'est rien : une planification à faire.

Autre chose, j'espère que la ville de Neuchâtel prendra l'initiative. C'est quand même le chef-lieu. Mais il est bien clair qu'avant que l'étude réelle commence, il faudra déblayer tous les aspects politiques. Neuchâtel a déjà un projet à Pierre-à-Bot, un autre à Pierre-à-Mazel. Les autorités devront choisir, puis prendre l'initiative vis-à-vis des autres communes.

M. SANTSCHI: Puisqu'un médecin se trouve parmi nous, j'aimerais lui poser une question. On voit surgir des piscines partout, et partout on ne peut guère se baigner plus de deux heures par jour. Est-ce une question de santé, ou une question d'occupation?

Dr GIRARDET: Je ne puis guère répondre du point de vue «santé». Je suis médecin, et non hygiéniste, mais je pense que c'est surtout pour des raisons d'occupation que le temps de baignade est limité. Et puis, ce n'est pas drôle d'être une je demande aux mamans: «Votre mari fait-il du sport?». La réponse est souvent négative. Je crois que le problème est là. Comme cela a été relevé, on peut nager à n'importe quel âge. Dans ce sens, la piscine couverte devrait devenir un endroit de jonction pères-enfants. Elle devrait permettre une meilleure compréhension entre les générations. C'est un grand problème éducatif.

Autre question que j'aimerais soulever: Cet engouement pour la natation ne serait-il pas dû en partie à tout le battage qu'on a fait autour de la pollution? Pour en revenir à l'initiative, il me paraît un peu dérisoire de demander aux gens s'ils désirent une piscine. Cela va de soi. Il n'y a pas de raison qu'on réponde non. Je souhaite cette piscine, mais c'est aux autorités de dire, après enquête, de quelle dimension elle doit être et de faire les choix nécessaires. J'espère aussi qu'on ne verra pas trop « petit », comme c'est la tendance à Neuchâtel. Mais je compléterai ma pensée après avoir entendu M. Reymond. J'entrevoyais une grande piscine bien faite, bien construite. J'ai compris qu'il fallait d'abord envisager une organisation des piscines sur le plan régional. On doit trouver une solution intercommunale, comme pour les hôpitaux, comme pour les écoles. C'est le devoir de notre génération de préparer des solutions régionales. Quant à la localisation de la piscine prévue, du côté de Pierre-à-Mazel, je pense que cet endroit provoquerait un sentiment de frustration de toute la partie ouest de la ville.

M. CALAME: II y a un point sur lequel nous sommes tous d'accord : c'est qu'il faut faire quelque chose. Nous pouvons discuter sur les emplace ments, sur les modalités, sur les installations, mais ce qu'il faut, c'est réaliser tout de suite. D'où le lancement de notre initiative. L'utilisation? Eh bien! certainement que les nageurs, comme l'a si bien dit M. Reymond, vont se multiplier, du fait que les bassins-écoles commencent aussi à se construire dans nos régions. Alors, prenons l'exemple de Bienne, puisque j'en suis réduit à me rendre dans cette ville, avec mes élèves, deux ou trois fois par hiver. On s'annonce par téléphone; on nous répond oui ou non. Il faut reconnaître qu'à Bienne on n'est jamais bousculé, car on réserve de la place pour un certain nombre de classes. On a parlé aussi de l'utilisation mixte : écoles et public. A Bienne, il me semble que le problème est bien résolu, car l'école dispose de certaines heures (8 à 12 h - 14 à 16 h). Après cela, la piscine reste à la disposition du public. C'est ce que nous vou-

M. BONVIN: M. Calame m'a coupé l'herbe sous les pieds en disant qu'il fallait faire les choses rapidement. Je m'exprime au nom du RED FISH. Nous sommes, bien entendu, les premiers intéressés à la construction d'une piscine couverte. Quant à la dimension, il est bien évident que, non seulement nous espérons 50 mètres, pour le côté compétitif, mais 50 mètres également pour l'utilisation. J'aimerais vous citer quelques chiffres. Il y a 4 ans que je suis à Neuchâtel, il y a 3 ans que je suis inscrit au RED FISH en tant que simple baigneur, et on m'a toujours dit: «Ah! le RED FISH, c'est formida-ble!». Une piscine de 25 mètres, c'est effectivement formidable, les nageurs neuchâtelois faisaient leurs preuves. Petit à petit, le RED FISH, du point de vue compétition, a lâché pied, S'il comptait toujours près de 1200 membres-baigneurs, il était retombé assez bas au niveau de la compétition en raison du manque de possibilité d'entraînement (pollution du lac, saisons trop courtes). En 1970, de bonnes âmes se sont décidées à reprendre tout cela en main. Nous avions, il y a une année, 20 licenciés. Après les quelques mois d'été où nous avons pu utiliser le RED FISH, nous avions près de 40 à 50 licenciés. Mais, et c'est là le point important, nous avons décidé, pour les années à venir de renouveler nos cadres, de lancer une école de natation dont les fruits devraient tomber d'ici à 5 à 10 ans! 120 petits nageurs se sont inscrits à ce cours. Un succès ! Mais, le 15 octobre, nous avons dû leur dire: « Voilà, c'est gentil, on a essayé de vous apprendre à nager, mais nous ne savons que faire de vous. On vous écrira l'année prochaine, parce que nous ne savons pas où aller... Nous

avons bien Hauterive qui nous a ouvert ses portes moyennant une location — ce qui est normal — mais nous pouvons juste y mettre nos 40 licenciés. Nous ne pouvons y faire aucun travail. Donc, sur le plan sportif, nous sommes parfaitement conscients qu'il faut le plus rapidement possible, avoir une piscine couverte pour les mois d'hiver. Quant à la dimension, 50 mètres, bien entendu, même 3 bassins de 50 mètres, si on pouvait...

M. REYMOND: Je connais bien le problème du Red Fish, c'est effectivement le premier club suisse de natation. Je voudrais dire à mes amis du Red Fish, et Dieu sait si je les ai en sympathie, que le problème de la natation n'est pas seulement un problème de dimension de bassins. C'est un pro-blème de structure de club, d'encadrement; le blème de structure de club, d'encadrement; problème est donc le suivant : vous avez parlé tout à l'heure de lancer une école de natation. Je ne connais pas les endroits dont il a été question, mais il faut tenir compte de certaines choses. Je pense que les écoles de natation pourront être plus facilement accueillies dans les bassins d'écoles que dans les piscines publiques. Car il faut respecter l'ordre social, des repas, de la cellule familiale ; autrement, ce n'est plus de l'éducation. Donc, si vous tenez compte de ces critères, vous êtes obligés d'utiliser les horaires dits « ouvrables », les heures d'éducation. Par conséquent, si on transplante ces complexes sportifs généralisés à l'intention de tout le monde, petits et grands, on arrive à ce paradoxe que certains sont pratiquement déserts à partir d'une certaine heure, parce que l'on ne peut pas faire «éclater» la cellule familiale, envoyer le bambin de 8 ans au football à telle place, celui de 6 ans à la piscine à 10 km, et le papa, qui voudrait pratiquer un sport collectif pour respecter cette cellule, à un 3me endroit. Si bien que, pour ma part, dans les écoles de natation, je pense que le problème est : éducation complémentaire, par conséquent, école. Quitter la salle d'école, passer à la salle de gym ou à la piscine, ou au terrain de sport à option, tel qu'il est conçu. Et là, n'allez pas croire qu'en créant une piscine couverte publique, vous allez pouvoir satisfaire à tous ces critères. M. Tacchella m'a rassuré tout à l'heure quand il m'a dit que la question était prévue dans le cadre de l'éducation traditionnelle et com-

M. BONVIN: Actuellement, nous n'avons rien. Alors, le jour où nous aurons une piscine couverte de 25 ou 50 mètres ou de n'importe quelle dimension, nous pourrons, au moins, donner aux jeunes un minimum.

M. REYMOND: Je suis sensible à ces arguments, car je « fabrique » d'excellents nageurs, à 25 km de chez moi, dans une piscine privée. Nous attendons une piscine couverte à Vevey depuis des années, et cela bien que nous ayons obtenu deux cents titres nationaux, quelque 150 records et quatre participations à l'échelle olympique. Nous les « fabriquons » donc hors de la cellule locale, mais sommes limités à des poissons en pleine possession de leurs moyens, c'est-à-dire des jeunes gens de 17 et 18 ans. Pour une école de natation, effectivement, il est indispensable que le cadre soit la cellule locale.

Pour me résumer, j'estime que créer un bassin intercommunal satisfaisant à toutes les demandes (loisirs, tourisme, éducation complémentaire, éducation dans le sens le plus large du terme : papa, maman, enfants, bref tout le monde) est « valable ». Pour une ville comme Neuchâtel, il devrait pourtant être possible de réaliser un bassin communal qui satisferait au premier chef aux besoins d'utilisation suivants : éducation-école, handicapés et rééducation, sportifs, et ensuite le grand public. Seulement, c'est une option à prendre au départ. J'ai constaté que dans bien des votations, très souvent l'on parle « sportif », mais l'on sous-entend « subsides ». Pour les handicapés, il y a l'assurance-invalidité; pour la protection civile, une grande « gouille » mérite subvention. On se limite donc, et quand arrive la réalisation, c'est la salade. En matière politique, il faut qu'on nous dise : nous allons créer une piscine pour l'utiliser à telles fins. S'il était possible, sous le même couvert, de réaliser plusieurs bassins, ce serait la meilleure solution du point de vue utilisa-

Le Dr Girardet disait tout à l'heure que la santé publique ne passait pas nécessairement par la piscine. Dieu sait si j'aime la natation, mais je lui donne partiellement raison, dans ce sens qu'il v a quantités d'autres possibilités d'assurer la santé publique. Il serait faux de prétendre que s'il n'y avait pas de piscine couverte à Neuchâtel, tout le monde serait mal fichu... Je pense que l'élément « santé publique » est l'aboutissement l'aboutissement de toute formation. L'idéal serait de réunir sous le même toit, et cela sans nuire aux désirs des clubs, plusieurs bassins permettant de satisfaire à plusieurs demandes plutôt qu'un bassin de 50 mètres de long sur 22 de large appelé pompeusement « bassin olympique », mais qui aurait une profondeur de 80 cm à une extrémité pour satisfaire es non nageurs. Si, sur la même surface permettant de recevoir un bassin de 50 sur 22 mètres. vous êtes obligés de construire un bassin à petit et à grand fond, vous immobilisez pratiquement 50 % du bassin dit olympique au profit de ceux qui ne savent que se tenir debout dans l'eau. Par conséquent, votre bassin n'a plus rien de compétitif Dans un complexe de natation, un bassin dit d'utilisation sportive, est un bassin où l'on nage, où l'on se déplace, où il n'est pas possible de jouer à la ba-balle debout, où il n'est pas possible de stationner. Un bassin où il y a profondeur. Il faut dès lors des bassins de soutien où l'on peut enseigner la natation, assurer la rééducation des invalides, et un bassin pour les enfants. Le bassin olympique, s'il est vraiment olympique, ne peut satisfaire à toutes les clientèles. Et c'est là qu'il faut être honnête. Il faut souhaiter une grande réalisation s'il y a possibilité de le faire, au point de vue matériel et utilisation, mais ce mythe de l'« olympisme » ne doit pas provoquer des créations irraisonnables. D'ailleurs, les normes évoluent sans cesse pour le sport de compétition.

M. BONVIN: C'est si vrai que maintenant, pour jouer un match de water-polo, la piscine doit avoir 27 mètres, et non plus 25...

M. PAHUD: M. Reymond rejoint mon idée: il se fait des bêtises par manque d'informations. Le cas s'est présenté à Neuchâtel pour le basket-ball. Certes, nous disposons maintenant de PANESPO, mais nous avons aussi de belles salles de gymnastique qui, malheureusement, n'ont pas les longueurs réglementaires. C'est donc un problème, et je me dis que si l'on construit une piscine de 50 mètres, au moins, on ne risque pas de se tromper... Reste à savoir de quel luxe il faut l'entourer. Là aussi, je pense qu'on en fait trop à Neuchâtel, PANESPO mis à part dont on connaît l'« austérité». Le mauvais exemple est celui des Vernets, à Genève. La piscine est luxueuse, mais très froide. Ce n'est pas bon psychologiquement. Il me semble donc que l'on devrait pouvoir, pour un coût relativement bas, prévoir une piscine de 50 mètres, et une autre plus petite. Les Jeunes-Rives sont, à mon avis, un emplacement idéal. C'est plat, ce qui ne nécessite pas de gros travaux dans le terrain comme à Peseux, ou à Pierre-à-Bot, c'est près des écoles. Finalement, il est aussi important d'être en bonne santé que de savoir résoudre une règle de trois l...

M. BILLETER: Cette initiative, qui place la piscine sur l'emplacement de l'ancien port de la Maladière, nous donnerait trois bassins de natation et une piscine couverte qui seraient groupés au même endroit de la localité: Hauterive, et, en projet, soit la Coudre, soit le Mail.

M. BONNY: Une piscine de 50 mètres, extrêmement simple, d'après les réalisations allemandes, à combien peut-elle revenir?

M. REYMOND: La piscine de 50 sur 22 mètres, donc ayant la dimension dite « olympique », est existe, en Allemagne, des réalisations couvertes à l'échelle de 50 mètres avec, dans le corps du même bâtiment, pas nécessairement dans la même partie, un bassin complémentaire de 25 sur 15 mètres, un bassin d'étude, une sauna, etc. Le tout a été réalisé pour moins de 6 millions. Naturellement avec une sobriété toute germanique, que nous n'aimerions peut-être pas voir chez nous. Les sont des murs, les vestiaires sont des vestiaires. Chez nous, on complique. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas des installations somptueuses en Allemagne, des installations qui ont coûté des dizaines de millions, mais on y voit davantage de bassins très sobres. Il en existe des préfabriqués pour 760.000 marks, sous couvert, avec un bassin de 25 sur 16 mètres et un bassin de 16 sur 8 mètres. La construction est continue, ce qui fait un peu corridor, mais la santé et l'hygiène sont assu-rées, les Allemands étant intransigeants dans ce domaine, au point d'exiger quatre cycles journaliers pour la régénération de l'eau, alors que nous nous contentons de deux ou trois. Il existe également des documents qui devraient intéresser aussi bien autorités que les sportifs dans ce domaine. Malheureusement, on n'en tient pas compte chez nous. Pourtant, ces documents aideraient mieux à comprendre. On nous répond : « Nous ne pouvons pas, nous avons notre propre architecte, c'est bien ainsi, etc... » L'exemple des autres ne vaudrait-il

M. CALAME: Il va sans dire que si le Conseil communal obtient les collaborations et participations financières des communes et lève l'hypothèque d'occupation des Jeunes-Rives, nous applaudirons des deux mains à la construction d'un bassin de 50 mètres sur cet emplacement. C'est l'affaire de l'exécutif. Nous, nous voulons une piscine couverte. Quant à la documentation, nous en possédons deux armoires.

M. BERNASCONI: Je remercie M. Reymond de son exposé. A certains moments, je buvais du « petit-lait ». Il entre exactement dans les vues de la commune et de l'Etat.

M. TACCHELLA: Je suis heureux qu'on se soit enfin occupé de cette question. L'important est qu'on en parle; j'aimerais seulement qu'on ne se borne pas à une séance comme celle-ci, mais que l'on continue. Comme dans toutes les assemblées, ou forums, on déborde toujours un peu. On a parlé olympisme, 50 mètres, puis on a coupé cela en quatre. Soyez surs que l'Etat autant que la commune de Neuchâtel et tous ceux qui sont intéressés par ce problème, entendent partir juste, en étudiant tous les critères qui ont été énumérés par M. Reymond, faire quelque chose de pas trop cher, de rationnel. Si nous avons fixé la piscine à 50 mètres, c'est que nous désirons une réalisation qui ne soit pas trop rapidement dépassée.

M. HOSTETTLER: L'opinion publique, je n'en doute pas, sera intéressée par ce débat qui nous a appris beaucoup de choses et s'est révélé constructif. Les problèmes sont nombreux. Pour les résoudre, la coordination de tous les efforts est nécessaire. Il s'agit de voir loin, de voir grand, d'agir vite aussi. Le temps presse, le besoin est grand, mais il conviendra d'éviter la dispersion des idées. Il y a assez de bonnes volontés, assez de compétences pour que l'on arrive enfin à une solution qui donne satisfaction sinon à tous, du moins à la majorité.



M. Reymond (au centre) est bien perplexe. Bientôt, son intervention sera très écoutée.

# \*Orca lance le \* «prêt à prêter»

«Prêt à prêter» veut dire: l'argent immédiatement, sans formalités. Remplissez la demande ci-dessous et envoyezla. Vous recevrez argent ou contre-proposition dans les

Je désire un prêt de Fr	, remboursable enmensualités.
Salaire mensuel: Fr.	7 ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) (
Autres revenus: Frpar	mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Loyer mensuel: Fr	Possédez-vous une auto?
Engagements actuels: Fr	65
Nom:	Prénom:
Date de naissance (jour, mois, a	année):
Profession:	Etat civil:
Téléphone:	Nationalité:
Nº postal et lieu:	and the second s
Nº et rue:	and the second s

Banque ORCA SA, quai de l'Ile 13, 1211 Genève 11

Discrétion bancaire absolue vis-à-vis de votre employeur, votre régie ou

propriétaire et votre famille.

Notre offre spéciale «prêt à prêter» Orca y compris assurance solde de dette (maladie - accidents - décès):

Durée du prêt	15 mois	21 mois	27 mois	33 mois		
Paiement comptant	Remboursement mensuel					
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.		
2200	163	121	98	83		
3100	230	171	138	117		
6200	452	334	268	226		

Si le montant ou la durée de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 10000.- et 36 mois.



ORCA, institut spécialisé de l'UBS

**HOTEL-RESTAURANT** 

J-M BALMELLI Tél. (038) 42 14 38



CORTAILLOD (NE)

MENU GASTRONOMIQUE

## Saint-Sylvestre

Cocktail spécial « Momo »

\* \* \* Saumon fumé

Bisque de homard

Filets de soles provençales Pommes nature

Sorbet champagne au citron

\* \* \*

Mignons de charolais aux morilles

Médaillons de filet de veau aux champignons Jardinière de légumes Pommes parisiennes

\* \* \* Les fromages d'ici et d'ailleurs \* \* \*

> Sabayon au porto Calendrier givré

« A minuit, la coupe de champagne du patron »

Fr. 34.— (sans les filets de soles Fr. 29.—) Arrangement spécial pour enfants

MUSIQUE - AMBIANCE - COTILLONS

Réservez votre table

Problème de

arcage



Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie

Une nouveauté que vous attendiez

pour ondulation permanente « LA PLUS NATUREL »

Permet toutes les coiffures avec n'importe quels cheveux



3 points précieux des cheveux sains, un éclat merveilleux avec une permanent l'apparence des ondulations grāce à

ZOTOS VITALIZER

la découverte la plus sensationnelle depuis qu'existent les permanentes chez votre coiffeur



Neuchâtel Moulins 3

Ouvert sans interruption avec ou sans rendez-vous

Tél. 25 29 82-25 29 83

rendez-vous pour les fêtes de fin d'année Personnel qualifié

Coiffure personnalisée

PRIX FIXE - NET - CLAIR BOUTIQUE - NURSERY - BAR

Neuchâtel

Restaurant français

Saint-Sylvestre

La terrine de foie gras frais Toasts et beurre

Le consommé double

au « Vieux Sandeman »

Paillettes au gruyère

Les paupiettes de sole

au « Noilly Prat » Pommes blanches

Le Sorbet « Veuve Clicquot »

Le cœur de charolais « Wellington » La sauce Périgueux

Les pommes Williams Les tomates Fleuriste

La salade doucette mimosa

La farandole de fromages Le soufflé glacé « Saint-Sylvestre »

Service inclus

Nouvel-An

Le Saumon fumé d'Ecosse

Toasts et beurre

ou Filets de perches aux amandes

Le Consommé double en tasse Paillettes dorées

La Côte de bœuf « Béarnaise »

Les Filets mignons aux morilles

Les Beignets Dauphinois Les Salades diverses

Le Parfait glacé à la

« Marie Brizard »

La Macédoine de fruits frais

à la liqueur Pețits fours

Le menu à Fr. 26.- service inclus

Le menu à Fr. 46.-

Tél. (038) 24 42 42

## Saint-Sylvestre

Le cocktail de crevettes « Calypso »

Snack-bar

Le saumon fumé d'Ecosse

Toasts et beurre Le consommé au vieux Sandemar

Le contrefilet de bœuf à l'Anglaise

La poularde du pays pochée aux morilles
Les beignets dauphinois La salade assortie

L'ananas à l'orientale

Le parfait glacé à la Marie Brizard

Menu complet Fr. 25.-

Le menu sans entrée Fr. 21.-

Service Inclus

#### Nouvel-An

La Terrine de caneton truffée Salade de céleris

Le Vol-au-Vent aux fruits de me

Le Consommé au porto

L'Entrecôte « Château »

La Poularde du pays fraîche à l'estragon Les Pommes mignonnettes Le Choix de légumes au beurre

> La Bombe glacée OU

Le Vacherin glacé au Cassis de Dijon » Petits fours

Menu complet

Fr. 22.-Le Menu sans entrée Fr. 19.-

Service inclus

Prière de réserver vos tables s.v.p.

Danse - Ambiance - Cotillons Muslaue stéréophonique

## 

les 27 et 28 décembre 1971 pour cause de déménagement

# Récuverture des burcaux

le 29 décembre 1971

Nouvelle adresse: **AVENUE DU 1er-MARS 18** Neuchâtel

COUTURE POUR TOUS Grand choix de jersey - tricot au mètre

BOUTIQUE JERSEY-TRICOT

Seyon 5 c Neuchâtel Tél. 25 61 91

Un saucisson..

Goutez ceux de la

BOUCHERIE CHARCUTERIE

F. GUTMANN Avenue du 1er-Mars

Filets de perches Bouillon en tasse au beurre Pommes vapeur

Restaurant «Le Joran»

**SERRIÈRES** - Tél. 25 37 92

Au choix pour Sylvestre

et Nouvel-An: 2 menus

Tournedos aux morilles Jardinière de légumes Pommes dauphines

Cocktail de crevettes

Filets mignons à la crème Jardinière de légumes Pommes frites

Sorbet au champagne

Coupe « Joran »

Bouillon en tasse

Salade

Réservez votre table, s.v.p.

La famille R. PIANARO souhaite à tous ses clients et amis une bonne et heureuse nouvelle année

Veuillez réserver par téléphone 53 21 43 votre menu de Sylvestre et de Nouvel-An PATÉ EN CROUTE GARNI CONSOMMÉ AU PORTO

CARRÉ DE PORC AUX CHAMPIGNONS BOUQUETIÈRE DE LÉGUMES POMMES CROQUETTES SALADE

DESSERT: MINI-BOMBE avec l'orchestre : les frères « Zmoss » Danse et cotillons

Fr. 28.— Nous souhaitons une bonne et heureuse année à nos

amis et clients M. et Mme Claude Aquilon

# Menus de Saint-Sylvestre dès 20 heures Menu I Fr. 42.- Menu II

Le saumon fumé de Suède Le toast au beurre

Grill-room

Le consommé aux hirondelles à l'indienne

Timetales « Washington »

Le tournedos « Rossini » Le bouquet de légumes Les pommes Williams La salade Valdor

Le soufflé glacé Frascati Le flambé au grand marnier

avec confetti

Corbeille de fruits

Cotillons - ambiance

L'assiette de hors-d'œuvre

Tél. (032) 88 11 13

Le consommé Royal L'escalope à la crème Les nouilles au beurre La salade « Marie-Louise »

Le vacherin « Esperanza »

Corbeille de fruits confetti

Animé par notre orchestre « THE ROYAL COMBO »

Réservations désirées

Avec nos remerciements, famille Valentin

## Restaurant de l'Ecluse MENU de Sylvestre et de Nouvel-An (midi et soir)

Menu complet Fr. 15.- Sans 1er plat Fr. 13.-Musique - Cotillons - Ambian wusique - Cotillons - Ambiance Réservez votre table au tél. 25 06 00

FILETS DE PERCHES MEUNIÈRE OU PATÉ ANGÉLIQUE

CONSOMMÉ AU PORTO

TOURNEDOS MAISON OU ENTRECOTE AUX BOLETS OU FILETS MIGNONS AUX MORILLES JARDINIÈRE DE LÉGUMES POMMES ALLUMETTES

CŒUR DE SALADE

¥ ¥ ¥ PLATEAU DE FROMAGES

\* \* \* PARFAIT GLACE

19.00 (N) Actualités régionales

21.30 (C) Show Sacha Distel

23.30 (C) 24 heures dernière

15.30 Coppa Spengler

18.10 (C) Per I piccoll

19.15 (C) Paludi di casa nostra

17.30 Hits à gogo

19.05 Telegiornale

20.40 (C) L'Altalena

23.00 Telegiornale

21.10 Lavori in Corso

22.15 Coppe Spengler

20.30 (C) La Dame de Monsoreau

22.30 On ne cherche plus d'or en

SVIZZERA ITALIANA

19.20 (C) Colorix

Californie

FRANCE II

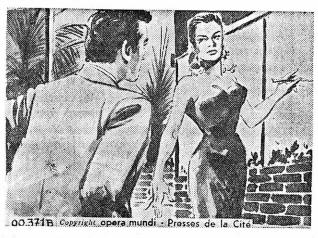
D'après les romans de Jean Bruce - Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Le taxi dans lequel Hubert Bonisseur de la Bath devait rentrer à Athènes s'écrase dans un virage et flambe. Hubert retrouve Patrocle dans un cabaret.

### «Au revoir, Mr Higgins»



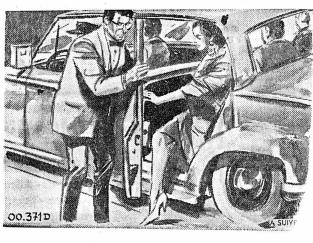
L'orchestre était composé de sept instrumentistes, où l'on comptait deux femmes : une blonde, assez quelconque, et une mince et brune, au beau visage sous le chignon noir, qui se mit à chanter d'une voix âpre et prenante. Assis à leur table, Hubert et Enrique se régalaient de homard grillé arrosé d'un vin blanc sec. Ils applaudirent. La jolie brune descendit de l'estrade et s'éloigna en direction du bâtiment qui abritait le restaurant pendant l'hiver. Au bout d'un instant, Hubert se leva et partit dans la même direction.



« Pardonnez-moi, dit-il en rattrapant la jeune femme. Mon nom est Nicolas Higgins. Je voulais vous dire combien j'admire votre talent. » Elle le dévisagea, et répondit en anglais : « Vous êtes très gentil. » — « Accepteriez-vous de me donner un autographe? » Elle parut surprise, mais, déjà Hubert lui ethendait son calepin et son stylo. Après un instant d'hériteties de le niert parte d'hériteties d'hériteties de le niert parte d'hériteties d'hérite son stylo. Après un instant d'hésitation, elle signa. « Ariane Cou-coulis », Hubert lut à haute voix. Puis il reprit : « C'est curieux. Dans un institut du Massachusetts, j'ai connu un Coucoulis qui étu-diait l'électronique.



« C'est probablement mon frère Hector, » dit la jeune femme. « Voilà : Hector. Nous nous sommes connus chez un ingénieur de la General Electric. » Elle l'observait : « Quel est votre métier, Mr Higgins? » demanda-t-elle. — « Import-Export. » — Ah, Et qu'est-ce que vous exportez? » — « Du matériel électronique. Je serais très heureux de revoir votre frère. » — « Mon frère est officier de marine. Il est absent pour plusieurs jours. » — « J'espère qu'il sera rentré avant que je ne reparte. Pourrais-je téléphoner chez vous? » — « Je n'ai pas le téléphone. Si vous voulez me revoir, venez demain après-midi à la plage de l'Astiria, à Glydafa. Au revoir, Mr Higgins. »



La taverne ferma à 3 h du matin. Depuis longtemps, Hubert et La taverne ferma a 3 h du matin. Depuis longtemps, Hubert et Enrique attendaient, au volant de leurs voitures respectives, dont l'une était tournée vers le Pirée, et l'autre vers Athènes. Ils virent la jeune femme blonde monter dans un taxi en compagnie du vio-loniste gras et chauve. Ariane et les quatre autres instrumentistes se tassèrent dans un second taxi qui s'engagea sur la route allant en direction du Vieux Phalère. Hubert le prit discrètement en fila-ture. Après qu'il l'eut croisé, Enrique fit demi-tour et le suivit à quelque distance

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Une installation téléphonique



## POUR VOUS MADAME

#### Un menu

Potage clair Epinards en branche Pommes au sel Saucisse à rôtir Gâteau aux pommes

#### LE PLAT DU JOUR :

#### Gâteau aux pommes

Peler un kilo de pommes sucrées et les couper en huit après avoir retiré les pépins. Préparer un sirop avec 250 g de sucre semoule, 1 décilitre d'eau, une petite gousse de vanille. Y plonger les pommes et les laisser cuire sur feu doux pendant 1 heure environ. Remuer dou-

cement de temps en temps. Verser alors dans un moule, après avoir retiré la gousse de vanille, et mettre au réfrigérateur pendant quelques heures. Pendant ce temps, couper une pomme en huit et la faire caraméliser dans une poêle avec 50 g de sucre et une cuil-lerée à soupe d'eau. Lorsqu'elle est bien brune, la retirer et la laisser refroidir. La déposer ensuite au sommet du gâ-teau démoulé sur un plat.

Arroser le gâteau avec un sirop fait de 150 g de sucre fondu dans 3 petits verres de porto blanc et cuit sur feu doux. Décorer avec des fruits confits et pré-senter à part de la crème fouettée très légèrement sucrée.

#### Votre prénom: Antoinette

Antoinette, comme Antoine, vient du latin: Antonius et signifie: inestimable. Les Antoinette sont sûres d'elle-mêmes, intelligentes, brillantes, travailleuses, mais dominatrices et souvent exaspérantes par leur esprit de contradiction. Ce qui ne les empêche pas d'être sen-

## **Ongles**

Si vos ongles sont cassants et se fen-dillent, n'oubliez pas qu'il existe des ongles autocollants qui se posent en quelques secondes et que l'on trouve dans plusieurs dimensions: pour petites mains, pour mains moyennes ou ongles très courts, que peuvent également utiliser celles qui ont la fâcheuse manie

de les ronger! Une fois taillés et laqués, ces ongles deviennent tout à fait naturels. Ils se vendent en boîte de dix dans les grands magasins et les parfumeurs.

#### Mode

La mode est au patchwork: vous avez toutes été tentées de porter une jupe ou un blouson qui semblent être faits de restes de tissus variés et inégaux. Profitez des soirées d'hiver pour utiliser vos restes de tissus en créant une très jolie robe à vous ou à votre fille. Vous ferez aussi une inédite longue jupe à porter chez vous ou dans une soirée d'amis.

#### Votre prénom : Philippe

Philippe vient du grec philos (ami) et hippos (cheval). Les Philippe sont ceux qui aiment les chevaux. Un grand charme se dégage d'eux, ils ont l'esprit ouvert, une mémoire prodigieuse. Bien que parfois un peu vaniteux, les Philippe sont d'excellents amis.

#### A méditer

Ce qui est grave dans un ménage, c'est que l'un des deux époux aime et que l'autre n'aime pas. Mais s'ils n'aiment ni l'un ni l'autre, ils peuvent être heu-

A. CAPUS

## **HOROSCOPE**

La paresse et les plaisirs gouverneront la matinée. L'après-midi sera actif et dynamique. Naissances: Les enfants de ce jour seront fermes dans leurs intentions et ils auront de très bonnes initiatives.

#### BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Les travaux manuels vous détendront. Amour: Ne perdez pas de temps en récriminations. Affaires: Ne vous montrez pas

TAUREAU (20/4 - 20/5) Santé: Vous devez moins fumer. Amour: Il serait temps de tenir vos promesses. Affaires: Tenez-vous au courant des nouveau-

#### **GÉMEAUX** (21/5 - 21/6)

Santé: Voyez un spécialiste pour vos intestins. Amour: Demeurez ferme sur les principes. Affaires: Plusieurs propositions vous seront faites.

#### **CANCER** (22/6 - 22/7)

Santé: Supprimez le café au lait peu digeste. Amour: Vous manquez de spontanéi-té. Affaires: Ne prenez pas de retard.

LION (23/7 - 23/8) Santé: Ne prenez pas n'importe quel médicament. Amour: Chassez les doutes qui gâchent votre bonheur. Affaires: Imposez votre autorité avec diplomatie

#### **VIERGE** (24/8 - 23/9)

Santé: Ne vous fatiguez pas trop. Amour: Acceptez vos amis comme ils sont. Affaires: Passez sur les détails peu importants.

#### BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Ne négligez pas vos petits malaises. Amour : Surveillez le comportement de l'être cher. Affaires: Organisez-vous de façon ra-

SCORPION (24/10 - 22/11) Santé: Reposez-vous pour récupérer. Amour: Chassez votre mauvaise humeur. Affaires:

#### La partie n'est pas encore gagnée.

**SAGITTAIRE** (23/11 - 21/12) Santé: Faites de longues marches. Amour: Ne provoquez pas la jalousie de l'être cher. Affaires: Votre travail est très minutieux.

## CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Soignez votre peau qui est délicate. Amour: Les nuages vont se dissiper. Affaires: Ne poursuivez pas une affaire peu

#### VERSEAU (20/1 - 18/2)

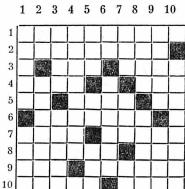
Santé: Envisagez une opération de vos varices. Amour: Faites appel à vos amis pour vous réconforter. Affaires: Préparez vos arguments de défense.

#### POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: L'humidité est néfaste pour vos rhumatismes. Amour: Vos projets sentimentaux seront retardés. Affaires: Ne faites plus mar-

## MOTS CROISES

#### Problème No 592



#### HORIZONTALEMENT

1. Ils ont des cornes. 2. Qui vit dans e sable. 3. Mouvement rapide. — De feu. 4. Se barre avant d'être refaite. — Interjection. — Préfixe. 5. Pronom. — Il en faut pour oser. — Désinence verbale. 6. Passionnées de quelque chose. 7. Sorti des presses.

— Homme politique allemand. 8. Paquebots de grande ligne. — Fils de Jacob. 9.
Un peu de bien au soleil. — Ventilation
dans les mines. 10. Enorme amas de déblais stériles. — Ville du Nord.

### **CARNET DU JOUR**

#### NEUCHÂTEL

Tourisme: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS. — Arcades: 15 h et 20 h 30, Les Mariés de l'an II. 12 ans. Rex: 20 h 45, Les Petites Filles modèles.

18 ans. Studio: 20 h 30, La Cane aux œufs d'or.

Bio: 14 h, 16 h, 18 h 40 et 20 h 45, Lucky Luke. Enfants admis. Apollo: 15 h et 20 h 30, Les diamants sont éternels. 16 ans. 17 h 30, Le Temps des loups. 16 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, Trafic. Enfants

Pharmacie d'office: J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'ur-

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte. J.-D. Bonhôte, Bou-dry. Tél. 42 18 12. (Privé 24 23 34)

#### PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Adieu l'Ami. MARIN

Au Cafignon: Pierre Berset et Francine

#### VERTICALEMENT

1. Tibère y passa ses dernières années. 1. Tibère y passa ses dernières années. — Elément du menu. 2. Agent corrupteur. — Reine-des-prés. 3. Etablissement d'un plan. — Embellir. 4. Fille de Cadmus. — Peut être produite par la fonte. 5. Homme très riche, très élégant. — Trait de lumière. 6. Préfixe. — Elève. 7. Tranquille et silencieux. — Tout d'un coup. — Divinité. 8. Prénom féminin. — Son drap est réputé. 9. Plaisant refus. — Scélérat du répertoire. 10. Etre le premier à subjet un inconvénient. le premier à subir un inconvénient.

#### Solution du No 591

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	Α	L	A	М	A	L	E	С	S
2	Α	M	Ε	N		R	Е	С	1	T
3	D	0		S	T	Α	E	L		0
4	Ε	R	G		0	S		Α	Α	R
5		Α	R	0	М	Α	T	I	S	E
6	В	L	Е	D		S	E	R	S	
7	R	Е		Ε	U	9	R	Α	ı	S
8	Е		S	U	R	Р	R	1	S	Е
9	F	0	U	R	Ν	1	Ε		Т	Ε
10	S	U	R	1.17	Ε	С	R	U	Ε	S
					, /					,

#### SUISSE ROMANDE

15.30 (C) Coupe Spengler . . . .

16.50 env. Le Jardin de Romarin

18.00 Téléjournal

18.05 La boîte à surprises 19.00 (C) Le Manège enchanté

19.05 (C) Les Secrets de la mer Rouge

19.40 Téléjournal

20.05 (C) Carrefour

23.10 env. Fin

20.30 Personnalité

21.00 (C) Coupe Spengler 23.00 env. Téléjournal (C) Artistes de la semaine

#### SUISSE ALÉMANIQUE

19.50 Obiettivo sport 15.30 (C) Coupe Spengler 20.20 Telegiornale

18.44 (C) Fin de journée 18.50 Téléjournal

19.00 L'antenne 19.25 (C) Ensorcelante Jeannie

20.00 Téléjournal 20.20 La Vie de Horace A. W. Tabor

22.25 Téléjournal

#### 22.35 (C) Coupe Spengler

FRANCEI 12.30 Midi chez vous

13.00 Télé-midi

13.30 Cours de la Bourse

14.15 Narcisse 15.45 Emissions pour les enfants

18.30 Dernière heure

18.35 Vivre au présent 18.55 Pour les petits...

19.00 Actualités régionales

19.25 Rien que la vérité

19.45 Télé-soir

20.05 Du tac au tac 20.30 Un mot pour rire

20.35 Sept Pèlerins en fugue 21.35 100.000 dollars au soleil

23.45 Télé-nuit

#### ALLEMAGNE II

ALLEMAGNE I

14 h, téléjournal. 14.05, Union Pa-

cific. 16.15, téléjournal. 16.20, Capi-

taine Korda. 17.10, la vie de chien de Johannes Kepler. 17.55, téléjour-

nal. 18 h, programmes régionaux.

20 h, téléjournal, météo. 20.15, Le

Moniteur. 21 h, présentez-vous. 21.45,

visages de l'Asie. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, Carl Zuckmayer.

15.15, L'Odyssée. 16.45, Princesse Kouro. 17.30, informations, météo. 17.35, L'Homme sans nom. 18.05, plaque tournante. 18.40, le ventriloque G. Schlick. 19.10, Va-Nu-Pieds au Parc. 19.45, informations, météo. 20.15, Carl Zuckmayer, Etapes d'une vie. 21 h, Noël avec Elisabeth. 22.30, informations, 22.45, Johannes Kepler-

Révolution au ciel.

CHAQUE MERCREDI, dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hobdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des program-

## RADIO

#### Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.45, pour les skieurs. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Chopin ou la Solitude des anges. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, sciences et techniques. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71.

le miroir du monde, 19.30, magazine 71, h, la bonne tranche. 20.30, En toute bonne foi, pièce policière d'André Picot. 21.25, quand ça balance. 22.10, découverte de la littérature et de l'histoire. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

#### Second programme

10 h, œuvres de Janacek. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, œuvres de Janacek. 11 h, le livre d'or de l'Université radiophonique internationale, Proust et son in-fluence à l'étranger. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Le Livre d'Or de la Radio suisse romande, On ne sait jamais, comédie de A. Roussin. 15.50, XVIe Festival international de Lausanne 1971. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble 20 h, informations, cette semaine en pays genevois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, jeunes artistes. 20.30, compositeurs favoris. 21.40, Le Chœur de la Radio suisse romande. 22 h, à côté de la musique, Sébastien Erard (fin). 22.30, entre vos mains. 23 h, hymne natio-

#### Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations, 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative pour jeunes et vieux, avec un récit de P. Durrenmatt à 6.30, 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, musique avant toutes choses. 10.05, mélodies populaires pour jeunes et vieux. 11.05, carrousel.
12 h, Roger Bennet, clarinette et ensemble
Bill Wellings. 12.40, rendez-vous de midi.
14 h, magazine féminin. 14.30, orchestre ré-

14 h, magazine feminin. 14.30, orchestre re-créatif de Beromunster et Orchestre du SWF. 15.05, quintette d'accordéonistes Sios Maka-wa. 15.30, mélodies populaires. 16.05, Forte conjoncture dans le signe de poissons, pièce de G. Wehner. 17.20, inter-mède. 17.30, pour les enfants. 18 h, infor-mations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informa-tions, actualités. 20 h, disques des auditeurs tions, actualités. 20 h, disques des auditeurs, mélodies populaires. 20.40, boîte aux lettres. 20.55, succès anciens et nouveaux. 21.35, opérettes, opéras et musique de concert. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, Sérénade pour Olivia. 23.30, nocturne musical.

## De tout pour faire un monde

#### Contrôle parfait

#### des séances de rééducation

Un chercheur de l'Ecole centrale de Lyon, M. Vacher, est en train de mettre au point un appareil de rééducation pour les malades qui permet un contrôle parfait à la fois de chaque effort et enregistre le déroulement de chaque séance de rééducation. Cet appareil fonctionne sans les poids ou les charges qui sont habituellement utilisés. Le couple, qui dose la résistance à l'effort musculaire du malade, peut être ajusté et réglé à volonté. D'autre part, la conception de l'appareil est telle qu'il peut être programmé pour une séquence d'exercices déterminés sans que l'opérateur ait à intervenir en cours de séance : le malade peut donc lui-même régler le déroulement de sa séance. Mais celui-ci est enregistré, ce qui permet un contrôle a posteriori par le médecin.

#### La bière médicament tranquillisant

Généralement incapables de supporter les médicaments antidépressions ou les tranquil-lisants habituels, les pensionnaires âgés de certains établissements pour maladies men-tales semblent répondre assez bien à un traitement... à la bière. L'expérience acquise en ce domaine par le médecin américain Ching Piao Chien vient d'être présentée au dernier congrès des psychiatres américains. De plus en plus, les malades mentaux se si-tuent dans une moyenne d'âge élevée, et des méthodes nouvelles doivent être mises au point pour soigner ces malades particuliers. Grâce à sa faible teneur en alcool, la bière agit sur le caractère du malade; le fait même de se voir accordée la permission de boire une boisson alcoolisée aide les vieil-lards à surmonter leur dépression.

## SUBITO:









Prof. médicales

auxiliaires

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

#### Nous nous consacrons à la construction de magasins

et nous nous occupons tout d'abord des problèmes de distribution de la marchandise des commerces de détail. La tâche de notre collaborateur au service extérieur consiste à étudier et à résoudre avantageusement les problèmes de vente rationnelle propres aux commerces de branches variées et d'Importances différentes. Vous serez largement soutenu dans votre activité par nos services internes. Pour la Suisse romande, nous cherchons un

# laborateur de vente

parlant l'allemand et le français

Groupement d'enquêteuses cherche

Pour renseignements, s'adresser à

Tél. (041) 22 99 15.

vaux de bureau.

Nous offrons :

- Travall varié et blen rétribué.

Coffrane, téléphone (038) 57 14 15.

Semaine de 5 jours.

- Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

maquettiste

locaux modernes

de Neuchâtel

journal.

INTERFIELD S.A., Mythenstrasse 9, Lucerne.

Notre nouveau collaborateur devra posséder du flair pour la vente, comprendre les problèmes techniques et avoir du goût pour les agencements. Il doit pouvoir s'incorporer à une équipe jeune, se laisser captiver par une idée et faire partager son enthousiasme. Nous offrons une large indépendance et une commission importante assurant à un vendeur efficient un revenu supérieur à la moyenne. Une publicité dirigée soutient efficacement les efforts de nos collaborateurs de vente.

Vous sentez-vous concerné ? Alors veuillez adresser votre candidature, avec curriculum vitae, spécimen d'écriture et photo, en indiquant la date la plus proche de votre entrée en fonction à l'entreprise.

UMDASCH S.A., Ladeneinrichtungen, 5036 Oberentfelden. Tél. (064) 43 35 45 - 43 33 73.

personnes indépendantes

(enquêtes auprès du public à Neuchâtel et aux environs).

avant contact facile pour travail intéressant, bien rétribué et varié

Entreprise de construction désire engager immédiatement ou pour

employées de bureau

bonnes dactylos, pour la correspondance, la facturation et autres tra-

Adresser offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone à l'en-

treprise F. BERNASCONI, rue du 1er-Mars 12, 2206 les Geneveys-sur-

publicité en pleine expansion, un

Entreprise de la place cherche, pour son service de

expérimenté dans les arts graphiques, capable de

prendre des responsabilités; le candidat doit avoir de

l'entregent, du dynamisme et un bon contact avec la

Place stable et Indépendante. Ambiance agréable dans

Adresser offres sous chiffres EJ 2875 au bureau du

Entreprise de maçonnerie du canton

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

ayant de l'initiative, plusieurs années de pratique et connais-

sant les moteurs à benzine diesel et l'hydraulique ;

L'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S. A. engage pour son atelier des apprêts

# personnel

Semaine de 44 heures en 5 jours. Durée de l'engagement environ 2 à 3 mois.

Conditions d'engagement: Suissesses ou étrangères avec permis «C». Bon salaire. Travail propre. Se présenter à la réception, 4, rue Saint-Maurice ou téléphoner au 25 65 01, interne 254.

On cherche une

#### sommelière extra

pour les fêtes de l'an et tous les dimanches.

Tél. 41 34 21.

Garage situé dans le canton de Neuchâtel cherche, pour entrée Immédiate,

#### un bon mécanicien

Bonnes conditions. Appartement à disposition. Adresser offres écrites à BP 2923 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour notre service de contentieux,

# employe quali

almant le travail précis, le contact avec le public, et possédant de bonnes connaissances de comptabili-

Nous offrons: place stable, sécurité sociale moderne, horaire à la carte

Ecrire sous chiffres P 22961 N, à Publicitas S.A.,



Nous cherchons, pour notre service de vente, un

# ingénieur-

Ce futur collaborateur sera chargé de la réalisation des projets et de la rédaction des offres dans le domaine de la télécommunication. Notions d'allemand désirées.

Nous offrons un travail intéressant et varié, permettant des contacts directs avec la clientèle. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats sont priés de se mettre en rapport

Chr. Gfeller S.A., Brünnenstrasse 66, 3018 Berne.

## VOTRE PLUS CHER DÉSIR.

n'est-il pas de sortir de la monotonie du travail de

## Ne cherchez pas trop loin!

Votre entregent, votre volonté de travailler et votre Intérêt pour la vente vous permettent d'occuper un poste de représentant.

C'est le moment de décider de votre avenir !

Nous vous offrons l'occasion de vous entretenir personnellement avec nous. Nous espérons que vous nous demanderez un rendez-vous.

Prénom: Nom: Profession: Age : Domicile:

Rue:

A adresser sous chiffres P 900.332 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

une petite annonce conviendrait mieux

C'est décidé !

elle paraîtra

Demain,

dans

LA FEUILLE D'AVIS

FAN

No tél.:

Au fait !..

possédant permis D (pour conduite de camions - pelles mécaniques - chargeuses, etc.). Ce dernier serait éventuellement formé par nos soins.

Nous offrons:

Situation d'avenir dans une entreprise dynamique Salaires élevés à candidats capables. Avantages sociaux d'avant-garde.

Les candidats, de nationalité sulsse, ou étrangers en possession du permis C, sont priés d'adresser leurs offres écrites ou de téléphoner à l'entreprise F. BERNASCONI, du 1er-Mars 12, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane Tél. (038) 57 14 15.

## (minimum dix mots)

au tarif réduit de 30 c. le mot

**PETITES ANNONCES** 

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce» il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

#### **Demandes d'emplois** J'ENTREPRENDS TRAVAUX DE PEINTURE, tapisserie, contrevents, etc. Prix intéressants. Tél. 41 16 51.

Offres d'emplois

#### ORCHESTRE POP cherche batteur. Télé-

#### A louer

CHAMBRE ET PENSION SOIGNEE pour étudiant ou employé. Tél. 25 51 84, dès 9 heu-

CHAMBRE TOUT CONFORT, avec douche et

CHAMBRES MEUBLEES, bains, à demoiselles, près du centre. Tél. 24 34 40.

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIECES, libre dès le 1er janvier 1972, région Monruz. Téléphone 24 41 27.

#### Demandes à acheter

EQUIPEMENT LABORATOIRE PHOTO est cherché. Agrandisseur (éventuellement Durst), glaceuse, accessoires, etc., pour format 24 x 36. Tél. 51 16 28.

COLLECTIONNEUR CHERCHE revolver, pistolet, fusil d'armée suisse. 25 29 85

### A vendre

COUPLES DE JEUNES TOURTERELLES à collier. Tél. 41 12 29.

SUPERBE MANTEAU DE FOURRURE, véri-Sablons 26, B. B., 3me à gauche, le soir.

KIMONO No 54, en parfait état, 40 fr. Adresjournal.

FRIGO BOSCH, très bon état. Tél. 25 15 06,

PATINS BOTTINES blanches No 36, patins hockey No 35. Tél. (038) 51 36 76.

SOULIERS DE SKI Raichle à boucles, No 38, parfait état. Tél. 33 38 58.

LOT DE VESTES, tailles 48-50, à liquider pour 80 fr. le tout. Tél. 31 62 58, heures des

CUISINIERE A GAZ, parfait état, 120 fr.

#### Demandes à louer

JEUNE HOMME CHERCHE STUDIO non meublé, si possible à proximité de l'hôpital Pourtalès. Téléphoner au 247575, interne 250, M. Becirbasic.

PARTICULIER CHERCHE GARAGE, région Peseux, Corcelles, Cormondrèche. Téléphone 31 76 24.

APPARTEMENT, 1 OU 2 PIECES, meublé, tout confort, téléphone, garage, dès le 24 janvier. Adresser offres écrites à DN 2906 au bureau du journal.

#### **Divers**

A DONNER contre bons soins, chienne noire, vaccinée. Tél. 25 82 13.

ASTROLOGIE. Amour, argent, santé, réussite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 18 heures.

#### **VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES**

#### VAUXHALL Victor

Modèle de luxe - 45.000 km. Limousine moyenne, couleur bleu foncé, intérieur simili assorti, très soignée, de première main. contrôlée, expertisée, 8 CV

Fr. 3700

Garage Place Claparède S.A. Tél. (022) 46 08 44.

85,000 km.

Prix à discuter.

Dem. à acheter

**LOUP** 

2203 Rochefort

(038) 45 10 55

meubles de style

toujours

Tél. 33 48 62.

1 vélomoteur SOLEX

Fr. 250.-Tél. (038) 66 13 55.

**OCCASIONS EXPERTISÉES** 

Fr. 2500.-

Ford Cortina blanche, révisée.

**Opel Rekord** 1700

gris clair. Fr. 2700.-

Chamois

Viva vert clair. Fr. 2300.-

Crédit, reprise. Agence Datsun

1968, blanche,

Datsun

1200-4 1970, rouge,

Datsun 1600 arise, 60,000 km.

1969, rouge, 45.000 km.

Vauxhall 2000 DL 1970, beige,

18.000 km. VW 1300

1966, verte, 55.000 km.

Dyane 6 1970, bleu clair,

24.000 km. Prix intéressant Crédit, reprise.

#### M. KAUFMANN Tél. 25 22 77

M<sup>me</sup> E. WENKER

Français - Allemand Ifalien - Espagnol

Vous remboursez un prêt comptant™ de fr. 4000.- en 30 versements mensuels de fr.156.70 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités. Nos collaborateurs

tation par retour du courrier.

# NEUCHATEL engage pour LA TREILLE CHAUFFEUR-LIVREUR

Taux d'épargne plus favorable pour le per-

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins.

Tél. 24 02 02.





Sunbeam

vert foncé. Fr. 2300.—

**Vauxhall** 

VW 1200 bleue. Fr. 1950.-Prix intéressant.

Garage M. BARDO Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

OCCASIONS EXPERTISÉES

Austin 850 DL 1971, beige,

27.000 km.

Datsun 1000 53.000 km.

13.000 km

**Fiat 124** Special 1970. blanche.

73.000 km. Renault R 8

Citroën

Agence Datsun Garage M. BARDO Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

**SIMCA 1000** et voiture automatique

rêt compta

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la BPS, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23. En plus de la Centrale PrC, chacune de nos près de 100

YVES REBER Bandagiste-

orthopédiste ne reçoit pas

AVIS DIVERS

le mardi

PRÊTS et ESCOMPTES SA

rue du Poyet Sans caution de Fr. 500.- à 3000.-Mod. remb.

radio ou

téléviseur!

SEO

et anciens ainsi que tous meu-bles d'occasion. gements complets. Seulement

> **PANISSOU** Côtes de Provence - Rosé.

Une exclusivité SANDOZ & Cie. Peseux, tél. 31 51 77.

Radio Luder TÉLÉVISION Vente et réparations soignées

de toutes marques NEUCHATEL, Sablons 48, tél. 25 34 64



**MOTOS** 

G. CORDEY Tél. 25 34 27 Ecluse 47 - 49

Vente - Achat

Réparations



SANITAIRE

Saint-Nicolas 10 Tél. 25 66 86 **AUTO-ÉLECTRO-SERVICE** 

des Fahys Spécialiste partie élect partie électrique J. Jacot-Guillarmod

Tél. 24 07 07

**FRANÇOIS** 

Déménagements Tél. 25 99 36 Petits transports

**VITRERIE - MIROITERIE** 

Neuchâtel

NEUCHATEL - Tél. 25 54 92

vous conseilleront volontiers et vous donneront tout renseignement désiré.

Je m'intéresse à un prêt 4 15 g comptant™ et désire recevoir la documen-

succursales est à votre disposition pour vous renseigner ou pour vous envoyer la documentation. Banque Populaire Suisse

#### A vendre 1510 MOUDON Renault 4 expertisée, 1966, toit ouvrant, pneus clous et été,

Tél. (021) 95 24 24.

Mécontent de votre

> Téléphonez au 25 54 93

F. STIEGER

A l'église catholique les fidèles, très nom-breux, ont assisté à la traditionnelle messe de minuit, concélébrée, par le curé Beuret, les vicaires Meigniez et Rey, le chanoine Vermot et le missionnaire italien Don Sandro. Accompagné à l'orgue par Mme Jobin-Zepf, le chœur-mixte, que dirigeait M. Gérard Rigolet, a chanté la messe de Gretchanipoff hormis le «Gloria» de Cheneville. chaninoff, hormis le «Gloria» de Cheneaux et le «Sanctus» d'Emile de Ceuninck. L'homélie sur Noël fut prononcée par le curé Beuret. La messe du jour, avec le chœur mixte chantant la messe de Ceuninck. était dite par l'abbé Meigniez et le sermon par le curé Beuret.

#### Des dégâts

(c) Samedi peu après 17 heures, au volant de sa voiture M. E. F., de la Chaux-de-Fonds, circulait rue Jehan-Droz en direction sud. A l'intersection avec la rue de l'Hôtelde-Ville, il a quitté prématurément le « stop » coupant de ce fait la route à une auto conduite par Mme B. D., du Locle, qui circulait en direction ouest. Dégâts matériels, mais pas de blessé.

#### Informations sutsecs

#### Incendie dans une ferme près de Vevev

VEVEY, (ATS). — Un incendie a éclaté dimanche soir dans le rural de la ferme du Bourgoz, aux Monts-de-Corsier, exploitée par M. Marcel Filliettaz. Le feu s'est déclaré dans les crèches de l'écurie et s'est communiqué à la réserve du fourrage. Il a pu être maîtrisé par des voisins qui ont fait usage d'extincteurs, avant l'intervention des pompiers de Corsier, Vevey et Châtel-Saint-Denis. Le bétail a été sauvé et le bâtiment n'a que peu souffert du feu, mais dix à quinze tonnes de fourrages ont été endommagés. La cause du sinistre n'est pas encore

#### Dérapage à 130 km/h sur la N3: un mort, trois blessés

WAEDENSWIL, (ZH), (ATS). - Un ressortisant italien vivant en Suisse a été tué dimanche après-midi sur la N 3. Dans la région de Waedenswil, sa voiture ayant dérapé alors qu'il roulait à une vitesse estimée à 130 km/h. Selon un communiqué de la police, le véhicule a percuté contre un rocher avant de se renverser. Le conducteur, âgé de 49 ans et dont l'identité n'a pas encore été publiée, est décédé durant son transport à l'hôpital. Les trois autres occupants de la voiture ont été grièvement

Après le culte de minuit, le temple accueillait à nouveau, le matin, pour le culte de Noël, de nombreux fidèles. Présidée par le pasteur Francis Berthoud cette cérémonie fut embellie par les chants de circonstance du chœur mixte, dirigé par M. André Bourquin, organiste. Elle fut suivie de la sainte cène. La prédication fut faite par le pasteur Berthoud.

#### NOEL A « LA RESIDENCE »

Le soir de Noël, selon une plaisante coutume, a eu lieu, dans la salle à manger, de «La Résidence», le Noël des pensionnaires. La direction et le personnel avaient préparé une très belle fête. Des morceaux de musique, des chants, des récitations d'enfants ont égayé l'assistance. D'excellents propos ont été prononcés par MM. Charles Maillard, directeur et Willy Pingeon, président du comité de « La Résidence ». Ils procurèrent eux aussi, un peu de joie aux pensionnaires et à leurs familles. Le message chrétien était apporté par le curé Beuret, le pasteur Jéquier ayant fait sa visite le matin de Noël. Des remerciements furent adressés à tous ceux et celles qui se dévouent en faveur de ce home.

#### Trafic et verglas sur les routes

(c) Comme sur toutes les routes du canton, on a beaucoup roulé pendant ce week-end prolongé qui débutait vendredi déjà pour beaucoup. Dans la nuit de vendredi à samedi, on a noté passablement de trafic. Mais dans l'ensemble, les automobilistes se sont montrés prudents. Cette nuit là, également, les routes furent verglacées. Quelques dégâts aux carrosseries, mais cela ne demandait pas l'établissement de constats par la police.

#### LABRÉVINE

#### Renversé par une voiture

(c) Vendredi soir, un habitant de la Brévine, M. Louis Bachmann, qui marchait sur la route menant des Taillères à Bémont, a été renversé par une voiture. Souf-frant de quelques contusions, il a été re-conduit à la maison.

**Boulanger blessé** (c) Un boulanger de la Brévine, de natio-nalité italienne, a été brûlé aux avant-bras alors qu'il travaillait. Après avoir été soigné par un médecin pour des brûlures au deuxième degré, il a pu regagner la bou-

#### Huile bouillante

(c) Vendredi, Mme Buchs, domiciliée à la Brévine, a été brûlée à l'avant-bras droit par de l'huile bouillante. L'état de ses blessures n'a pas nécessité une hospitalisation, aussi est-ce chez elle que Mme Buchs se

#### VIGNOBLE

## Colombier: † Marcel Robert

(sp) La nouvelle du décès, survenu vendredi, de M. Marcel Robert, a vivement ému toute la population.

Enlevé aux siens dans sa 49me année, M. Robert dirigeait un commerce bien con-nu, qu'il avait repris de son père. Le déhomme droit et sympathique, fut pendant 18 ans commandant du corps sapeurs-pompiers de Colombier, et était actuellement chef local de la protection civile. Il faisait partie du Conseil général depuis plusieurs législatures.

M. Marcel Robert fit une brillante carrière dans la gymnastique. Il s'y distingua très jeune déjà, en entrant dans le cadre des dirigeants techniques en 1939. Promu tout d'abord moniteur de la section des pupilles de la section de Colombier, il dirigea ensuite le groupement des pupillettes, puis celui des dames et enfin prit en ses mains les destinées de la section des actifs de ce village.

Ses qualités de meneur d'hommes ayant été remarquées, il fut appelé au poste de moniteur de l'Union de gymnastique du Vignoble neuchâtelois, puis fut sollicité d'entrer au comité technique de l'Association cantonale, au sein duquel il œuvra durant dix ans. Parallèlement, il assuma la tâche de chef technique de la commission can-tonale de jeunesse et tint également durant dix ans le poste de caissier de l'Associa-tion cantonale féminine. Sur le plan cantonal, il a fait l'unanimité autour de son

Avant même d'avoir pu accéder à de

#### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Passante blessée

(c) Vendredi, une passante âgée de 76 ans, Mlle Octavia Cattin, domiciliée en ville, traversait l'Avenue Léopold-Robert, sur un passage de sécurité, à la hauteur de la fabrique Invicta. Elle a été renversée par une voiture et a dû être transportée à l'hôpital, souffrant d'une plaie à la tête

#### et d'une fracture ouverte à une jambe. Carnet du jour

CINÉMAS. - Corso: 15 h et 20 h 30, La Guerre des boutons (dès 12 ans en

Eden: 15 h et 20 h 30, Les Diamants sont éternels (16 ans). Plaza: 20 h 30, Un Lion en hiver (16 ans).

Scala: 19 h et 21 h, Trafic (dès 10 ans en matinée). Tourisme: Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

Danse et attractions: pas de spectacle le EXPOSITIONS. — Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux.

Musée d'horlogerie : les collections.

Musée d'histoire : sur demande (ouvert le week-end).

Musée d'histoire naturelle: Collections et

dioramas. Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.

Pharmacie d'office: Wildhaber, Léopold-Robert 7, jusqu'à 21 heures, ensuite télétrès hautes fonctions dans notre canton ou sur le plan romand, il fut très tôt appelé à entrer au comité technique fé-déral de la S.F.G. en 1956, où il représenta la Suisse romande. Il dirigea les cours fédéraux de moniteurs, puis entra en 1960 au comité central de la S.F.G. Il y siégea jusqu'en 1967.

La carrière de gymnaste de M. Marcel Robert fut exceptionnelle dans notre canton. Membre honoraire de sa section de Colombier, de l'Union du vignoble neu-châtelois, de l'Association cantonale, de l'Union romande et de la S.F.G., il s'est dévoué à tous les échelons, du plus mo-deste au plus élevé et s'est acquis les mé-rites du mouvement de la gymnastique en terre helvétique.

#### CORNAUX

## Noël au village (c) Avec une gerbe de précieuses et bonnes volontés, Union cadette, Jeunesse de l'Egli-

se, jardinière d'enfants, corps enseignant, pasteur, organiste, chœur d'hommes, on obtient une moisson de souvenirs durables, pour fêter l'anniversaire de la naissance de Jésus-Christ. En voici quelques épis de Noël des aînés

à la grande salle, le Noël du Jardin d'enfants au pavillon de la Fannaz, pour la grande joie des parents; le Noël des écoles dans un temple bondé; par la présentation d'un Mystère, avec les figurants costumés, et une légion d'Anges entourant Marie et Joseph, souligné par des chants auxquels nos nombreux écoliers mirent tout leur cœur et le culte du jour de Noël auquel participèrent avec ferveur de nombreux paroissiens.

Et le soir derrière les fenêtres closes, on pouvait deviner les nombreux sapins illuminés, la commune en avait vendu cent cinquante en moins d'une heure.

#### BOUDRY

#### Noël calme

(c) Le jour de Noël, Boudry n'a jamais été aussi calme. Les rues ont été quasiment désertes durant toute la journée, à l'exception des nombreux fidèles se sont rendus divers services religieux tant au protestant qu'à l'église catholique. Grâce au dévouement de quelques membres de la Société d'accordéonistes qui n'ont pas hésité à quitter leur lit bien avant l'aube, la popu-lation a été réveillée par ces courageux musiciens qui ont interprété dans plusieurs quartiers des cantiques de Noël. Jeudi soir, les personnes âgées ont été conviées à un à une petite soirée récréative, souper et grâce à l'initiative des membres de la jeunesse paroissiale, au foyer de la salle de spectacle

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettles

# Au printemps sous l'orage

« INTÉRÊTS DU JURA » publie le récit des souvenirs de M. Virgile Moine, ancien conseiller d'Etat, qui font suite aux « Feuilles éparses et glanures de la belle époque ».

Dans cette première partie M. Moine faisait revivre l'époque d'avant 1914 avec un sens de l'évocation, une fraîcheur d'expression et une vivacité de style remarquable. Cette nouvelle tranche de souvenirs de l'homme politique jurassien porte sur les années 1914-1909, ce qui lui permet d'évoquer surtout la période durant laquelle il était étudiant à l'Ecole normale de Porrentruy, dont il allait devenir plus tard le directeur.

Ces pages de souvenirs mettent surtout l'accent sur la vie quotidienne dans le Jura il y a plus d'un demi-siècle. M. Moine accorde une grande place à l'Ecole normale, aux méthodes d'enseignements qui y étaient à l'honneur à l'époque, à l'atmosphère de la maison, aux professeurs. Mais on trouvera aussi des pages pleines de saveur sur la vie à Moutier et à Porrentruy, ou encore à Montignez son village d'origine, sur les grands faits de l'actualité jurassienne de

La revue mensuelle de décembre des l'époque, tels le procès de Léon Froide-

vaux et l'épidémie de grippe. Le récit de M. Virgile Moine, allégrement mené, se lit avec une grande facilité et un intérêt qui ne faiblit pas.



## Après une manifestation paysanne: declaration du prêposé à la taxation

Mercredi dernier, à l'appel de l'«Union des producteurs suisses», quelque 30 paysans jurassiens se sont rassemblés devant le bâtiment administratif cantonal de Delémont, pour protester contre leurs nouvelles taxations fiscales qui ont augmenté, d'après eux, de 25 à 30 %. (Voir FAN-l'Express du 23 décembre).

Après avoir entendu un discours, ils ont envoyé une délégation auprès du préposé à l'autorité de taxation, avec mission de remettre à ce dernier 226 réclamations personnelles qui s'ajoutent à celles qui avaient déjà été envoyées par la poste.

Au lendemain de cette manifestation, M. J. Gruring, préposé à l'autorité de taxation du Jura, a diffusé une mise au point dans laquelle il reproche aux agriculteurs de l'avoir traité de « valet trop zélé d'une mauvaise cause» et de ne pas l'avoir invité à la conférence de presse qui a suivi la manifestation. Il dit ne pas vouloir juger de l'opportunité, voire de l'efficacité d'une telle manifestation, ou 226 participants sont cen-sés représenter 4000 agriculteurs du Jura, oppressés par un régime fiscal injuste à leur égard. Il pense plutôt que la procédure fiscale telle qu'elle existe, sur le plan cantonal que fédéral, permet à chaque contribuable, à quelque groupe économique qu'il puisse

rêts par un dialogue objectif et la présentation de justifications valables, que sur la place publique ou par la menace de violences éventuelles.

Au sujet de l'augmentation des taxa-

tions des agriculteurs, M. Gruring affirme qu'elles n'ont pas augmenté de 25 % comme l'ont prétendu les mani-festants, mais de 2 % en moyenne pour les exploitations des zones de montagnes et de 5 % pour les autres. Si certaines taxations ont subi des augmentations plus importantes c'est dû à l'augmentation du cheptel ou à des changements de structures.

M. Gruring prétend encore que le dépouillement des taxations a démontré d'une façon évidente que la moitié d'entre elles résultent d'une action collective organisée et ne sont pas l'expres-sion d'une volonté individuelle. Plusieurs contribuables auraient même réclamé contre leurs propres déclarations, non modifiées par le fisc. Le préposé à l'autorité de taxation

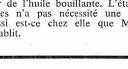
du Jura termine sa mise au point en émettant l'avis que le « malaise fiscal » qui oppresserait tout particulièrement la paysannerie jurassienne est plutôt un malaise paysan général qui secoue toute la paysannerie européenne, et dont les causes sont à rechercher ailleurs.



#### **GELÉE ROYALE POLLEN**

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR Documentation gratuite sur de-

mande à CEDISA, 1022 Chavannes-Renens.



## ALPES FRIBOURGEOISES

## SEMAINES FORFAITAIRES A SKIS dès Fr. 190.-

## Bulletin d'enneigement même le dimanche

Renseignements: UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME, case postale 537, 1701 Fribourg — Tél. (037) 23 33 63



#### L'Etude Uhler et de Perrot

présente à ses clients ses meilleurs vœux pour 1972 et les

informe que ses bureaux seront fermés

> du lundi 27 décembre 1971 au lundi 3 janvier 1972.

Menu du jour de l'An

Le consommé Célestine



## SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Extrait du prospectus

### Augmentation de capital 1971 de fr. 450 000 000 à fr. 500 000 000

Sur la proposition du Consell d'administration, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de notre établissement, tenue le 14 décembre 1971, a décidé d'augmenter le capital social de fr. 450 000 000 à fr. 500 000 000 par l'émission de

100 000 actions nouvelles au porteur de fr. 500 nominal chacune avec droit au dividende à partir du 1er janvier 1972 et munies des coupons nos 11 et suivants.

L'Assemblée générale extraordinaire a constaté que les actions nouvelles ont été souscrites et entièrement libérées et que la société qui les a souscrites s'est engagée à les offrir aux actionnaires actuels aux conditions énoncées ci-après.

La cotation des actions nouvelles sera demandée aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich.

### Offre de souscription

Elles sont par ailleurs assimilées à tous égards aux actions anciennes.

Les actions nouvelles sont offertes en souscription aux actionnaires actuels pendant la période du

3 au 14 janvier 1972, à midi,

- 1) Le prix de souscription est fixé à fr.1000.- net par action de fr.500 nominal y compris le
- 2) 9 actions annoiennes de fr. 500 nominal donnent le droit de souscrire à 1 action nouveile de fr. 500 nominal au prix mentionné ci-dessus 3) Le droit de souscription peut être exercé auprès de tous les sièges, succursales et agences
- 4) La libération des actions nouvelles devra être effectuée jusqu'au 25 janvier 1972 au plus
- 5) Notre établissement servira volontiers d'intermédiaire pour l'achat et la vente de droits de

souscription.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE Le Président du Conseil d'administration: Samuel Schweizer

# ETUDE JULES BIETRY

**Bureaux fermés** 

les 27 et 28 décembre 1971 pour cause de déménagement

Réouverture des bureaux le 29 décembre 1971

Nouvelle adresse:

AVENUE DU 1er-MARS 18 Neuchâtel

## Prêts express

Pas de caution: Votre signature suffit Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels

### Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av Rousseau 5 tél. 038/24 63 63 ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00 fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express Nom Rue Endroit

# aux conditions sulvantes:

de notre banque en Suisse, contre remise du coupon No 9 des actions anciennes et au moyen du bulletin de souscription prévu à cet effet.

Bâle, le 15 décembre 1971

Tél. (021) 35 48 22. HÔTEL-RESTAURANT

## Colombier

Fa Couronne

Menu de Sylvestre Les délices de La Cheminée sur

Le consommé tortue Les paillettes au parmesan

La poularde au Chambertin de Bre Les Pâtes au beurre de tante Fany

> La salade mimosa Le choix de fromages

> > Le parfait flambé à la fine goutte

> > > Fr. 24.—

¥

La palée du lac à la neuchâteloise Le cuisseau de veau rôti à la façon du chef Le primeur de légumes au beurre Les pommes frites La salade de saison

Le choix de fromages × Le vacherin glacé au cassis ¥ ¥

> ORCHESTRE DE L'HOTEL « THE GEROSA » Danse et cotillons compris

Il est prudent de réserver sa table APÉRITIF CONCERT ...avec nos meilleurs vœux

Tél. (038) 41 32 81

Famille D. ROCHAT

Fr. 22.—



# La «libération» du Bengale oriental pourrait bien déboucher sur de sanglantes convulsions

DELHI (AFP). - Une épreuve de force est en préparation entre le gouvernement du Bengla Desh et certaines unités de l'armée de libération (Mukti Bahini), firme le correspondant à Dacca de l'« Hindustan Times » de Delhi.

Selon l'article, les mécontents de la résistance bengalie sont groupés principalement en deux formations, l'une représentant l'aile gauche de la « Mukti Bahini », l'autre réunie au sein de la « Mujib Balini », hini » (armée de Mujib).

Cette dernière unité, qui avait opéré surtout dans le nord et le nord-est du Bengla Desh, se compose exclusivement de jeunes musulmans. Selon des informations non confirmées, la « Muji Bahini » aurait affiché un programme islamiste et extrémiste de droite qui lui a valu l'étiquette « d'agent de la C.I.A. ».

Cependant, depuis la reddition des trou-

avait été interdite la semaine dernière par le gouvernement du Bengla Desh que pré-Syed Nazrul Islam formule vendications d'extrême gauche, réclamant en particulier la nationalisation de tous les moyens de production et des banques, et résumant son action actuelle par le slogan « la révolution n'est pas terminée. Poursuivons la révolution ».

L'un des leaders du mouvement à la fois « gauchiste » et anarchiste ainsi créé au Bengla Desh scrait le « général » Siddiqui, dont l'arrestation avait été annoncée par erreur, après la capture d'un de ses homo-

Selon l'article de l'« Hindustan Times », plus de dix mille jeunes gens armés approuvent le programme de la « Mujib Bahini », tandis que les militants de la ligue Chhatra (mouvement étudiant) qui possèdent des armes refusent de les rendre aux unités régulières de la « Mukti Bahini ».

tre l'idéologie réformiste de la Ligue Awaqui inspire l'actuel gouvernement du Bengla Desh. bénéficierait, au surplus, de l'appui de la faction pro-soviétique du parti national Awami (dirigée par Muzaffar Ahmed) et de la faction prochinoise de ce parti (dirigée par Maulana Bhashani).

Selon le journal indien, beaucoup de militants de la « Mukti Bahini » regrette-raient aussi que la direction de l'armée de libération soit assurée exclusivement par les anciens du « East Pakistan rifles » ou du « Bengal regiment », anciennes unités de l'armée régulière pakistanaise entrées en dissidence en mars dernier.

#### CHARNIER

Par ailleurs, la presse locale accuse les membres d'une secte religieuse d'extrême-droite d'être les auteurs de l'assassinat de 150 des représentants de l'élite intellectuelle

reconnaît que la communauté biharie

a effectivement coopéré de bon cœur avec

les autorités de l'« ancien régime ». « A présent, c'est à notre tour d'avoir peur,

comme les Bengalis avaient peur il y a

bengalie dont les cadavres ont été découverts dans un charnier de Mohammedpur, dans les faubourgs de Dacca, deux jours avant la reddition de l'armée pakistanaise. Les meurtres avaient auparavant été mis sur le compte de l'armée pakistanaise.

Mais, la presse de Dacca et des organisations étudiantes affirment posséder la preuve de la culpabilité du mouvement Al Badar », le front d'action du parti musulman d'extrême-droite « Jamaat el Islam ». Ils déclarent avoir recueilli les témoignages d'une personne qui a échappé à la tuerie et qui a affirmé que tous les auteurs de cette boucherie étaient des Bengalis. Leur but, a-t-il dit, était de liquider tous les intellectuels non-musulmans.



C'est la distribution de vivres dans ce camp de réfugiés près de Calcutta. (Téléphoto AP)

Un nouvel exode touchant des centaines de milliers de personnes se prépare sans doute au Bengla Desh: celui des Biharis, membres d'une communauté musulmane non bengalie, venus au Pakistan oriental après la partition des Indes et qui avaient pris parti tout au long des événements dra-matiques pour les autorités pakistanaises.

Ils sont au nombre de deux millions environ dans l'ensemble du Bengla Desh, dont trois ou quatre cent mille à Dacca même, qui se trouvent concentrés dans deux espèces de grands ghettos, à Meharpur et Mohamedspur, dans la périphérie de la

Depuis la libération de Dacca, ils n'osent plus en sortir, de crainte de représailles des bengalis. Leur situation sur le plan du

(AP). — Plusieurs d'appareils américains — dont le nombre pourrait atteindre 200 — ont attaqué

dimanche des objectifs militaires au Viet-

Il s'agit du neuvième raid de cette im-

Le commandement militaire américain, a

précisé que les raids aériens « répondent à l'activité ennemie qui met en péril les forces américaines au Viet-nam du Sud dont les

Le commandement s'est borné à indi-

quer qu'ils visaient des objectifs militaires et

a précisé qu'il comptait fournir des rensei-

Un membre du Congrès américain, M.

Montgomery, a déclaré que l'intervention de

l'aviation américaine au Viet-nam du Nord

gnements supplémentaires ultérieurement.

nam du Nord.

portance depuis mai 1970.

effectifs sont en diminution ».

marchés sont vides, on n'y trouve ni riz,

Un fonctionnaire chargé de la distribution a indiqué que les derniers stocks seraient épuisés d'ici un jour ou deux : les transports n'ayant pas été remis en service, le ravitaillement ne peut plus être assuré.

Les journalistes étrangers qui s'y aventurent sont entourés de centaines de personnes les suppliant de les seçourir. Des fem-mes déclaraient en pleurant samedi que leurs maris avaient été enlevés par les « Mukti Bahinis ».

La plupart des Biharis, affirment ne pas vouloir demeurer au Bengla Desh, et souhaiter se rendre au « Pakistan occidental ».

et de positions de D.C.A. ainsi qu'à l'apparition des « Mig » nord-vietnamiens au nord

RÉACTION

La perte la semaine dernière, de quatre «Phantom» abattus par des missiles «Sam» et des «Mig» à la frontière laonord-vietnamienne, semble avoir piqué les Américains au vif.

En effet depuis plusieurs jours, leurs atta-

ques aériennes contre le Nord — officiel-lement qualifiées de « réactions de pro-tection » — ont redoublé de fréquence et

d'ampleur pour réduire au silence les bases

de missiles sol-air et les batteries anti-

aériennes dont le nombre, selon le Pentagone, a plus que doublé le long des

voies d'approvisionnement et des cols menant au Laos et au Viet-nam du Sud.

de la zone démilitarisée.

# sommes entourés de gens qui nous haïs-sent », disent-ils. Un médecin de Mohameds-



## Celui qui menaçait

NORWALK (AP). - Moins de 24 heures après avoir été inculpé de menaces à l'égard du président Nixon, Michel Brody, 23 ans, a été inculpé d'incendie volontaire et de destruction d'une résidence.

Brody, incarcéré à la suite de l'incendie avait été libéré sous une caution de 10.000

le président Nixon

Le procureur a déclaré que Brody avait téléphoné plusieurs fois à la Maison-Blanche, au cours de la semaine. Il menaçait se rendre à Washington le jour Noël, et de se brûler vif en guise de protestation. Jeudi, il avait téléphoné trois fois à la Maison-Blanche, menaçant fina-lement d'attenter à la vie du président.

A la suite de son inculpation, Brody a été envoyé dans un hôpital, pour un examen psychiatrique.

men psychiatrique.

Brody est l'héritier de M. Jelke, magnat de la margarine. Il avait proposé, l'an dernier, de distribuer 26 millions de dollars à Scarsdale (New-York) (Téléphoto AP). D'un des correspondants de l'AFP Bernard Ullmann:

#### M. Chevalier s'affaiblit

PARIS (AFP). — « La détérioration de l'état de santé de Maurice Chevalier se poursuit lentement et se confirme », a indiqué M. Cours, directeur de l'hôpital Necker à Paris où Maurice Chevalier est hospitalisé depuis le 13 décem-

Aucune nouvelle épuration par le rein artificiel n'est prévue a par ailleurs indiqué le directeur de l'hôpital qui a précisé : « Si aucune épuration n'est faite, cela signifie, soit que le malade ne peut plus les supporter, soit qu'elles sont désormais inutiles ».

# Des témoignages sur l'«enfer» de Séoul

SÉOUL (AFP). — L'un des survivants, de l'incendie de l'hôtel de Séoul, un Coréen de 35 ans, décrit son expérience de la nuit en disant : « C'était l'enfer ». Il se trouvait sur la terrasse, attendant qu'on lui porte secours, en compagnie de douze autres personnes. Ce n'est qu'après que quatre d'entre elles furent mortes asphyxiées par la fumée que des hélicoptères de sauvetage apparurent, a-t-il précisé.

Un téléphoniste de vingt-six ans, s'est échappé en sautant du quatrième étage sur le toit d'un immeuble voisin.

Le garçon d'étage du septième rapporte qu'il a entendu une courte sonnerie d'alar-me, lorsque la fumée a brusquement jailli des étages inférieurs. Il a vu de nombreux cadavres dans le couloir avant de quitter l'étage. Il a aussi vu plusieurs corps sur le toit de l'immeuble adjacent, sur lequel

Un client japonais, qui se trouvait au huitième étage, a miraculeusement survécu en s'échappant à l'aide d'une corde fabri-quée avec des draps et des couvertures. Le spectacle de l'hôtel avec les clients

appelant à l'aide désespérément par les fenêtres, était dramatique. La tragédie atteignit son comble lorsqu'un homme est tombé après avoir lâché la corde d'un hélicoptère de secours qu'il avait réussi à saisir au bout de sept tentatives infructueuses. Une autre personne est morte également après une chute de près de 100 mètres d'un hélicoptère de secours.

#### **HÉLAS!**

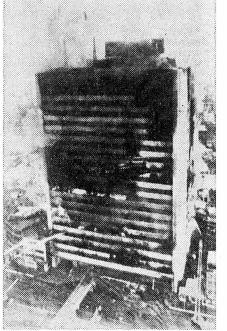
Pendant les dix heures qu'a duré la lutte contre l'incendie, tous les engins spéciaux et les hélicoptères de l'armée ont été mobi-

lisés, mais n'ont pu que démontrer leur impuissance face au feu.

Les échelles ne pouvaient atteindre une hauteur de plus de trente mètres et ne permettaient pas de combattre les flammes qui faisaient rage au-dessus du 9me étage. La police a étendu sur le sol des bottes

de paille et des matelas seulement après que de nombreuses personnes se furent tuées en tombant des fenêtres.

L'hôtel lui-même, en de nombreux points importants, ne possédait pas d'installations



L'hôtel en feu. (Téléphoto AP)

## Après l'élection de M. Leone: la gauche italienne renâcle

ROME (AFP). - L'élection de M. Giovanni Léone à la présidence de la République par 518 voix contre 408 à M. Nenni, socialiste, suscite des réactions diverses au sein des partis politiques italiens.

M. Forlani, secrétaire politique de la démocratie chrétienne, s'est félicité de l'élection d'un « homme libre », interprète fidèle des valeurs qui sont à la base de la République italienne.

De leur côté, les sociaux-démocrates déclarent dans un communiqué que M. Léone a été élu « avec une majorité clairement qualifiée dans un sens démocratique ».

En revanche, la direction du parti socialiste dénonce dans un communiqué des conditions politiques de l'élection présidentielle. « L'éventualité très grave d'un apport des voix fascistes, déclare-t-elle, est devenue

une réalité, dont la responsabilité incombe à la démocratie chrétienne, qui a provoqué la formation d'une coalition de centre droite ».

De son côté, le parti communiste, dans une résolution, accuse les partis de centre gauche, et en premier lieu la démocratiechrétienne, d'avoir permis la formation d'« un front de centre droit étendu jusqu'aux fascistes ».

Enfin, M. Almirante, secrétaire du M.S.I. a déclaré que les néo-fascistes sont « heureux d'avoir ( contribué de manière déterminante » à l'élection de M. Léone. « Pour les communistes, pour tous leurs alliés et complices, a-t-il affirmé, il s'agit d'une défaite dont la portée est historique. Nous éprouvons quant à nous la satisfaction légitime de ceux qui ont rempli sereinement leur devoir pour l'Italie. >

Photo de famille: le nouveau président, sa femme et ses enfants. Téléphoto AP) SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

**Un brusque retour de flammes dans la** 

guerre aérienne au Viet-nam du Nord

CASTROP-RAUXEL (AP). - En incarcérant dimanche à la prison de Dort-mund un mineur coréen de 25 ans, coupable de vol, les autorités ouest-allemandes lui ont sauvé la vie.

Song Doo-suk avait dérobé la semaine dernière dans une boutique du matériel photographique pour une valeur d'environ 800 marks et 350 de ses compatriotes, travaillant comme lui dans les mines charbon, avaient tenté samedi de l'exécuter après avoir jugé eux-mêmes.

La veille de Noël, deux Coréens s'étaient rendus au domicile du coupable et lui avaient tendu un couteau, le sommant de se faire hara-kiri.

Le lendemain, constatant que Song Doo-suk était toujours en vie, les Coréens lui ordonnèrent de se présenter

devant eux vêtu de son plus beau costume. Il devait être exécuté.

Ils lui lièrent les mains avec un drap de lit et entamèrent une marche silencieuse vers le canal Dortmund-Ems, situé à quelques kilomètres de là. En chemin, le condamné parvint à s'échapper et à sauter dans un étang.

C'est alors qu'une cinquantaine de policiers débarquèrent de deux cars et d'un hélicoptère. L'un d'eux repêcha Song Doo-suk, qui ne savait pas nager, tandis que les autres tiraient en l'air pour repousser les Coréens. Aucune mesure n'a été prise contre eux.

Un officiel de la zone minière a déclaré: « Je connais les Coréens depuis 20 ans. Ils sont calmes et gentils. Seulement, ils ont un sens de l'honneur

## POUR VAINCRE LE CANCER

WASHINGTON (Reuter). - Le président Nixon a signé le projet de loi autorisant un crédit d'un milliard 600 millions de dollars pour la lutte contre le

EUROPE

Macabres découvertes

à Bruxelles

BRUXELLES (AP). - M. du Jardin,

adjoint du procureur du royaume, a décla-ré que l'affaire de la découverte de frag-

ments de corps humains dans des valises ce mois-ci à Bruxelles semble avoir un

caractère politique aux ramifications inter-

très sérieuse, la victime est Mme Miriam Pinedo de Morales, 27 ans, veuve d'Otto

Morales, un Dominicain qui avait des acti-

vités politiques de gauche, et compagne de Maximiliano Gomez, 28 ans, ancien chef

du mouvement populaire dominicain, un

**Balance** commerciale

italienne

Il s'élève à 600.000 millions de lires.

ROME, (Reuter). - Le déficit de la ba-

ser des hauts et des bas tout au long de l'année 1972.

L'affaire Delouette-Fournier

Roussel chargé de l'affaire de drogue Roger Delouette, cet ancien agent du S.D.E.C.E.

arrêté et détenu aux Etats-Unis et qui a mis

en cause son supérieur, le colonel Fournier,

Le procureur américain Stern, dont on avait annoncé le passage à Paris, n'a

toujours pas pris contact avec le magistrat

Robinson, l'avocat américain de Delouette.

reçu dans son cabinet, la visite de Me

PARIS (AP). - Le juge d'instruction

Il a déclaré que, selon « une hypothèse

Le président a déclaré qu'il prendrait personnellement la direction de la campagne nationale de lutte contre la terri-

#### POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT AVER POUR TOUT SAVOIR POUR TOU POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TO Brandt chez Nixon

BONN (AP). - Le chancelier Willy Brandt part ce matin pour les Etats-Unis, où il doit s'entretenir pendant deux jours avec le président Nixon avant de passer les fêtes du Nouvel-An en Floride avec sa famille.

L'avenir des relations entre les Etats-Unis et l'Europe ainsi que les problèmes des rapports Est-Ouest, seront au centre des conversations de mardi et mercredi qui se dérouleront à la « petite Maison-Blanche » de Key-Biscayne, en Floride.

#### La purge en Croatie

BELGRADE (DPA). - Le parti communiste yougoslave n'a pas encore étouffé tous les nids de résistance en Croatie. C'est ressort des déclarations du secrétaire du parti communiste croate.

Une sécession du parti est évitée, a-t-il déclaré, cinquante fonctionnaires du parti ont été écartés soit qu'ils aient démissionné ou qu'ils aient été mis à la retraite.

lance commerciale italienne a diminué de 45 % cette année par rapport à l'an dernier. Pourtant, six personnes ont été arrêtées Sibenik pendant les fêtes. Elles avaient manifesté en faveur de l'ancienne direction Mais, le ministre italien du commerce, M. Zagari, qui a annoncé ce chiffre, a déclaré que le commerce italien continuera d'accu-

#### Geismar remet ça

PARIS (AFP). - Alain Geismar, ancien dirigeant du mouvement maoiste dissous de « la gauche prolétarienne », qui a été libéré après dix-huit mois de détention, a tenu à Paris sa première réunion publique.

Alain Geismar a déclaré devant une cen-taine de militants et de sympathisants qu'ayant été « écarté des masses pendant 18 mois », « sa première chose à faire était de les retrouver ». « Il ne me reste qu'une solution, a-t-il ajouté : continuer le combat, encore plus

#### Manifestations juives en URSS

MOSCOU (AP). - Près de deux cents juifs de Moscou, Leningrad, Roga, Vilnius, Kiev, Odessa et Rostov ont fait la grève de la faim pendant trois jours pour marquer le premier anniversaire du procès de Leningrad, apprend-on de sources juives

#### AMÉRIQUE Plus de cent enfants

## meurent à Sao-Paulo

SAO-PAULO (AFP). - Cent cinq jeunes enfants sont morts par déshydratation à Sao-Paulo, depuis le début du mois de décembre, indique-t-on de source officielle. La déshydratation a été notamment provoquée par la température caniculaire.

Les autorités sanitaires estiment que ces enfants ont été aussi victimes d'un régime alimentaire non approprié.

#### Hoffa libéré

WASHINGTON (REUTER). - L'ancien patron des syndicats américains, Jimmy Hoffa, qui purgeait une peine de treize ans de prison, a été libéré.

En échange de sa libération, Hoffa s'est engagé à ne plus se livrer à des activités syndicales. Il avait commencé à purger sa peine en mars 1967, et il lui restait huit ans à passer derrière les barreaux.

Hoffa, qui dirigeait le syndicat des camionneurs, avait à l'origine été condamné à huit ans de prison pour subornation de témoins.

#### Tragédie à Los-Angeles

LOS-ANGELES (Reuter). - Cinq frères et sœurs, âgés de dix, huit, cinq, trois et deux ans - quatre garçons et une fille ont péri dans un incendie à Los-Angeles. Le père était en train de fabriquer des décorations de Noël lorsque la peinture qu'il utilisait prit feu. Les flammes se sont alors rapidement propagées au premier étage de la maison où les enfants regardaient

## OCEANIE

#### Ceintures de sécurité

SYDNEY (DPA). - Le premier pays du monde a décréter les ceintures de sécurité obligatoires est l'Australie. Seules les femmes enceintes, les laitiers, accomplis-sant un service à domicile, et les taxis ne sont pas astreints à l'obligation de porter

## ASIE

#### L'anniversaire de Mao

HONG-KONG (AFP). — Le président Mao Tsé-toung a célébré dimanche son 78me anniversaire dans l'intimité. Sur sa demande, la presse et la radio chinoises ont gardé le silence sur l'événement, ne lui consacrant aucun article bien que l'ensemble de la Chine connût la signification particulière de ce jour.

Alors que les radios du monde diffu-saient des chants de Noël, la radio de Pékin émettait un chant révolutionnaire que chantent toutes les nationalités en Chine: · Président Mao, vous êtes le rouge, le rouge soleil de nos cœurs ».

#### Mme Gandhi menace

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — Le premier ministre Mme Gandhi, a déclaré que l'Inde parviendra à un niveau de suprématie militaire qui dissuadera les autres pays de l'attaquer.

« Je ne sais pas si nous avons une paix permanente ou seulement le temps de souffler, a-t-elle dit au cours d'une tournée des Etats de la frontière nord.

Nous vivrons avec courage, combattrons avec courage et au besoin mourrons avec courage.

Mais, nous serons si forts que personne

n'osera nous attaquer. >

#### PROCHE-ORIENT

#### Des « sukhoi » en Egypte

LONDRES (Reuter). — Les pilotes soviétiques servant en Egypte ont reçu un nou-veau chasseur, le «Sukhoi su-11» très rapi-de et très perfectionné, selon des informations qui sont parvenues à l'institut inter-national pour les études stratégiques.

Un porte-parole de cet institut, qui a son siège à Londres, a déclaré que ces informations indiquaient que 30 à 70 de ces nouveaux chasseurs ont été livrés à la force aérienne soviétique en Egypte au cours

#### Haschisch à Beyrouth

BEYROUTH (ATS). - Trente-huit kilos de haschisch ont été saisis à l'aéroport international de Beyrouth dans les valises d'un membre du conseil de la révolution soudanaise.

Le colonel Abdel Rahim, considéré comme bénéficiant de l'immunité diplomatique, a été autorisé à poursuivre son voyage vers Khartoum.

## UN FAIT PAR JOUR

## Au Quirinal

Le 28 décembre 1964, le « Times » commentant l'élection de M. Saragat à la présidence de la République italienne, écrivait : « C'est le meilleur hom-me élu de la pire façon ».

Nous ignorons encore comment no-tre grand confrère britannique a commenté l'entrée de M. Léone au Quirinal. Mais déjà l'avocat napolitain aura fait mieux et pire que le lecteur aver-ti de Pascal et de Saint-Augustin: 24 tours au lieu de 21, seize jours de session au lieu de 21, seize jours de ses-sion au lieu de treize et 15 voix de majorité seulement alors que Saragat avait forcé le destin avec 115 bulletins de plus qu'il n'en avait besoin.

C'est un passif. Mais voici l'actif. En 1964, les 250 délégués communistes avaient voté en bloc pour Saragat c'esti-dire pour l'homme qui, en Italie avait le plus combattus, pour celui dont la tâche principale avait été de créer, dans la péninsule, ce socialisme réfor-miste qui, aux yeux de Saragat, avait la valeur d'un « choix de civilisation ». Ce qui n'avait pas empêché M. Moro toujours aussi subtil, toujours aussi secret, toujours aussi lui-même, de donner sa bénédiction à ce mariage de la carpe et du lapin. En somme, avec Saragat, la politique de centre gauche prenait son vol en ayant déjà du plomb dans l'aile.

La façon dont Léone a été élu attes te que le parlementarisme italien, arlequinade et chanson de geste, s'enlise de plus en plus dans la boue des maquignonnages. Mais ce n'est pas le seul enseignement. Cette fois, on a bien senti que la pendule ne sonne plus de la mê-me façon. Cette fois, le centre-gauche paraît bien avoir pris un coup de vieux. Pour la première fois depuis des années, le monde politique italien s'imagine avoir trouvé une solution de rechange. Après le centre gauche: le centre droit. Route toujours aussi confuse: autre chemin quand même. La comédie se poursuit. mais décors et acteurs vont peut être

Alors que la démocratie chrétienne italienne, mouvement de « déroutante rhétorique, baignée de moralisme et de chaleur humaine » comme aimait à le dire un de ses champions, Mariano Ru-mor, espère avoir ainsi débloqué la machine, les événements de cette fin de semaine valent tout de même leur

petit brin d'humour. Voici que le plateau de la balance paraît s'incliner vers une droite margi-nale, alors que l'assemblée des délégués a porté à la présidence l'homme qui, en quelque sorte, baptisa le centre gauche. La démocratie chrétienne va peut être changer d'associés alors que celui qu'elle a porté à la magistrature suprê-me fut le forgeron de l'orientation politique dans laquelle l'Italie se débat de-

car, c'est bien grâce à M. Léone, si M. Moro put, à l'automne de 1963, reconstituer ce centre gauche qui, en mai de la même année, avait connu sa pre-mière chute. C'est grâce aux qualités d'attentisme de M. Léone, noyant pen-dant des mois la vie politique italienne dans les nuages de l'immobilisme, que démo-chrétiens, socialistes et républicains avaient pu comme l'on dit « remettre çà ». M. Léone qui n'est pas adversaire d'images hardies avait appelé cela « assurer la soudure ». Y aurait-il eu quelques fuites quelque part.

Malgré tout ce temps passé, il y a au moins quelque chose qui ne change pas. Le 23 octobre 1963 on pouvait lire dans la grande presse italienne que M. Moro se préparait à former un nou-veau cabinet dans des « conditions difficiles ». A l'époque, on avait parlé d'évé-nement historique. Qu'y a-t-il d'impossible pour M. Moro? Rien. Sinon remettre sur le bon rail un régime qui

L. GRANGER